

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC

**L'INFLUENCE DE LA PERTE DES GOUVERNEMENTS LOCAUX, SUITE AUX
FUSIONS MUNICIPALES, SUR LA VITALITÉ CULTURELLE ET
COMMUNAUTAIRE DES PETITES COLLECTIVITÉS RURALES**

RAPPORT

PRÉSENTÉ À

L'UNIVERSITÉ DU QUÉBEC EN ABITIBI-TÉMISCAMINGUE

Comme exigence partielle du programme de maîtrise en développement régional

PAR



MARTINE AYOTTE

SEPTEMBRE, 2003



Cégep de l'Abitibi-Témiscamingue
Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue

Mise en garde

La bibliothèque du Cégep de l'Abitibi-Témiscamingue et de l'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue a obtenu l'autorisation de l'auteur de ce document afin de diffuser, dans un but non lucratif, une copie de son œuvre dans Depositum, site d'archives numériques, gratuit et accessible à tous.

L'auteur conserve néanmoins ses droits de propriété intellectuelle, dont son droit d'auteur, sur cette œuvre. Il est donc interdit de reproduire ou de publier en totalité ou en partie ce document sans l'autorisation de l'auteur.

REMERCIEMENTS

Une recherche et la rédaction d'un mémoire de maîtrise ne peuvent se faire sans le soutien et l'appui de nombreuses personnes. Mes remerciements s'adressent principalement à mon directeur de maîtrise, Monsieur Patrice LeBlanc qui a toujours cru en ma capacité de mener à terme cette étude. Il a su me guider et me conseiller habilement tout au long de ma maîtrise. Merci à Monsieur Guy Chiasson qui a su dès le début m'encourager à développer mes intérêts pour la recherche.

Mes remerciements à la Régie Régionale de la Santé et des Services Sociaux de l'Abitibi-Témiscamingue pour l'appui financier. Merci particulièrement à Monsieur Réal Lacombe, directeur de la Santé publique, qui a immédiatement cru au bien-fondé de cette recherche. Un merci spécial à Madame Carmen Boucher du mouvement Villes et Villages en Santé pour son appui constant et son écoute attentive. Merci également à Madame Denise Lavallée de Villes et Villages en Santé de Rouyn-Noranda pour ses précieuses informations, à Monsieur Jean-Charles Coutu, à Madame Monique Bernier et à Madame Tessa Bernier.

Je ne peux passer sous silence la collaboration des nombreuses personnes interrogées. Ces dernières, par leur authenticité et leur sincérité, ont transformé cette recherche en découverte et en enrichissement de tous les instants.

Un merci sincère à mon mari et à mes cinq enfants qui par leur compréhension et leur soutien m'ont permis de réaliser un rêve. Et finalement merci aux intervenants de l'Université du Québec à Rimouski et l'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue, qui ont fait en sorte que cette maîtrise soit offerte en Abitibi-Témiscamingue. Sans cette ouverture, jamais il ne m'aurait été possible de cheminer au cycle supérieur dans le domaine passionnant du développement régional.

RÉSUMÉ

Cette recherche a pour objet d'étude l'influence de la perte des gouvernements locaux, suite aux fusions massives imposées par le gouvernement par l'adoption de la Loi 124, sur la vitalité culturelle et communautaire des petites collectivités rurales dans la Municipalité Régionale de Comté (MRC) de Rouyn-Noranda. En effet, la MRC de Rouyn-Noranda s'est vue dans l'obligation de fusionner l'ensemble des municipalités et des Territoires non organisés (TNO) composant son territoire en janvier 2002. Aucune étude n'a été produite au préalable afin d'évaluer l'influence qu'aura ces fusions massives sur le développement des petites collectivités rurales en périphérie du centre urbain de Rouyn-Noranda

Cette recherche vise à comprendre l'influence de cette perte à partir la perception des individus vivant dans les petites collectivités en périphérie du centre urbain. Pour ce faire nous avons comparé deux municipalités ayant été fusionnées sur une base volontaire avec deux municipalités obligées de se fusionner, à la suite de l'adoption de la Loi 124. Nous avons interrogé seize personnes, soit quatre par milieu, afin de recueillir leur perception sur le sujet. Le questionnaire comportait des questions ouvertes et se divisait en quatre thèmes soit l'identité sociale ou locale, les relations sociales et les liens sociaux, l'implication sociale et finalement l'impact des fusions sur la localité. Comme canevas, d'analyse nous avons utilisé les écrits de Bernard Vachon et André Lemieux (1996) puisque les auteurs

tendent à montrer que le développement tant économique que social est inséré dans l'identité (vitalité culturelle) et les relations sociales locales (vitalité communautaire).

Nous arrivons au constat qu'au-delà de la perte des gouvernements locaux, la vitalité culturelle et communautaire serait tributaire de la volonté du milieu de la maintenir et de la développer. Il y a de fortes chances que les communautés qui réussiront à se maintenir ou à se développer dans le contexte des fusions massives seront celles qui avaient une vitalité culturelle et communautaire forte avant les fusions. Mais pour vérifier de façon plus précise cette hypothèse, il faudrait refaire cette étude quelques années après les fusions.

TABLE DES MATIÈRES

REMERCIEMENTS.....	I
RÉSUMÉ.....	III
TABLE DES MATIÈRES.....	V
LISTE DES TABLEAUX.....	IX
INTRODUCTION.....	1
CHAPITRE 1 : DE LA MUNICIPALISATION AU REGROUPEMENT DANS LA MRC DE ROUYN-NORANDA	3
1.1 DE 1608 À 1838	3
1.2 LA MUNICIPALISATION	4
1.2.2 <i>L'expansion des municipalités</i>	5
1.2.3 1960 à 1970.....	6
1.2.4 <i>Le BAEQ</i>	7
1.3 LE REGROUPEMENT MUNICIPAL.....	8
1.4 LE LIVRE BLANC, LA LOI 124 ET LA LOI 170	9
1.4.1 <i>Le Livre blanc</i>	9
1.4.2 <i>Les objectifs d'une réorganisation municipale</i>	11
1.4.3 <i>La Loi 124</i>	12
1.4.4 <i>La Loi 170</i>	14
1.5 LES FUSIONS SUITE À LA LOI 124 ET À LA LOI 170	14
1.6 HISTORIQUE DES FUSIONS MUNICIPALES DANS LA MRC DE ROUYN-NORANDA.....	15
1.6.1 <i>Les municipalités régionales de comté</i>	15
1.6.2 <i>Historique de la MRC de Rouyn-Noranda</i>	16
1.7 LES FUSIONS MUNICIPALES DANS LA MRC DE ROUYN-NORANDA.....	17
1.7.1 <i>La réorganisation territoriale de la MRC Rouyn-Noranda</i>	18
1.7.2 <i>Le mandataire</i>	21
1.7.3 <i>Le comité de l'organisation territoriale</i>	22
1.8 LA DEMANDE COMMUNE DE REGROUPEMENT.....	24
1.8.1 <i>Le comité politique</i>	25
1.8.2 <i>Le comité de pilotage</i>	25
1.8.3 <i>Le comité technique</i>	25
1.8.4 <i>Le résultat</i>	26
1.9 LE RAPPORT DU CONCILIATEUR ET LE DÉCRET CONSTITUANT LA NOUVELLE VILLE DE ROUYN-NORANDA	27

1.9.1 Le rapport du conciliateur	27
1.10 CONCLUSION.....	32
CHAPITRE 2 : CONTEXTE THÉORIQUE DE LA RECHERCHE : NOTION D'IDENTITÉ, ET THÉORIE DU DÉVELOPPEMENT LOCAL.....	33
2.1 LA NOTION D'IDENTITÉ	33
2.1.1 L'identité personnelle.....	34
2.1.2 L'identité sociale.....	35
2.1.3 L'identité territoriale	36
2.1.4 L'identité communautaire	36
2.1.5 L'identité locale	38
2.1.4 Identité et fusions municipales.....	39
2.2 LE DÉVELOPPEMENT LOCAL DES PETITES COLLECTIVITÉS PÉRIPHÉRIQUES	40
2.2.1 Le développement local entrepreneurial.....	41
2.2.2 Le développement local territorial.....	43
2.3 LE DYNAMISME LOCAL.....	44
2.3.1 Le capital social.....	46
2.3.3 La vitalité communautaire et culturelle	48
2.4 RÉSUMÉ DE LA PROBLÉMATIQUE, VARIABLES DE LA RECHERCHE ET HYPOTHÈSE.....	49
2.4.1 Objectifs de la recherche, hypothèse et variables.....	51
CHAPITRE 3 : CUEILLETTE DES DONNÉES ET MÉTHODOLOGIE	53
3.1 LA MESURE DE LA VITALITÉ COMMUNAUTAIRE ET CULTURELLE	54
3.2 LE CHOIX D'UNE RÉGION VISÉE PAR LA LOI 124.....	56
3.2.1 L'organisation territoriale de la Municipalité régionale de comté de Rouyn-Noranda.....	57
3.3 LE CHOIX DES MUNICIPALITÉS.....	58
3.3.1 Le choix des deux municipalités fusionnées volontairement.....	59
3.4 LE CHOIX DES DEUX MUNICIPALITÉS AYANT ÉTÉ FUSIONNÉES À LA SUITE À L'ADOPTION DE LA LOI 124.	62
3.4.1 Les exclusions.....	62
3.4.2 Le choix : Rollet et Bellecombe.....	63
3.5 COMPARAISON ENTRE LES MUNICIPALITÉS À L'ÉTUDE	67
3.6 L'ÉCHANTILLONNAGE ET LE QUESTIONNAIRE	69
3.6.1 Les personnes interviewées.....	69
3.6.2 Le questionnaire.....	70
3.6.3 Consignes et planification des entrevues	70
CHAPITRE 4 : ANALYSE DE LA VITALITÉ CULTURELLE ET COMMUNAUTAIRE DES MUNICIPALITÉS À L'ÉTUDE.....	73
4.1 BEAUDRY.....	74
4.1.1 La perception de la vitalité culturelle et communautaire	74
4.1.2 La perception de l'influence des anciens conseils municipaux face à la vitalité culturelle et communautaire	78

4.1.3 Perception de la vitalité culturelle et communautaire du milieu depuis sa fusion	81
4.1.4 Analyse	83
4.2 GRANADA	84
4.2.1 La perception de la vitalité culturelle et communautaire	85
4.2.2 La perception de l'influence des anciens conseils municipaux face à la vitalité culturelles et communautaires	88
4.2.3 Perception de la vitalité culturelle et communautaire du milieu depuis sa fusion	90
4.2.4 Analyse	95
4.3 BELLECOMBE	98
4.3.1 La perception de la vitalité culturelle et communautaire	99
4.3.2 La perception de l'influence des anciens conseils municipaux face à la vitalité culturelle et communautaire	103
4.3.3 Perception de la vitalité culturelle et communautaire du milieu depuis sa fusion	105
4.3.4 Analyse	108
4.4 ROLLET	110
4.4.1 La perception de la vitalité culturelle et communautaire	110
4.4.2 La perception de l'influence de l'ancien conseil municipal face à la vitalité culturelle et communautaire	113
4.4.3 Perception de ce que sera la vitalité culturelle et communautaire du milieu depuis sa fusion.....	115
4.4.4 Analyse	118
4.5 COMPARAISON ENTRE LE VILLAGES	120
4.5.1 Beaudry et Granada.....	120
4.5.2 Bellecombe et Rollet.....	123
4.6 CONCLUSION.....	125
CONCLUSION.....	124
BIBLIOGRAPHIE.....	129
ANNEXE 1 : LISTE DES MUNICIPALITÉS TOUCHÉES PAR LA LOI 124.....	144
ANNEXE 2 : ÉVOLUTION DES STRUCTURES MUNICIPALES DANS LA MRC DE ROUYN-NORANDA.....	147
ANNEXE 3 : POPULATION ET NOMBRE D'ÉLECTEURS DANS LA MRC DE ROUYN-NORANDA	149
ANNEXE 4 : CONCEPT D'ORGANISATION SPTIALE.....	151
ANNEXE 5 : AGGLOMÉRATION DE RECENSEMENT.....	153
ANNEXE 6 : SECTEURS GÉOGRAPHIQUES MRC DE ROUYN-NORANDA	155
ANNEXE 7 : LE NOUVEAU DÉCOUPAGE DU TERRITOIRE DE LA MRC DE ROUYN-NORANDA	157

ANNEXE 8 : LOCALISATION DE LA MRC DE ROUYN-NORANDA.....	159
ANNEXE 9 : TABLEAU SOCIODÉMOGRAPHIQUE, COMPARATIF DES MUNICIPALITÉS À L'ÉTUDE	161
ANNEXE 10 : PATRIMOINE DES MUNICIPALITÉS À L'ÉTUDE	163
ANNEXE 11 : QUESTIONNAIRE ET LETTRE DE PRÉSENTATION.....	168
ANNEXE 12 : FORMULAIRE DE CONSENTEMENT	176
ANNEXE 13 : FEUILLE DES SIGLES.....	178

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1 : Éléments comparatifs des municipalités à l'étude.....68

Tableau 2 : Description des personnes interrogées.....73

INTRODUCTION

Le gouvernement québécois a démontré depuis quelques années une volonté ferme de diminuer le nombre de municipalités québécoises en les regroupant. Afin d'atteindre cet objectif, il s'est doté de moyens législatifs en adoptant les Lois 170 et 124. Ces deux Lois rendent obligatoire le regroupement des municipalités situées à l'intérieur des Régions métropolitaines de recensement (RMR), pour ce qui est de la Loi 170 et des Agglomérations de recensement (AR), pour la Loi 124. Il faut ici spécifier que pour les AR, les municipalités touchées sont dans la plupart des cas situées en périphérie et qu'elles sont surtout de facture rurale avec des populations de densité très faible.

Ces fusions amènent la perte des gouvernements locaux pour les petites collectivités rurales. Toutefois, on connaît assez mal l'influence de cette perte sur la vitalité culturelle et communautaire des milieux visés par le regroupement municipal, puisque aucune étude n'a été faite sur le sujet. Les fusions vont-elles permettre le développement des localités ou au contraire vont-elles lui nuire ? Cette recherche nous apparaît d'autant plus importante et justifiée non seulement par le manque d'études récentes sur le sujet, mais aussi du fait que la question posée est importante pour les milieux ruraux touchés par la fusion. Pour les communautés rurales ciblées par les regroupements, il est important de mieux connaître les incidences de la perte des gouvernements locaux sur la dynamique du développement. Ce

projet de recherche se propose de poser cette question dans le cadre spécifique de la MRC de Rouyn-Noranda.

Pour ce faire, nous allons dans le premier chapitre retracer l'historique de la municipalisation jusqu'aux fusions, pour terminer par l'historique des fusions municipales dans la MRC de Rouyn-Noranda. Dans le second chapitre, nous décrirons le contexte théorique de la recherche. Le troisième chapitre sera consacré à la cueillette des données et à la méthodologie privilégiée. Finalement, la compilation, l'analyse et l'interprétation des résultats seront élaborées dans le quatrième et dernier chapitre.

CHAPITRE 1 : DE LA MUNICIPALISATION AU REGROUPEMENT DANS LA MRC DE ROUYN-NORANDA

L'évolution municipale du Québec s'est faite lentement. En effet, on ne verra apparaître les premières institutions municipales à proprement parler qu'en 1840, soit plus de deux cents ans après la colonisation. Entre la colonisation, au début du XVII^e siècle et 1855, quelques tentatives seront mises de l'avant par les gouvernements coloniaux français puis anglais pour l'établissement du système municipal québécois. Les résultats se caractériseront par des échecs ou des succès mitigés. Dans le présent chapitre, nous regarderons l'évolution municipale du Québec de façon sommaire pour nous attarder davantage à l'historique du regroupement municipal et plus particulièrement au cas de la MRC de Rouyn-Noranda.

1.1 De 1608 à 1838

De 1608 à 1760 le Québec, alors appelé la Nouvelle-France, vit sous le Régime français qui se caractérise par une quasi-absence des institutions municipales. Cette absence est volontaire de la part du Roi, ce dernier ne voulant pas que le peuple prenne du pouvoir. « Les habitants de la Nouvelle-France pourraient alors exprimer leurs opinions et, surtout, s'opposer aux autorités en place » (Saint-Pierre, 1994, p.23). L'administration locale est donc entre les mains de hauts fonctionnaires tels que : gouverneur, intendant, conseillers et

grand voyer. De plus, la formation d'institutions municipales est difficile à réaliser puisque la colonie est divisée en seigneuries et les habitants sont dispersés sur le territoire. En 1763, la Nouvelle-France passe sous la juridiction du Régime anglais à la suite de la Conquête. Les Canadiens français deviennent des sujets britanniques et le régime seigneurial est aboli. Le gouvernement tentera entre 1763 et 1838 d'implanter des institutions britanniques décentralisées mais sans grand succès. Cette période aura toutefois permis l'instauration de deux institutions municipales en accordant, en 1831, le statut de « cité » à ces deux principales villes du territoire que sont Québec et Montréal. Les premiers conseils municipaux seront formés de 20 conseillers à Québec et de 16 à Montréal.

1.2 La municipalisation

L'origine de l'institution municipale québécoise remonte au rapport Durham, publié en 1838. Dans son rapport, Durham jette un regard sombre et pessimiste sur le Bas-Canada. Il y affirmera que l'absence d'institutions municipales constitue une des causes principales de la mauvaise administration du pays et des troubles qui ont secoué le Bas-Canada en 1837 et 1838. Pour résoudre le problème, il faut entre autres, décentraliser les pouvoirs. Son rapport aura l'effet d'une bombe. Malgré des jugements sévères envers le peuple canadien-français, il en ressort une analyse pertinente sur la nécessité de l'éducation et sur l'importance d'avoir des institutions démocratiques au plan local. Le rapport donnera naissance au vaste mouvement de municipalisation.

Pour Durham, la municipalisation est nécessaire pour donner au peuple le contrôle de ses affaires locales afin de lui permettre d'assumer sa part de l'administration de la province (Saint-Pierre, 1994, p. 40-41). Le but de la municipalisation est de doter le Québec d'une structure politique locale ayant des pouvoirs visant le mieux-être des collectivités et pouvant influencer son développement. Notamment au niveau de secteurs comme la voirie locale et régionale; les aqueducs et les égouts; la protection contre l'incendie; la protection policière et l'ordre public; la santé et l'hygiène; le bien-être social et l'aide financière aux indigents; l'électricité et le téléphone; la gestion des déchets; la gestion de l'environnement; l'assainissement des eaux usées; la pollution de l'air; l'aide à l'habitation, le zonage et lotissement; la surveillance des travaux de construction; la circulation automobile; l'aménagement du territoire; les bibliothèques, la culture et les loisirs; les espaces verts, etc.

1.2.2 L'expansion des municipalités

La paroisse a été longtemps reconnue comme étant la seule institution locale dans laquelle les habitants de la colonie se reconnaissent et se rallient, une paroisse étant une communauté chrétienne avec un curé ou un pasteur à la charge. Le curé et le conseil de fabrique composé d'habitants élus prennent les décisions concernant l'ensemble de la communauté. Toutes les paroisses de plus de 300 habitants deviendront des corporations municipales, en 1840. Les communautés comptant moins de 300 habitants n'ont pas de désignation proprement dite. Dans ces corporations, ce sont les assemblées des habitants

qui prennent les décisions concernant l'ensemble de la communauté. « Leurs pouvoirs sont cependant très limités » (Saint-Pierre, 1994, p. 45). Elles sont sous le contrôle presque complet du gouverneur. Les corporations n'ont pas de structure administrative formelle comme les municipalités (conseil élu).

L'expansion réelle des municipalités québécoises aura lieu entre 1870 et 1960 grâce, entre autres, à l'adoption, par l'État, du premier *Code municipal* en 1870 et à la mise en place d'organismes de contrôle. En 1922, la *Loi des cités et villes* sera adoptée. De 1871 à 1961 le nombre total de municipalités locales passera de 595 à 1 446. Les municipalités urbaines connaîtront durant la même période une croissance fulgurante. Elles passeront de 14 à 228. Une municipalité est définie comme étant une division territoriale administrée par un conseil municipal composé d'un maire et de conseillers municipaux élus. Malgré le vaste mouvement de municipalisation apparu entre 1871 et 1961, le gouvernement constate au début des années 1960, qu'il existe des disparités et des inégalités régionales. Certaines municipalités se développent mieux que d'autres.

1.2.3 1960 à 1970

Afin de pallier au phénomène, le gouvernement procède à une grande réforme. Les années 60 marqueront la naissance de ce qu'on appellera « l'État providence ». Une partie

importante des responsabilités et des investissements dans les domaines de l'éducation et des affaires sociales qui était assumée par les administrations locales dont les municipalités, seront désormais assumées par l'État. L'État vise la modernisation et un développement égalitaire pour toutes les régions. S'il est vrai que les milieux urbains ont connu une expansion fulgurante, il n'en est pas de même pour les petites collectivités rurales et les régions éloignées. L'État conscient de cet écart décide d'instaurer le Bureau d'aménagement de l'Est du Québec (BAEQ).

1.2.4 Le BAEQ

Le mandat du BAEQ est de préparer un plan directeur d'aménagement afin de contrer la situation socioéconomique précaire et marginalisant de certaines régions. La région visée comme territoire pilote est celle de l'Est du Québec (région 01 incluant le Bas-Saint-Laurent, la Gaspésie et les Îles-de-la-Madeleine. Le plan directeur visait à permettre à cette région de rattraper la moyenne québécoise dans les secteurs de l'emploi, de la productivité et des revenus. Une des actions proposées dans ce plan est la fermeture de certains villages afin de renforcer les pôles urbains. La participation de la population est jugée nécessaire pour arriver à un consensus et à une acceptation de cette rationalisation du territoire, tout cela dans la perspective d'un accroissement du bien-être. Dans les faits, l'État cherche la collaboration de la population pour arriver à un consensus et à une acceptation de la fermeture de certaines paroisses pour le mieux-être des communautés. « Le plan est donc la

programmation rationnelle, à un moment donné, dans une perspective sectorielle et territoriale, en collaboration avec la population, des actions nécessaires pour parvenir à un système plus cohérent et plus efficace de relations entre population-ressources-organisation et territoire. » (BAEQ, 1973, p.46)

Treize villages sont fermés mais les populations se révoltent et s'objectent à laisser l'État fermer leurs paroisses. C'est ainsi qu'un mouvement d'opposition appelé « Opération Dignité » est créé. Dans la foulée de ce mouvement d'opposition, certaines municipalités décident de se regrouper pour se prendre en main et planifier leur survie et leur développement. C'est le cas des municipalités de Saint-Juste, d'Auclair et de Lejeune dans le Témiscouata qui en 1973, forment le JAL. « Devant cette levée de boucliers, l'État renonce à sa politique de relocalisation » (Saint-Pierre, 1994).

1.3 Le regroupement municipal

En 1961, on dénombrait 1 674 municipalités locales et municipalités urbaines. Toutefois, le gouvernement veut en réduire le nombre. Pour ce faire, il adopte en 1965 la première Loi cadre relative aux fusions volontaires. Six ans plus tard, on constate que la Loi n'a pas eu d'effet puisqu'à peine 14,5% des municipalités urbaines et 6,2 % des municipalités rurales se sont fusionnées. Pour accélérer le processus, une seconde Loi est adoptée en 1971 qui s'avère également inefficace. « Les municipalités québécoises

connaissent tout de même certaines modifications entre 1961 et 1991 : 74 sont créées [...], 277 municipalités disparaissent à la suite de 186 regroupements et de 21 annexions[...] » (Saint-Pierre, 1994, p. 117).

1.4 Le Livre blanc, la Loi 124 et la Loi 170

Malgré les efforts de restructuration du monde municipal voulant réduire le nombre de municipalités, le Québec dénombre en 1991, environ 1 450 municipalités dont près du trois quart sont de facture rurale comportant moins de 2 000 habitants. Au printemps 2000, la ministre Louise Harel dépose le Livre blanc sur la réorganisation municipale. Le Livre blanc favorisera la naissance de la Loi 124, le 16 juin 2000 et la Loi 170, le 20 décembre 2000. La Loi 170 porte sur la réforme de l'organisation territoriale municipale des régions métropolitaines de Montréal, de Québec et de l'Outaouais tandis que la Loi 124 vise à modifier la Loi sur l'organisation territoriale municipale et d'autres dispositions législatives.

1.4.1 Le Livre blanc

Le Livre blanc est né d'une réflexion sur l'étalement urbain. Ce dernier coûterait plus cher au gouvernement du Québec notamment à cause des coûts importants entraînés par

l'expansion du réseau routier, par l'ajout d'infrastructures nouvelles et par la sous-utilisation des infrastructures existantes. (Ministère des Affaires Municipales et de la Métropole (MAMM), 2000) Toujours selon le ministère l'étalement urbain s'expliquerait par le fait que:

Les gouvernements ont encouragé cette tendance par des politiques d'accès à la propriété et par la mise en place d'axes routiers et de nouvelles infrastructures publiques (MAMM, 2000, p.28).

L'étalement urbain soulève un autre problème, celui des équipements régionaux. En fait, la ville centrale assume seule les coûts d'équipements ou de services qui bénéficient à l'agglomération dans son ensemble, alourdissant le fardeau fiscal de ses citoyens. Cet alourdissement entraîne à son tour inévitablement, selon le Livre blanc, l'étalement urbain.

Elle [la disparité fiscale] vient renforcer le cercle vicieux de l'étalement urbain, en incitant les contribuables les plus mobiles, à savoir les entreprises et les citoyens à revenus moyens ou élevés, à quitter les villes centrales pour déménager dans les municipalités de banlieue où le fardeau fiscal est moindre (MAMM, 2000, p.31).

L'ensemble du phénomène de l'étalement urbain justifie la nécessité de constituer des pôles socioéconomiques forts afin de permettre aux agglomérations de relever le défi de la compétition mondiale. Le MAMM est on ne peut plus clair sur le sujet dans son Livre blanc :

En effet, il y a un lien entre la constitution de pôles économiques forts, aptes à soutenir efficacement la concurrence dans le contexte de la mondialisation des marchés, et à l'existence d'une stratégie claire de développement émanant d'une prise de décision à l'échelle des agglomérations (MAMM, 2000, p.33).

Le Livre blanc met la table face aux diverses problématiques de l'étalement urbain dans les agglomérations afin d'arriver à l'objectif principal : « la réorganisation municipale ».

1.4.2 Les objectifs d'une réorganisation municipale

Pour le MAMM, il apparaît évident qu'il faut apporter des correctifs à la fragmentation du secteur municipal et aux problèmes d'équité qui en découlent. Il faut donc procéder à une réorganisation. Trois grands objectifs s'imposent face à cette réorganisation.

1. Une vision commune du devenir des collectivités. Cela suppose qu'il faut donner aux six régions métropolitaines et aux 25 agglomérations de recensement les moyens de devenir des pôles urbains forts qu'exige la mondialisation des marchés.
2. Une prise en considération des objectifs gouvernementaux en matière de développement durable et d'aménagement. Le but étant de contrer l'étalement urbain en consolidant les zones urbaines existantes et en limitant l'urbanisation en périphérie.
3. Un secteur municipal plus efficace permettant un allègement et une meilleure répartition du fardeau fiscal.

Pour atteindre ces trois grands objectifs, il apparaît clair pour le MAMM, qu'il faut procéder au regroupement des municipalités locales et renforcer les agglomérations

urbaines et certaines MRC. Pour Louise Harel, ministre d'État aux Affaires municipales : « L'objectif commun est de mieux préparer nos institutions locales à faire face aux enjeux d'aménagement du territoire, de protection de l'environnement, de développement économique, d'équité fiscale et d'équité sociale » (MAMM, 2000, p. ix) .

Le MAMM suppose que la réorganisation municipale favorisera développement d'un sentiment d'appartenance à l'échelle des agglomérations urbaines par la consolidation, entre autres, des instances municipales. On peut lire en page 30 du Livre blanc : « La fragmentation des instances municipales, tant locales que supralocales sur le territoire des agglomérations se traduit par une absence de vision commune et de sentiment d'appartenance [...] » (MAMM, 2000, p.30). Pour le MAMM, en favorisant le regroupement des six régions métropolitaines de recensement et les 25 agglomérations de recensement on se donne non seulement les moyens de devenir des pôles urbains forts, mais qu'en plus, cela « suppose que se développent un sens d'appartenance, une vision stratégique et des pratiques de coopération à l'échelle des collectivités concernées » (MAMM, 2000, p.55) .

1.4.3 La Loi 124

La Loi 124 vise les municipalités comprises dans des agglomérations de recensement. Une municipalité est comprise dans des AR si sa densité de population est d'au moins 400

habitants au kilomètre carré (elle fait partie du noyau urbain de l'agglomération) ou encore si au moins 50 % de sa population en emploi travaille dans le noyau urbain, ou si au moins 25% de la population qui travaille chez elle provient du noyau urbain ou enfin si elle est enclavée entre des municipalités qui satisfont aux critères précédents (MAMM 2000, p.15-16). La Loi vise l'économie d'échelle et l'équité fiscale. L'article 125.1 est explicite à ce sujet: « Les sous-sections 2 à 4 ont pour objet la constitution de municipalités locales issues de regroupements afin notamment de favoriser l'équité fiscale et de fournir aux citoyens des services à un coût moindre ou de meilleurs services à un coût égal » (Article 125.2, du projet de loi numéro 124, 2000, chapitre 27). Le but est de s'engager dans la voie du renforcement des pôles urbains sur l'ensemble du territoire québécois.

Dans le processus de la réorganisation municipale, la Loi 124 identifie des objectifs précis soit d'optimiser la capacité d'offrir des services de qualité, de réaliser des économies par la suppression des duplications, d'assurer une répartition plus équitable du fardeau fiscal, d'assurer une cohérence accrue dans la gestion du territoire par une réduction des conflits, de diminuer la concurrence entre les municipalités, de favoriser l'atteinte d'objectifs de développement par le dépassement des intérêts locaux, d'améliorer le positionnement de territoire dans le contexte de la mondialisation et de renforcer la structure de la MRC.

1.4.4 La Loi 170

Par la Loi 170, l'Assemblée nationale du Québec décrète la constitution de nouvelles municipalités locales pour la ville de Montréal, de Québec, de Longueuil, de Hull-Gatineau et de Lévis. On retrouve donc à l'intérieur de la loi les textes officiels de la constitution de ces nouvelles villes. La Loi 170 vise essentiellement les mêmes objectifs que la Loi 124, soit les économies d'échelle et l'équité fiscale, fournissant aux citoyens des services à un coût moindre ou de meilleurs services à un coût égal.

1.5 Les fusions suite à la Loi 124 et à la Loi 170

Avec les Lois 124 et 170, l'organisation territoriale municipale de l'ensemble du Québec va être modifiée en profondeur. En effet, la Loi 170 a changé la constitution des grandes agglomérations urbaines, par la fusion des municipalités limitrophes aux villes centre à Montréal, à Québec, à Longueuil, à Hull-Gatineau et à Lévis. La Loi 124 a obligé 31 villes à travers la province de Québec à se fusionner avec une ou plusieurs communautés périphériques.¹ Pour la MRC Rouyn-Noranda la Loi s'est traduite par la fusion de l'ensemble des municipalités du territoire en janvier 2002.

¹ Voir liste des municipalités touchées par la Loi 124, en annexe 1

1.6 Historique des fusions municipales dans la MRC de Rouyn-Noranda

Nous avons choisi d'effectuer notre recherche dans la Municipalité régionale de comté (MRC) de Rouyn-Noranda, notamment pour la facilité d'accès aux divers documents mais également à cause de son historique de fusion. En effet, la MRC de Rouyn-Noranda a vécu son premier mouvement de fusion en 1986. Dans la présente section, nous regarderons de plus près l'historique de ces fusions municipales dans la MRC de Rouyn-Noranda. Mais, avant tout, il nous apparaît important de faire un bref rappel historique des MRC et des rôles qui lui sont dévolus.

1.6.1 Les municipalités régionales de comté

Les municipalités régionales de comté (MRC) sont créées en 1979. Elles se composent d'élus de conseils municipaux locaux de leur territoire, majoritairement les maires. Elles n'ont ni le pouvoir de taxation, ni de suffrage universel mais détiennent un pouvoir délégué par les municipalités locales et le gouvernement (Saint-Pierre, 1994). Lors de leur création, leur principal mandat est l'aménagement du territoire. À la fin des années 1980 leur mandat est élargi et de nouvelles responsabilités leurs sont dévolues : l'évaluation foncière, la gestion des chemins intramunicipaux, de ponts et de cours d'eau, la gestion des déchets, l'administration des territoires non organisés, la perception des droits sur les

mutations immobilières. Certaines MRC jouent un rôle actif régionalement au niveau des services administratifs et informatiques, le développement économique régional, les transports et l'environnement. Elles interviennent également auprès des organismes communautaires oeuvrant dans les secteurs des arts, de la culture et du tourisme.

1.6.2 Historique de la MRC de Rouyn-Noranda

La MRC de Rouyn-Noranda possède une superficie de 6 638 km² et une population de 43 651 habitants (en 2000) y vit. Ces principales municipalités ou territoires non-organisés sont : Arntfield, Bellecombe, Cadillac, Cléricky, Cloutier, D'Alembert, Destor, Évain , McWatters, Mont-Brun, Montbeillard, Rollet, Rouyn-Noranda (incluant : Beaudry, Lac-Dufault Saint-Guillaume-de-Granada) et TNO Rapide-Deux/Rapide-Sept (Lac-Montanier, Lac-Surimau Rapide-des-cèdres). Les paroisses de la MRC de Rouyn-Noranda bien que fondées et organisées depuis plus de soixante ans, durent attendre la fin des années 1970 pour vivre la municipalisation du territoire. La grande majorité des villages périphériques se sont municipalisés entre 1978 et 1981 sauf pour les municipalités de Noranda (1^{er} mars 1926), de Rouyn (5 mai 1926), de Cadillac (21 décembre 1940), Évain-paroisse (1^{er} janvier 1948) et Évain-village (1^{er} janvier 1954).² Malgré le nombre

² Voir tableau no 1, en annexe 2

élevé de municipalités, nous remarquons une faible densité de population dans le milieu rural et par le fait même, le nombre restreint d'électeurs.³

Historiquement, la MRC de Rouyn-Noranda doit sa naissance aux activités économiques dans le secteur minier. Parallèlement, l'économie forestière a pris graduellement de l'expansion : « Le territoire se trouve donc caractérisé par une périphérie presque entièrement consacrée à l'exploitation des ressources, principalement la forêt, de même qu'à la chasse, la pêche et la villégiature » (Extrait du Premier Projet : « Schéma d'aménagement révisé », 17 janvier 2001).⁴

1.7 Les fusions municipales dans la MRC de Rouyn-Noranda

Avec les Lois 124 et 170 et le mouvement de fusion qu'elles commandent, l'organisation territoriale municipale de l'ensemble du Québec va être modifiée en profondeur. L'espace municipal du territoire québécois ne sera plus jamais le même. L'Abitibi-Témiscamingue et tout particulièrement la MRC Rouyn-Noranda n'a pas échappé à ce mouvement de restructuration. Il est tout à fait normal que l'État québécois veuille procéder à une réorganisation d'envergure de son territoire incluant les municipalités, car selon la constitution canadienne les municipalités sont sa propre création. Cela n'exclut pas que politiquement le gouvernement puisse consulter et prendre en compte ce que les

³ Voir tableau no 2, en annexe 3

⁴ Voir carte no 4, en annexe 4

municipalités désirent. C'est ainsi que Rouyn-Noranda, la ville centre, plus six petites municipalités (Bellecombe, Évain, McWatters, Arntfield, Cloutier et D'Alembert) ont été définies comme une agglomération de recensement (AR) de quelque 39 000 habitants.⁵

1.7.1 La réorganisation territoriale de la MRC Rouyn-Noranda

Pour la MRC de Rouyn-Noranda le dossier de la réorganisation territoriale n'est pas nouveau. Il chemine depuis au moins une dizaine d'années et a fait l'objet de discussions à la table des maires de la MRC. Ces discussions font suite aux vastes consultations populaires en matière de décentralisation effectuées par le gouvernement du Québec, au début des années 1990. Ces consultations ont amené une responsabilisation accrue des MRC et des municipalités.

La MRC de Rouyn-Noranda consciente des effets de l'orientation du gouvernement sur le milieu prépare à la fin de 1996, deux documents intitulés : *Pour une organisation municipale renouvelée ?* et *Une proposition du préfet de la MRC Rouyn-Noranda*. Ces documents résument les motifs et les principes d'une proposition en matière de réorganisation municipale à la suite de la volonté exprimée par le gouvernement de consolider les communautés locales. Le modèle proposé à l'époque comportait le

⁵ Voir carte no 1, en annexe 5

regroupement en six entités. La première entité regroupait les municipalités de Destor, Cléricy, Mont-Brun et D'Alembert; la deuxième regroupait les municipalités de McWatters, Cadillac et T.N.O. (territoires non-organisés); la troisième était Évain; la quatrième regroupait les municipalités de Arntfield, Montbeillard et Rollet; la cinquième regroupait les municipalités de Beaudry, Cloutier et Bellecombe et finalement, Rouyn-Noranda et Lac Dufault complétaient le modèle. La MRC entreprendra alors une vaste tournée de consultation sur le sujet.

Ce vaste mouvement de consultation n'a pas abouti aux regroupements des municipalités selon le modèle proposé, mais il a favorisé dans certains cas le regroupement de quelques services. Il faut toutefois spécifier que la ville de Rouyn-Noranda n'en était pas à ses premiers pas dans le domaine des fusions municipales. En effet, elle a été officiellement constituée par le regroupement de la ville de Rouyn et de Noranda le 5 juillet 1986 et par la fusion avec la municipalité de Granada, le 13 décembre 1995. Le 29 janvier 1997, nouvelle fusion; celle de Lac-Dufault et Rouyn-Noranda. Il faudra attendre l'an 2000 pour voir de nouveaux développements dans le domaine, avec la fusion de Beaudry et de Rouyn-Noranda le 9 février 2000.

Au printemps 2000, la ministre Harel dépose son Livre blanc sur la réorganisation municipale. Cette réorganisation visait le transfert de nouvelles compétences vers les MRC notamment en matière de répartition du financement pour les équipements définis à

caractère supralocal tels que les aré纳斯, les terrains de tennis, les piscines, les théâtres, les terrains de camping, etc. La MRC de Rouyn-Noranda devait à la fin de septembre soumettre au gouvernement ses recommandations en la matière. Pour ce faire, le Conseil des maires de la MRC de Rouyn-Noranda confie, à la fin de mai 2000, cette tâche à une firme de consultants pour identifier et proposer un mode de financement regroupé pour les équipements à caractère supralocal. Le consortium composé de la firme Devamco, KPMG et la Chaire Desjardins en développement des petites collectivités, déposait son rapport à la fin octobre, intitulé : *Identification des équipements régionaux et mode de financement*. Entre-temps, La loi 124 est adopté le 16 juin 2000. Rouyn-Noranda et six municipalités limitrophes sont touchées.

À la mi-novembre 2000, les municipalités visées par l'agglomération de recensement reçoivent une lettre de la ministre Harel. Comme le prescrit l'article 125.2 de la Loi 124, ces municipalités doivent adresser au MAMM une demande d'étude de regroupement avant le 1^{er} décembre sous peine de se voir couper en matière de péréquation.

Le 25 novembre 2000, l'ensemble des municipalités réunies en colloque, dégagent les grandes orientations en ce qui a trait à la réorganisation du territoire ainsi que sur le partage et le financement des équipements supralocaux. Il est important de spécifier que lors de ce colloque, tous les élus municipaux de la MRC de Rouyn-Noranda rejettent unanimement le concept de regroupement comprenant les seules municipalités faisant partie de

l'agglomération de recensement, notamment parce que cela ne réglait pas le sort des autres municipalités. Tous ont compris l'exclusion qui menaçait ses municipalités (Rapport Coutu, 2001). Le consensus s'établit à l'effet de demander un délai à la ministre pour donner aux élus la possibilité de proposer un modèle autre que celui de la Loi 124.⁶

1.7.2 Le mandataire

La ministre des Affaires municipales et de la Métropole accède à la demande des municipalités et prolonge le délai. De plus, comme le permet le même article 125.2, la ministre nomme un mandataire, Monsieur Jean-Charles Coutu. Ce dernier a pour « mandat d'accompagner les municipalités locales et la Municipalité régionale de comté de Rouyn-Noranda dans leurs discussions relatives aux regroupements souhaitables sur le territoire de la MRC, d'examiner la question des équipements, infrastructures, services et activités à caractère supralocal ainsi que des modalités de leur gestion sur le territoire de la MRC et d'aviser quant à la pertinence d'une intervention de la Commission municipale du Québec » (Lettre de Louise Harel adressée au préfet de la MRC, décembre 2000). Le mandataire doit remettre son rapport le 1^{er} avril 2001.

⁶ Voir carte numéro 3, en annexe 6

1.7.3 Le comité de l'organisation territoriale

Le comité de l'organisation territoriale est créé en décembre 2000. Il est formé de délégués(es) élus(es), en majorité des maires et des mairesses de toutes les municipalités de la MRC et de deux aviseurs techniques soit, le secrétaire de la MRC et le directeur régional du ministère des Affaires municipales et de la Métropole. Il sera accompagné tout au long de sa démarche par le mandataire.

Ce comité se réunira au moins à six reprises. Il prendra connaissance et discutera du portrait de chacune des municipalités, des services de proximité, de la situation budgétaire des municipalités, de l'impact du regroupement sur la situation financière de chacune des municipalités, des diverses formules de découpage électoral proposé et de la représentation politique. Le comité a pour mandat d'étudier les deux options retenues lors du colloque de novembre, soit : « Une ville, une MRC » et « Une ville centre avec trois arrondissements et quatre municipalités. » Le comité se donne également comme objectif que chaque élu informe ses citoyens. Pour ce faire, dans chaque municipalité une rencontre publique destinée à la population est organisée et le conseil municipal est, par la suite, appelé à voter une résolution privilégiant une des options avant le 1^{er} avril 2001. Afin de s'assurer que toutes les informations ont bien circulé et ont bien été comprises, une réunion d'information auprès de l'ensemble des élus, des directeurs et des secrétaires-trésoriers de

toutes les municipalités est organisée par le comité. Cette réunion s'est tenue le 20 mars 2001 et l'ensemble des travaux et des informations ont été remis aux participants-es.

Des résolutions reçues, dix des treize municipalités ont opté pour le regroupement de toutes les municipalités de la MRC avec la ville centre de Rouyn-Noranda. Les trois oppositions viennent des municipalités de McWatters, de Mont-Brun et de Rollet. McWatters n'y voyant aucun avantage est prête à perdre sa péréquation pour garder son indépendance. Mont-Brun préconise un regroupement uniquement avec les municipalités voisines de Destor, Cléricky et D'Alembert. La municipalité de Rollet considère, quant à elle, que le regroupement avec la ville centre empêchera le développement économique du milieu rural et ne propose aucune alternative.

Le 1^{er} avril 2001, le mandataire remet son rapport à la ministre, intitulé : *Rapport sur la réorganisation municipale dans la Municipalité régionale de comté de Rouyn-Noranda*. Dans son rapport, le mandataire fait ressortir les spécificités régionales et recommande que pour la MRC de Rouyn-Noranda, le modèle d' « Une ville, une MRC » soit retenu. Ce dernier consacre tout un chapitre sur la qualité de vie. Il recommande entre autres la création d'une « corporation des services communautaires et qualité de vie » qu'il définit comme étant : «[...] un organisme paramunicipal à qui est confié, comme son nom l'indique, la gestion de l'ensemble des services communautaires et de ceux assurant la qualité de vie des citoyens » (Rapport Coutu, 2001, p.36). Le comité souhaite ardemment

que la ministre se prononce en faveur de ce nouveau modèle afin que les municipalités puissent préserver dans leur milieu le développement culturel et communautaire, et donc préserver la vitalité culturelle et communautaire propre à chacun des milieux. Cependant, la ministre n'en fait aucunement mention lorsqu'elle exige des municipalités de présenter une demande commune de regroupement.

1.8 La demande commune de regroupement

Le 30 mai 2001, dans la Gazette officielle du Québec, décret 638-2001, la ministre d'État aux Affaires municipales et à la Métropole exige des villes et des municipalités de la MRC de Rouyn-Noranda de présenter une demande commune de regroupement, conformément à l'article 125.2 de la Loi sur l'organisation territoriale municipale. Le 20 juin 2001, le préfet de la MRC de Rouyn-Noranda reçoit une lettre de la ministre lui indiquant qu'elle mandate Monsieur Michel Richer à titre de conciliateur. Elle demande par la même occasion au préfet d'agir à titre d'animateur à la table de travail afin que le regroupement chemine sérieusement et dans les délais souhaités. Cette dernière mentionne également que la demande de regroupement doit être déposée le 15 août 2001. Le 20 juin 2001 le comité politique est créé. Ce comité se réunira à six reprises et sera supporté dans sa démarche par un comité de pilotage et un comité technique.

1.8.1 Le comité politique

Le comité politique a été créé par le Conseil des maires et il a pour principal mandat l'élaboration d'une demande commune de regroupement. Trente et un membres le composent soit : le préfet agissant à titre d'animateur, un élu par municipalité en majorité les maires, le directeur général de la MRC de Rouyn-Noranda, la directrice adjointe de la MRC de Rouyn-Noranda, le délégué régional du MAMM, treize auditeurs (directeurs généraux, secrétaires-trésoriers).

1.8.2 Le comité de pilotage

Le comité de pilotage a été créé par le comité politique et comprend cinq membres qui sont chargés de l'élaboration de documents de travail en vue d'alimenter le comité technique et le comité politique pour la demande commune de regroupement. Il a agi à titre de support au comité politique.

1.8.3 Le comité technique

Le comité technique a été créé par le comité politique et se compose de dix-sept membres soit : un fonctionnaire par municipalité (13 au total), deux représentants de la

MRC, un représentant du MAMM et le conciliateur. Le comité technique n'est pas un comité de négociation pouvant se substituer au comité politique. Son mandat est de bonifier et valider les documents produits par le comité de pilotage.

1.8.4 Le résultat

Le comité politique malgré toute la bonne volonté n'arrivera pas à déposer la demande commune de regroupement pour le 15 août 2001. Le préfet de la MRC demandera par lettre à la ministre Harel de prolonger le délai, il y spécifiera :

Par ailleurs, le laps de temps qui nous est accordé ainsi que la particularité du modèle que nous sommes conjointement à mettre en place font en sorte que certains points majeurs n'ont pu être abordés à ce stade-ci des échanges et ce, malgré la bonne volonté et le climat harmonieux qui règnent actuellement autour de la table de discussions (extrait de la lettre adressée à la ministre Harel par le préfet de la MRC Rouyn-Noranda, le 15 août 2001).

À la suite de cette demande, la ministre acceptera de prolonger le délai. La date butoir fut reportée au 27 septembre 2001. La ministre est venue rencontrer le comité politique le 10 décembre 2001 afin de discuter du décret. Le comité demande à la ministre de se prononcer en faveur du comité de qualité de vie, souhaitant qu'elle en fasse un mot d'ordre. La ministre préfère que la nouvelle ville soit porteuse du dossier et définisse les termes de ce nouveau comité qu'elle trouve toutefois pertinent et fort original. Elle stipule même que la MRC de Rouyn-Noranda pourrait constituer un modèle pour l'ensemble du Québec⁷.

⁷ Rencontre avec la ministre à laquelle nous avons assisté

Le 20 septembre 2001, une réunion regroupant l'ensemble des élus municipaux est tenue, afin de les informer du contenu du décret et de leur permettre de poser quelques dernières questions d'éclaircissement. Le conciliateur déposera à la ministre d'État aux Affaires municipales et à la Métropole, le 18 octobre 2001, son rapport intitulé : *Projet de regroupement des treize municipalités de la MRC de Rouyn-Noranda*

1.9 Le rapport du conciliateur et le décret constituant la nouvelle ville de Rouyn-Noranda

Dans la présente section nous vous présenterons les grandes lignes du rapport du conciliateur ainsi que les commentaires qu'il a adressés à la ministre.

1.9.1 Le rapport du conciliateur⁸

Accusant un retard de vingt-deux jours, le conciliateur dépose son rapport intitulé : *Projet de regroupement des treize municipalités de la MRC de Rouyn-Noranda*, le 18 octobre 2001, à la ministre. Le conciliateur justifiera ce retard de la façon suivante :

Cette conciliation s'est déroulée dans un climat serein. Six rencontres de négociation ont permis d'obtenir un consensus sur la plupart des points à intégrer dans une demande commune de regroupement. Malheureusement, des divergences sur le fond de la démarche n'ont pas permis de vous présenter une demande commune de regroupement dans les délais fixés (Michel Richer dans

⁸ Ce chapitre est fortement inspiré du rapport du conciliateur

une lettre adressée à la ministre d'État aux Affaires municipales le 18 octobre 2001).

Il joindra en annexe de son rapport une proposition de décret de regroupement tenant compte du fort consensus obtenu lors des négociations et de ses recommandations pour régler les points de divergence.

Dans son rapport, le conciliateur (2001) rappelle à la ministre que le défi est de taille pour la nouvelle ville étant donnée l'étendue de son nouveau territoire. Les défis que le conciliateur soulève sont : l'organisation des services municipaux, le maintien de l'identité locale, la relation des citoyens avec l'administration municipale et les élus, le support à la vie communautaire, les équilibres politiques urbain-rural, l'intégration des fonctions et des employés tant des treize municipalités que de ceux de la MRC, etc. Ce dernier attire l'attention de la ministre en faisant alors ressortir la proposition du mandataire, Monsieur Jean-Charles Coutu, concernant la création d'une «Corporation de services communautaires et de qualité de vie ». Toutefois, le conciliateur (2001) ne donne pas son opinion et n'en fait pas une recommandation. Il rappelle également à la ministre que le mandataire recommandait de maintenir les nombreux programmes gouvernementaux (voirie locale, support aux petites bibliothèques, programme réno-village, agent de développement rural, etc.) puisqu'il s'agit du regroupement d'un pôle urbain et de douze municipalités rurales disséminées dans un rayon de 50 km. Le conciliateur soulève que trois sujets furent

l'occasion de fortes discussions et de négociations plus ardues, soit : le partage de la dette commune, les services de proximité et la division en districts électoraux.

Au niveau du partage de la dette, pour la grande majorité des municipalités regroupées l'effet sera nul, sauf pour les municipalités de Bellecombe, de D'Alembert, de McWatters et de tous les secteurs de la Ville de Rouyn-Noranda qui verront leur compte de taxe augmenter. Afin de minimiser cette augmentation les élus se sont entendus pour dédier, dans les premières années des fusions, la subvention du programme d'aide financière au regroupement municipal (PAFREM). Ce programme du MAMM, vise à atténuer les effets des regroupements municipaux et se divise en deux volets. Le *Volet 1* octroie une subvention de 50 000 \$ à la nouvelle ville, cette aide a pour but de compenser les coûts associés aux travaux de regroupement, engagés par toutes les municipalités y compris la MRC. Le *Volet 2* vise à supporter les coûts de transition et prévoit l'octroi d'une somme de 10 000 \$ plus 50 \$ par capita pour chaque regroupement. Le *Volet 2* du programme a été bonifié en avril 1997, octroyant un montant de 20 000 \$ plus 100 \$ par capita pour chaque regroupement effectué avant le 1^{er} janvier 1999. Toutefois, il y est spécifié qu'« après le 1^{er} janvier 1999, le Ministère ne pourra garantir le maintien du programme d'aide financière au regroupement (PAFREM) pour les municipalités qui ne se seraient pas regroupées à cette date » (Muni-Express, avril 1997).

Au niveau des services de proximité, le comité demande la mise en place d'une structure responsable du développement économique, culturel et communautaire dans chacune des ex-municipalités. L'idée développée par le comité est totalement nouvelle. Pour le conciliateur (2001), elle consiste à la création de conseils de quartier que l'on retrouvera d'ailleurs dans sa proposition incluse dans l'article 13 du décret.

Finalement, au niveau de la division en districts électoraux, les élus demandent que le territoire soit divisé en 14 districts électoraux, soit deux de plus que ne le permet normalement la Loi (LERM, a.9). Ce choix est justifié à cause de l'étendue du territoire et par la nécessité de rechercher un certain équilibre entre l'urbain et le rural. De cette façon, huit districts seront réservés à l'ancienne Ville de Rouyn-Noranda (dont deux sont considérés de facture rurale par le conciliateur, soit Évain et Granada) et les six autres districts seront accordés aux municipalités restantes, dont un sera spécialement consenti à l'ancienne Ville de Cadillac et aux territoires non organisés pour une durée de trois ans. Il faut spécifier que pour permettre l'application de cette division, il faudra déroger au « [...] quotient obtenu par la division du nombre d'électeurs de la municipalité par le nombre de districts » (LERM, a.12). La Loi (LERM, a.12) dit que le quotient ne doit pas être supérieur à 15% quant à l'écart admissible entre le nombre d'électeurs d'un district à l'autre. Cependant, il apparaît important d'accorder un district électoral même si le quotient n'est pas respecté pour le Secteur de Cadillac (Ville de Cadillac et les territoires non organisés) puisque ce secteur est complètement isolé du centre fortement urbanisé; sa plus proche voisine étant McWatters située à environ 40 km. Pour ce faire, le secteur de Cadillac

comptera 635 électeurs par rapport à une moyenne 2 467 électeurs pour le secteur dit urbain (comprenant les districts 1 à 9) et à une moyenne de 1481 électeurs pour le secteur dit rural (comprenant les districts 10 à 13).⁹ Théoriquement, Cadillac pourrait former un district électoral avec le secteur de McWatters, cependant, la forte disproportion des populations fait en sorte que les chances pour que le secteur de Cadillac soit un jour représenté au sein du conseil municipal de ville sont minces. En effet, la municipalité de McWatters compte 1 394 électeurs par rapport à la municipalité de Cadillac qui n'en compte que 635. De plus, la réalité territoriale de la municipalité de Cadillac est complètement différente de celle de McWatters. Cadillac possède toutes les infrastructures d'une ville ce qui n'est pas le cas pour la municipalité de McWatters.

Sur les douze municipalités, neuf ont adopté un règlement autorisant le maire et le secrétaire-trésorier ou le greffier à signer la demande commune de regroupement, soit : Arntfield, Bellecombe, Cléricky, Cloutier, Évain, Montbeillard, Rollet, Cadillac et Rouyn-Noranda. Quatre municipalités s'opposent, soit : la municipalité de D'Alembert parce que cette dernière s'oppose au partage de la dette commune. La municipalité de Destor, compte tenu des poursuites qu'elle intente contre sa mairesse¹⁰, refuse que cette dernière représente la municipalité au conseil provisoire tel que prévu dans l'article 5. La municipalité de McWatters aurait préféré la mise en place d'arrondissements permettant un cadre de compétence et de gestion au niveau local. Et finalement, la municipalité de Mont-Brun

⁹ Voir tableau numéro 5, en annexe 7

¹⁰ Concernant une fraude pour une somme de plus de 50 000 \$ sous son règne. ATTENTION! La preuve n'a pas été faite qu'il y a eu fraude.

stipule qu'un seul modèle a été étudié et qu'elle aurait souhaité que l'option une ville centre et trois ou quatre municipalités fassent l'objet d'une étude et d'une analyse sérieuse. La nouvelle suite aux fusions sera constitué le 1^{er} janvier 2002 et il n'y aura pas différence notable entre le rapport du conciliateur et le décret de la nouvelle ville de Rouyn-Noranda

1.10 Conclusion

Dans le premier chapitre nous avons vu que Durham est à l'origine du vaste mouvement de municipalisation du Québec. Pour Durham, il est clair que l'absence totale d'institutions municipales locales est une cause directe de la mauvaise administration du pays. Malgré ce vaste mouvement de municipalisation, le gouvernement constate un développement inégal entre les régions, il met donc de l'avant divers moyens afin d'arriver à une meilleure équité territoriale en matière de développement. Il lui apparaît clair que la meilleure façon d'arriver à un développement équitable passe par une diminution du nombre de municipalités se traduisant par des fusions afin de créer des pôles économiques plus forts (MAMM, 2000). Apparaît alors le vaste mouvement des regroupements municipaux, d'abord sur une base volontaire en 1965 mais sans grand succès. Puis, par l'adoption des Lois 170 et 124 en 2000, obligeant le regroupement de certaines municipalités avec d'autres. Nous avons vu que pour la MRC de Rouyn-Noranda, la Loi 124 a obligé le regroupement de l'ensemble des municipalités et des territoires non organisés de son territoire.

On constate cependant que dans ce vaste mouvement de fusion, aucune étude n'a été effectuée afin de vérifier l'influence qu'aura la perte des gouvernements locaux sur la vitalité des milieux ruraux. Le but de cette recherche est d'essayer d'en comprendre l'influence selon la perception des gens des milieux ruraux. Mais avant d'aller plus loin, il nous apparaît important de mieux comprendre et définir la vitalité. Cette notion sera approfondie dans le chapitre qui suit.

CHAPITRE 2 : CONTEXTE THÉORIQUE DE LA RECHERCHE : NOTION D'IDENTITÉ, ET THÉORIE DU DÉVELOPPEMENT LOCAL

Dans le présent chapitre nous visons à mieux comprendre les diverses notions favorisant la vitalité des milieux. Nous souhaitons ainsi poser les bases théoriques qui nous permettront de mieux saisir les divers facteurs qui peuvent influencer le dynamisme des collectivités rurales. De plus en plus de théoriciens pour qualifier le dynamisme local parlent d'une « approche culturaliste ». À travers cette approche ont parlé beaucoup de l'importance de la mobilisation collective pour favoriser le développement local et l'identité territoriale. L'identité et le sentiment d'appartenance à une communauté seraient à la base de la vitalité et de la solidarité qui créent un milieu porteur pour le dynamisme local. Afin de bien comprendre, nous vous décrirons la notion d'identité pour ensuite exposer quelques théories du développement local et du dynamisme local.

2.1 La notion d'identité

L'identité est difficile à définir, c'est une notion vaste et diversifiée. L'identité varie selon les individus, le contexte, le lieu, le temps et l'espace. Chaque individu a son identité propre mais pour le même individu, elle peut prendre des dimensions différentes et changer au cours de sa vie. De ce fait, un individu peut avoir diverses identités : ce peut être une

identité sociale, collective, régionale, locale, fonctionnelle, ou autre. De plus, l'identité d'un même individu évolue dans le temps selon les situations et l'espace. Mais qu'est-ce que l'identité, et comment la définir pour bien la saisir et en comprendre toutes les nuances ?

Gustave-Nicolas Fischer (1986) décrit l'identité comme étant une notion exprimant la résultante des interactions complexes entre l'individu, les autres et la société. Il définit l'identité comme : « [...] les différentes modalités du sentiment et de la représentation de soi qui découlent des formes d'interaction soi/autrui, dans un contexte social donné, et qui déterminent qui nous sommes » (Fischer, 1986, p. 169). L'identité d'un individu se modifie donc en fonction du vécu de ce dernier et de ce fait, un même individu peut avoir de nombreuses identités qui varient au cours de sa vie.

Pour Fischer, il existe deux perspectives de l'identité. La première privilégie les caractéristiques individuelles et définit les modalités de constitution de soi, à partir d'une absorption du social par l'individuel. La seconde privilégie les caractéristiques collectives et définit les modalités d'appartenance de l'individu à un groupe, une catégorie sociale, à partir de son intégration à un système donné.

2.1.1 L'identité personnelle

Fischer définit l'identité personnelle par le désir que possède un individu d'être reconnu comme unique et différent des autres. On parle alors de la délimitation du « moi ».

L'identité individuelle se traduit donc par le concept du Soi « c'est-à-dire les caractéristiques individuelles que quelqu'un s'attribue et qui lui permettent de se dire et de montrer qui il est » (Fischer, 1986, p. 163). Dans les faits, l'individu prend conscience de son « moi ». Toutefois, ce sentiment touche également au champ de la sociologie parce que ce sentiment se situe dans un rapport avec l'autre, avec les valeurs et les rôles sociaux. Car « c'est dans le rapport à l'autre que s'élabore le soi » (Taboada-Leonetti, 1990, p.62). On parle alors d'identité sociale.

2.1.2 L'identité sociale

Tout individu a besoin d'être reconnu et accepté par les autres. La construction du « moi » se fait à travers les autres. L'identité sociale est une partie intégrante de l'identité personnelle. Elle se construit par rapport à l'autre et est un processus relationnel. Fischer affirme que l'identité sociale se définit par le système des normes et s'exprime à travers l'ensemble des rôles auxquels un individu se conforme pour répondre aux attentes des autres, d'un groupe social ou d'une situation donnée (Fischer, 1986, p. 163). De ce fait, elle est continuellement en mouvement.

Klein et Tremblay (1993) affirment également que l'identité se construit par rapport à l'autre. Dans leur texte, ils stipulent que les individus ont plusieurs identités et appartenances et qu'ils s'en servent selon le cas. Ils traitent particulièrement de l'identité

sociale et de l'identité territoriale. Pour ces derniers l'identité sociale serait une partie intégrante de l'identité personnelle. Elle ne se limite pas à un territoire, ni à des limites géographiques mais réunit des individus localisés dans des lieux divers et éloignés. Leur identité commune peut être reliée à une strate sociale ou socioprofessionnelle ou une classe sociale. Elle se forme donc selon les personnes et les situations.

2.1.3 L'identité territoriale

L'identité territoriale quant à elle se réfère à un espace géographique défini selon les situations. Selon la situation et le lieu, le territoire d'appartenance sera décrit à un niveau local, ou régional, ou provincial ou même national. Pour Klein et Tremblay (1993), l'identité est également multiforme et très complexe. L'identité territoriale, c'est la conscience d'appartenance, par un groupe d'individus, à un espace culturel, social et historique. L'identité territoriale est nécessairement collective et se développe grâce à un ensemble de représentations qui renvoient à l'histoire, à une culture et à un projet collectif.

2.1.4 L'identité communautaire

Martin Simard (1999), quant à lui, décrit l'identité territoriale comme étant une identité communautaire. Il la définit comme « [...] l'un des éléments constituant la

communauté ou comme l'une des conditions de son existence » (Simard, 1999, p.25). Simard considère que le sentiment d'appartenance ou l'identité territoriale sont simplement des synonymes de l'identité communautaire en ce que l'appellation fait référence à l'identification que se fait un individu de sa communauté. Simard considère que l'être humain existe à travers une relation aux territoires et que l'étude de l'identité communautaire doit s'effectuer en considérant celle-ci en tant qu'élément participant à ce processus. Pour Simard « le territoire est tout d'abord un vécu formateur de sens, un lieu d'enracinement et d'attachement individuel et collectif. Les bâtiments, les arbres, le paysage en général et les personnes que l'on croise sont alors investis d'émotions et de souvenirs » (Simard, 1999, p.27). Et c'est l'ensemble de ces éléments qui favoriserait le développement de l'identité communautaire. On parle alors d'appropriation de l'espace. L'espace physique joue donc un rôle important dans le processus de construction identitaire.

Mathieu et Lacoursière (1991) partagent cette vision, mais ils mettent l'accent sur le fait que l'identité est vue comme ce par quoi des personnes se sentent liées les unes aux autres, de façon passagère ou non. L'identité découle de nos propres perceptions tout autant que de nos rapports à l' « Autre ». Elle n'est jamais fixe et varie dans le temps au fil de nos expériences et selon les lieux fréquentés. L'identité communautaire permet de concevoir la vie collective comme un prolongement de la vie privée.

2.1.5 L'identité locale

Michel Bassand, dans ses nombreux écrits, reconnaît lui aussi l'importance de l'espace dans le développement du processus identitaire. Pour Bassand (1992) l'identité d'un individu peut être régionale, sociale, fonctionnelle, locale. En fait, chacun a ses propres points de référence identitaire, certains s'identifient à leur localité, d'autres à leur région, d'autres au quadrilatère que représente la maison, le logement.

Plus précisément, Bassand (1992) fait ressortir trois types d'identité : l'identité historique et patrimoniale, l'identité projective fondée sur un projet local et l'identité vécue. Ainsi, l'identité historique et patrimoniale est construite à partir des événements passés qui sont importants pour la collectivité ou sur un patrimoine socioculturel, naturel et socioéconomique. L'identité projective est une représentation du futur de la localité par la réalisation de projets en tenant compte ou non de son passé. Finalement, l'identité vécue est le reflet de la vie quotidienne et du mode de vie actuel dans la localité dans laquelle peuvent s'y trouver combinés des éléments historiques, projectifs et patrimoniaux.

L'identité locale a toutefois subi des changements importants. En effet, Bassand (1992) affirme qu'autrefois la localité donnait à ses habitants l'essentiel des ressources nécessaires de leur naissance à leur mort. L'insertion sociale y était très forte et l'attachement au territoire y était prédominant. De ce fait, la population était fortement impliquée dans les divers processus d'organisation de la localité. L'isolement permettait de créer des liens

forts entre les habitants. Aujourd'hui, on constate que l'ouverture sur le monde provoquée entre autres par la modernisation des systèmes de communication et des moyens de transport a brisé l'isolement et du même coup la dépendance des habitants face à leur milieu de vie. Aujourd'hui, le travail, les loisirs, la culture ne sont plus nécessairement situés dans la même localité. L'intégration sociale est faible et la solidarité est davantage extérieure à la localité (Bassand, 1992, Dionne et Thivierge, 1997).

L'identité a donc subi des transformations et ne peut plus être fondée exclusivement « sur la quête et le culte de ses racines et de ses traditions » (Bassand, 1992, p.281). Il n'en demeure pas moins que l'identité est un élément marquant pour le développement d'une communauté car cette dernière est stimulante pour ses habitants et suscite une fierté d'appartenance, une volonté d'agir en sa faveur.

2.1.4 Identité et fusions municipales

Dans le contexte des fusions des petites collectivités rurales de la MRC de Rouyn-Noranda, le paysage territorial va nécessairement être modifié. Qu'on pense au découpage territorial des districts électoraux qui se verra élargi allant jusqu'à comporter trois collectivités rurales pour un district ! Les individus auront donc à se redéfinir dans ce nouveau territoire et l'identité de ces derniers risque également d'en être influencée. Dionne et Thivierge stipulent qu'il « apparaît important de réactiver les liens

communautaires et territorialisés dans un milieu donné pour mieux y assurer le développement continu et progressif » (Dionne et Thivierge, 2000, p. 301). Ce sera le véritable enjeu de ce redécoupage territorial. Les théoriciens du développement local s'entendent pour dire que le développement des collectivités est fortement influencé par la capacité des acteurs locaux à maîtriser les facteurs multiples (économiques, symboliques et relationnels, politiques). La perte des gouvernements locaux risque d'éloigner la capacité de maîtriser ces facteurs et de ce fait influencer le sentiment d'appartenance et l'identité au territoire. Le redécoupage territorial et la perte des gouvernements locaux risque donc d'influencer le dynamisme local des petites collectivités périphériques. Mais qu'est-ce que le dynamisme local ?

2.2 Le développement local des petites collectivités périphériques

Il est difficile de parler de dynamisme local des petites collectivités périphériques sans relier cette notion à celle du développement. De façon générale, les théoriciens affirment qu'on reconnaît un milieu dynamique à sa capacité de maintenir ou de relancer son développement. La revitalisation de certaines petites collectivités périphériques représente, pour les leaders locaux, un enjeu afin de maintenir ces collectivités vivantes et dynamiques. C'est à travers le local et la prise en charge du développement par les milieux locaux que plusieurs acteurs redéfinissent la recomposition de la société civile et que la revitalisation des petites collectivités périphériques devient possible. On parlera désormais

de développement local. Mais là encore des théories s'affrontent, certaines diront qu'un milieu est dynamique s'il favorise l'émergence d'entreprises (la théorie du développement local entrepreneurial), d'autres parleront d'une prise en charge du milieu pour la sauvegarde d'un milieu de vie (développement local territorial).

2.2.1 Le développement local entrepreneurial

Les théoriciens du développement local entrepreneurial affirment que l'on reconnaît le dynamisme d'un milieu par sa capacité de maintenir ou de relancer l'économie en créant des entreprises. L'économie sera stimulée par les petites et moyennes entreprises (PME). Pour ces auteurs, la valeur d'une communauté est fonction de son potentiel économique. La communauté ne représente donc pas une valeur en soi qu'il vaut la peine de préserver pour les générations futures mais doit représenter un potentiel économique assurant sa survie, son développement, son dynamisme.

Les théoriciens du développement local entrepreneurial vont jusqu'à qualifier de «régions qui gagnent» ou de «régions qui perdent», les régions qui ont réussi ou non à maintenir ou à augmenter leur développement économique et leur dynamisme. En fait, une région gagnante serait celle qui comporte ou favorise le développement d'entreprises et une région qui perd serait celle qui comporte peu ou pas d'entreprises. Le développement des régions

est donc, selon les théoriciens du développement local entrepreneurial, tributaire du développement économique. «Les régions gagnantes seraient évidemment celles où les acteurs parviendraient à mettre en commun leurs énergies afin de mieux se positionner dans une course technologique et, notamment, par rapport aux innovations technologiques » (Klein et Morneau, 1997, p. 34). Le discours tenu par les théoriciens du développement local entrepreneurial se limite à la recherche de la viabilité économique des lieux (Klein, 1992). Pour qu'un milieu soit qualifié de «région qui gagne», il faut qu'à la base les décideurs locaux contribuent fortement à maintenir ou à relancer l'économie par la création d'entreprises. On dira alors que le milieu est « innovateur ». Pour ce faire, les décideurs et les acteurs locaux doivent mettre ensemble les énergies nécessaires favorisant l'émergence d'un réseau d'entreprises (Proulx, 1995). Pourtant, cela ne suffit pas pour relancer le développement et maintenir le dynamisme de l'ensemble des petites collectivités périphériques car les «régions qui gagnent sont des régions urbaines» (Benko; Lipietz; 1995. p.13). Il semblerait donc que ce ne soit pas toutes les régions qui ont la capacité de prendre en charge leur développement en se basant exclusivement sur le potentiel économique du milieu et ainsi relancer leur dynamisme. Afin de combler cette lacune certains théoriciens voient le développement local territorial comme étant une nouvelle piste de solution au mauvais développement.

2.2.2 Le développement local territorial

Le développement local territorial vise à trouver de nouvelles alternatives pour freiner la dévitalisation des petites collectivités. Afin de revitaliser les milieux et favoriser leur dynamisme, on mise désormais sur la mobilisation collective c'est-à-dire le processus par lequel les communautés se rassemblent pour contrer certaines décisions étatiques ou encore les restructurations de l'économie qui affectent l'avenir ou la vitalité de leur milieu (Dionne et Klein, 1995). Les mobilisations collectives auraient pour effet de relancer le développement, principalement parce que tous participent activement à la sauvegarde du milieu et de sa qualité de vie.

Quand des individus sont amenés à entretenir des rapports quotidiens - collaborent à l'organisation de projets collectifs, travaillent et prennent des décisions ensemble au sein d'entreprises dont ils sont les propriétaires, s'engagent dans la vie politique de la communauté, s'entraident dans les périodes de difficultés, se croisent régulièrement dans la rue - ils en viennent à se connaître, à se faire confiance et à nouer des relations durables, ce qui contribue à leur sécurité et au développement d'une culture locale (Nozick, 1995, p. 238).

La mobilisation des collectivités serait donc un moteur important favorisant le dynamisme du milieu et permettant de défendre les acquis, la qualité de vie étant devenue de plus en plus prioritaire (Dionne et Klein, 1995). Elle est très importante pour la relance de stratégies locales de développement (Klein et Morneau, 1997). Elle favorise les initiatives locales qui

sont davantage susceptibles de répondre aux besoins des populations locales (Dionne et Klein, 1993).

Le développement local territorial se veut beaucoup plus près de la réalité des populations et de leurs besoins puisqu'il est en fait issu des populations elles-mêmes. On parle de responsabilisation des régions face à leur développement. Le but du développement local territorial est de répondre aux besoins exprimés par la population qui occupe un territoire donné et de croire en la capacité de ces régions à se développer et à trouver des solutions favorisant leur développement. Walter Stöhr (1984) stipule que les milieux dynamiques utilisent et recherchent la mobilisation des ressources locales et régionales, tant au niveau des ressources naturelles que des ressources humaines. Les priorités de la production sont orientées vers les biens et les services ayant une valeur sociale et à la satisfaction des besoins fondamentaux de la communauté. Stöhr voit la participation de la population comme souhaitable et même nécessaire pour assurer un développement égal et soutenu des communautés régionales. Cela favorise l'émergence d'idées innovatrices apportant un souffle nouveau au développement et une volonté commune de construire un avenir.

2.3 Le dynamisme local

Les théoriciens ne s'entendent pas sur une définition précise du dynamisme local mais tous reconnaissent l'importance de la participation des populations à la revitalisation

de leur milieu et de la prise en charge par le milieu de la gestion de ses ressources. En fait, que l'on soit un tenant du développement local entrepreneurial ou du développement local territorial, tous font ressortir la nécessaire implication des communautés dans le maintien du dynamisme local. Dionne et Klein (1995) soulignent l'effet des révoltes territoriales sur les identités locales. Ces derniers affirment que les mobilisations collectives cimentent les tissus locaux et intensifient le sentiment d'appartenance au milieu géographique.

Cela suppose que pour maintenir un milieu dynamique, il faille une collaboration des leaders locaux et des populations. Dans la perspective des « régions qui gagnent » disent que : « Les régions gagnantes seraient évidemment celles où les acteurs parviendraient à mettre en commun leurs énergies [...] » (Klein et Morneau, 1997, p. 35).

On parle beaucoup de dynamisme local et de l'importance de la mobilisation collective pour favoriser le développement local et l'identité territoriale. De plus en plus les théoriciens du développement, pour qualifier le dynamisme local, parlent d'une « approche culturaliste ». Cette approche considère que le développement local est en grande partie tributaire des pratiques sociales et culturelles qui animent les territoires (Carrier et Jean, 2000). Le dynamisme local et la vitalité du développement seraient tributaires de la qualité du « tissu socioéconomique » (Côté 1999) ou de la vitalité des acteurs territoriaux, en fait de la qualité des liens qu'ils entretiennent entre eux (Benko et Lipiez, 1992; Vachon et Lemieux 1996). On utilise alors les notions de capital social, de vitalité communautaire et de vitalité culturelle.

2.3.1 Le capital social

Le capital social est une notion qui ne date pas d'hier, la première mention du terme a été apportée par un chercheur américain du nom de L. J. Hanifan en 1920, mais un des promoteurs le plus connu est Robert Putnam. Cette notion connaît un essor plus particulier depuis quelques années et a été notamment utilisée par les réseaux de la santé publique. Putman (1993), par ses travaux sur l'Italie, a voulu démontrer l'importance pour le dynamisme économique et politique de la richesse des relations associatives sous toutes ses formes. Cette richesse associative contribuerait au développement d'un climat de confiance interrelationnel favorisant du même coup la capacité de résilience d'un milieu. Putman définit le capital social comme « [...] les caractéristiques de l'organisation sociale comme les réseaux, les normes et la confiance qui facilitent la coordination et la coopération pour le bénéfice commun » (Putman, 1993, p.34).

Coleman (1988) abonde dans le même sens en affirmant que le capital social se développerait dans la coopération et l'aide mutuelle et qu'il se manifesterait à travers les réseaux, les normes sociales, les relations de confiance. Francis Fukuyama (1995) pour sa part affirme que la confiance est la vertu sociale qui, en permettant aux personnes de s'organiser et de s'associer spontanément avec d'autres, crée le capital social. Flora et Flora (1993) sont d'accord mais mettent un bémol pour les petits milieux. Ces derniers affirment que la mobilisation des ressources et de la qualité des liens ou des relations sont

importantes mais qu'elles doivent être diversifiées. C'est ce qu'ils appellent la diversité symbolique, qui fait référence à la multiplicité des valeurs et des opinions dans une communauté et à la capacité qu'aura celle-ci de favoriser les discussions autour d'une diversité de solution.

En ce qui concerne la diversité symbolique dans les milieux ruraux, Flora et Flora (1993) y voient un obstacle majeur possible, qu'ils définissent par la haute densité d'interconnaissance apportant une homogénéité dans les rôles. Cette homogénéité risque de mener à la suppression de la controverse, faisant ainsi s'envenimer et croître les problèmes à l'intérieur de la communauté (Carrier et Jean, 2000). Plus il y aura de personnes dans la communauté provenant de milieux différents qui s'impliqueront, investiront leur temps, leurs connaissances, leurs ressources financières et qui auront une reconnaissance publique de cet investissement, plus le fonds de capital social de la communauté sera important (Carrier et Jean, 2000).

Cependant, pour qu'une personne s'investisse et contribue à l'augmentation du capital social, il faut d'abord qu'elle ait un sentiment d'affiliation avec son milieu. Bassand (1982 et 1992) affirme qu'une identification forte des acteurs à leur localité, à son histoire ou à ses projets futurs, constitue l'ancrage pour les projets de développement de la localité. Plusieurs théoriciens tracent un lien entre appartenance locale des communautés rurales et vitalité de l'action collective (Dionne et Klein, 1995; Moquay, 1998).

2.3.3 La vitalité communautaire et culturelle

Bernard Vachon et André Lemieux (1996) parlent d'avantage de « vitalité communautaire » et de « vitalité culturelle » comme des facteurs qui sont porteurs pour le dynamisme local et le développement. Pour Lemieux et Vachon, l'identité culturelle et le sentiment d'appartenance sont à la base de la vitalité et de la solidarité qui créent un milieu porteur pour le développement local.

La vitalité culturelle se reconnaît à l'existence d'une identité offensive, c'est-à-dire à la capacité de promouvoir la spécificité de son territoire, de découvrir ses forces, ses qualités, sa créativité et les affirmer, mais également par sa cohésion sociale et la réalisation d'activités et d'événements culturels nombreux et variés favorisant l'expression individuelle et collective. La vitalité communautaire se reconnaît par le degré élevé de participation des citoyens dans la collectivité, les réseaux d'entraide, la présence d'associations variées, la qualité des relations entre les personnes et la confiance dans ses propres ressources. Toujours selon Vachon et Lemieux, la vitalité culturelle et la vitalité communautaire étroitement imbriquées favoriseraient le développement social et économique.

Pour favoriser autant le développement social qu'économique, il faut tenir compte d'un facteur qui est difficilement palpable « le climat ». Lemieux et Vachon disent que :

Le climat qui règne dans une communauté ou dans une entreprise dépend d'attitudes et de dispositions mentales : la perméabilité au changement, l'ouverture à l'innovation, le sentiment d'appartenance, la confiance mutuelle, la solidarité communautaire, le goût du risque, la capacité de réaction, l'aptitude au partenariat, la sensibilité à la beauté [...] (Lemieux et Vachon, 1996, p. 493).

Le climat est un facteur difficile à évaluer car il n'est pas quantifiable. Les divers facteurs inclus dans le climat exercent une influence sur la localisation des activités économiques, sur la croissance des entreprises et le développement des collectivités.

Les nuances apportées par Lemieux et Vachon enrichissent les notions d'identité et de capital social. En fait, la vitalité culturelle et la vitalité communautaire les bonifient puisqu'elles sont plus globalisantes et qu'on y retrouve le mélange du capital social et de l'identité. Le tout étant à la source du dynamisme et du développement des collectivités.

2.4 Résumé de la problématique, variables de la recherche et hypothèse

Nous avons vu dans le présent chapitre que l'identité est une notion importante pour comprendre la prise en charge par les communautés du développement de leur collectivité. L'identité est un élément marquant pour le développement d'une communauté car cette dernière est stimulante pour ses habitants et suscite une fierté d'appartenance, une volonté d'agir en sa faveur. Les théoriciens reconnaissent également l'importance de la participation des populations à la revitalisation de leur milieu. La mobilisation collective

favoriserait le développement local et l'identité territoriale, soit le dynamisme local. Certains théoriciens qualifient le dynamisme local d'approche culturaliste. Cette approche considère que le développement local est en grande partie tributaire des pratiques sociales et culturelles qui animent les territoires (Carrier et Jean, 2000). Mais au-delà de tout ça, plusieurs théoriciens tracent un lien entre appartenance locale des communautés rurales et vitalité de l'action collective (Dionne et Klein, 1995; Dionne, 1992; Moquay, 1998).

Nous avons également vu que tous les théoriciens affirment que l'implication des communautés est nécessaire pour le maintien du dynamisme local. Dionne et Klein (1995) affirment que pour maintenir la dynamique d'un milieu, il faut une collaboration des leaders locaux et des populations. Mais le dynamisme local et la vitalité du développement seraient tributaires de la qualité du « tissu socioéconomique » (Côté 1999) ou de la vitalité des acteurs territoriaux, en fait de la qualité des liens qu'ils entretiennent entre eux (Benko et Lipiez, 1992; Vachon et Lemieux 1996). Bernard Vachon et André Lemieux (1996) parlent davantage de « vitalité communautaire » et de « vitalité culturelle » comme des facteurs qui sont porteurs pour le dynamisme local et le développement. Pour Lemieux et Vachon, l'identité culturelle et le sentiment d'appartenance sont à la base de la vitalité et de la solidarité qui créent un milieu porteur pour le développement local.

Nous avons vu que les théoriciens du développement local, s'entendent pour dire que le développement des collectivités est fortement influencé par la capacité des acteurs locaux à

maîtriser des facteurs multiples (économiques, symboliques et relationnels, politiques) (Dionne et Klein, 1995, Morneau et Klein, 1997). Par les fusions municipales, la perte des gouvernements locaux risque d'influencer le sentiment d'appartenance et l'identité au territoire et d'éloigner la capacité de maîtriser ces facteurs.

2.4.1 Objectifs de la recherche, hypothèse et variables

Dans la présente étude nous utiliserons les notions de vitalité culturelle et de vitalité communautaire. La vitalité communautaire se reconnaît par le degré élevé de participation des citoyens dans la collectivité, les réseaux d'entraide, la présence d'associations variées, la qualité des relations entre les personnes et la confiance dans ses propres ressources. La vitalité culturelle se reconnaît par l'existence d'une identité offensive, en fait, par la capacité de promouvoir la spécificité de son territoire, de découvrir ses forces, ses qualités, sa créativité et les affirmer mais également par la manifestation d'un sentiment d'appartenance à son coin de pays, à un mode de vie spécifique et aux aspirations de sa collectivité et la réalisation d'activités et d'événements culturels nombreux et variés favorisant l'expression individuelle et collective.

Dans le contexte actuel des fusions massives des collectivités rurales imposées par le gouvernement, on peut d'ores et déjà supposer que les collectivités rurales qui réussiront à

maintenir ou à soutenir leur développement seront celles qui auront une vitalité culturelle et communautaire forte. En effet, ces dernières, grâce entre autres, à leur réseau de contacts, leur sentiment d'appartenance et leur lien de confiance sont davantage outillées pour faire face aux nouvelles structures. Ce qui reste toutefois dans l'ombre est l'importance ou l'apport des gouvernements locaux à la dynamique territoriale, la vitalité culturelle et communautaire. La question qui se pose alors est de savoir si la présence d'un pouvoir public local est importante pour la dynamique territoriale, pour le développement, pour la vitalité culturelle et communautaire. À partir de la vitalité culturelle et communautaire nous tenterons de comprendre l'influence de la perte du gouvernement local sur la vitalité des petites collectivités rurales.

Nous formulons l'hypothèse que la perte des gouvernements locaux aura une influence sur la vitalité communautaire et culturelle des petites collectivités rurales. Nous supposons que les collectivités rurales qui réussiront à se maintenir ou à se développer seront celles qui ont, avant les fusions, une vitalité culturelle et communautaire forte. Pour vérifier notre hypothèse, nous allons comparer deux municipalités récemment fusionnées avec deux municipalités ayant été fusionnées depuis quelques années. Nous essaierons à la lumière des indicateurs de la vitalité culturelle et communautaire dégagée par Vachon et Lemieux de voir si la perte des gouvernements locaux dans les localités ayant été fusionnées depuis quelques années a eu une influence sur la vitalité communautaire et culturelle du milieu.

Nous tenterons également d'évaluer le degré ou le niveau de vitalité culturelle et communautaire des municipalités récemment fusionnées selon la perception des leaders locaux. Par la suite, nous ferons ressortir la perception de ces mêmes leaders sur l'influence de la perte du gouvernement local sur le développement de leur collectivité. Évidemment, il aurait été intéressant de vérifier si la perception des leaders locaux s'avère véridique dans le temps mais cela aurait nécessité l'attente de quelques années. Nous ne pourrions donc pas en vérifier l'influence réelle, c'est la raison pour laquelle nous avons choisi de faire une étude de perceptions.

CHAPITRE 3 : CUEILLETTE DES DONNÉES ET MÉTHODOLOGIE

Le vaste mouvement de fusion amènera un changement majeur notamment au niveau de l'organisation territoriale mais aussi un défi majeur au niveau du développement et de la conciliation du milieu urbain et du milieu rural. La présente étude vise à comprendre l'influence de la perte des gouvernements locaux sur la vitalité communautaire des milieux ruraux. Il faut cependant spécifier qu'il s'agit d'une étude des perceptions à partir de personnes fortement impliquées dans les communautés rurales. Cette étude sera faite à partir d'indicateurs élaborés par Vachon et Lemieux (1996). Ce projet de recherche propose de poser cette question dans le cadre spécifique de la MRC de Rouyn-Noranda. Afin d'y arriver, nous décrirons dans le présent chapitre les aspects méthodologiques de la recherche, les dimensions et les indicateurs que nous utiliserons. Quelles est l'organisation du territoire de la MRC de Rouyn-Noranda ? Quels sont les critères qui ont justifié le choix des municipalités étudiées ? Qui sont les personnes interviewées, comment s'est effectué le choix de ces dernières ? Comment le questionnaire a-t-il été construit ? Et finalement comment se dérouleront les entrevues ?

3.1 La mesure de la vitalité communautaire et culturelle

Les travaux de Vachon et Lemieux (1996) serviront de prémisse à notre étude dans la mesure où ils font référence à des repères précis en ce qui a trait à la vitalité communautaire et culturelle. Pour la vitalité culturelle, ils identifient les indicateurs suivants :

1. L'existence d'une identité offensive (promouvoir la spécificité du territoire, découvrir ses forces, ses qualités, sa créativité et les affirmer)
2. La manifestation d'un sentiment d'appartenance à son coin de pays, à un mode de vie et aux aspirations de la collectivité (cohésion sociale)
3. La réalisation d'activités et d'événements culturels nombreux et variés favorisant l'expression individuelle et collective.

Pour la vitalité communautaire, ils identifient les indicateurs suivants :

1. Le degré élevé de participation des citoyens dans les affaires qui concernent la collectivité.
2. Les réseaux d'entraide informels pour soutenir, dépanner, faire une corvée...
3. La qualité des relations entre les personnes (convivialité, accueil, tolérance, compassion, générosité).
4. La confiance dans ses propres ressources en tant que communauté pour bâtir un projet collectif.

Vachon et Lemieux font également ressortir toute une série de facteurs invisibles qui ont une influence sur le processus de développement :

1. La perméabilité au changement;
2. L'ouverture à l'innovation;
3. Le sentiment d'appartenance;
4. La confiance mutuelle;
5. La solidarité communautaire;
6. Le goût du risque;
7. La capacité de réaction;
8. L'aptitude au partenariat;
9. La sensibilité à la beauté.

Lemieux et Vachon affirment lorsqu'ils parlent des facteurs invisibles que : « Les études qui scrutent les raisons du succès ou de l'échec des efforts de revitalisation ou de reconversion à l'échelle d'un pays ou d'un territoire local invoquent toutes les primautés des données immatérielles, « l'atmosphère » (Lemieux et Vachon, 1996, p. 493). Comme il s'agit d'une étude de perceptions nous essaierons de voir si nous pouvons faire ressortir certains facteurs invisibles lors de l'analyse des entrevues.

3.2 Le choix d'une région visée par la Loi 124

La présente étude en est une des perceptions sur l'influence de la perte du gouvernement local sur la vitalité communautaire des petites collectivités rurales. Pour ce faire, nous avons choisi de comparer deux municipalités fusionnées sur une base volontaire avec deux municipalités qui se sont vues dans l'obligation de se fusionner avec la venue de la Loi 124.

Comme nous désirons connaître l'influence sur les petites collectivités rurales, nous devons choisir une région visée directement par la Loi 124 et comportant des petites localités. Le choix s'est porté naturellement sur la MRC de Rouyn-Noranda pour deux raisons. D'abord, la MRC de Rouyn-Noranda possède un historique de fusion datant de 1986 avec la fusion des villes de Rouyn et de Noranda. Ensuite parce que nous avons été directement impliquée dans le processus de fusion en tant que conseillère municipale d'une petite municipalité périphérique et en tant que représentante au sein du comité politique responsable de l'écriture du décret. De ce fait, nous avons eu accès, facilement et rapidement, à toute la documentation nécessaire. Il faut spécifier également que le territoire de la MRC de Rouyn-Noranda est particulier, puisqu'il couvre une très grande superficie pour un très petit bassin de population. L'organisation territoriale y est particulière.

3.2.1 L'organisation territoriale de la Municipalité régionale de comté de Rouyn-Noranda

La MRC de Rouyn-Noranda est localisée au centre de la région de l'Abitibi-Témiscamingue et couvre un vaste territoire de 6 638 kilomètres carrés. Elle est ceinturée par trois MRC soit : la MRC d'Abitibi-Ouest au nord, la MRC de Témiscamingue au sud et la MRC d'Abitibi et Vallée-de-l'Or à l'est.¹¹ Constituée le 11 mars 1981, la MRC de Rouyn-Noranda comprenait avant les fusions en 2002 : deux villes soit Rouyn-Noranda et Cadillac, trois territoires non organisés (TNO) situés au sud-est de la MRC (Lac-Montanier, Lac-Surimau et Rapide-des-Cèdres, généralement reconnu comme TNO Rapide-Deux/Rapide-Sept) et onze municipalité rurales soit : Arntfield, Bellecombe, Cléricky, Cloutier, Destor, D'Alembert, Évain, McWatters, Mont-Brun, Montbeillard, Rollet. La MRC de Rouyn-Noranda comprenait une population de 43 651 habitants en 2000 et dont 72% résideraient dans la ville de Rouyn-Noranda. (Répertoire des municipalités du Québec, 2000).

¹¹ Voir carte numéro 2, en annexe 8

3.3 Le choix des municipalités

Dans cette section, nous justifierons le choix des quatre municipalités à l'étude. Nous décrirons ensuite chacune d'entre elles par une vue panoramique sous forme de tableau et nous exposerons la description des aspects socioéconomiques ainsi que leur évolution démographique de 1996 à 2001¹². Nous avons choisi de travailler principalement avec les statistiques de 1996 étant donné qu'au moment de la rédaction certaines données pour 2001 n'étaient pas encore disponibles, notamment le taux de scolarisation et le salaire moyen. Par contre vous trouverez en annexe 9 un tableau socio-démographique, comparatif des municipalités à l'étude incluant les données disponibles en 2001. En ce qui concerne le tableau panoramique des municipalités et des quartiers à l'étude¹³, il a été élaboré à partir d'une recension faite auprès des conseils municipaux, du ministère de l'Agriculture et des Pêcheries et de l'Alimentation, de l'Union des producteurs agricoles, de la Société d'aide au développement des collectivités (SADC) de Rouyn-Noranda, du Conseil régional de développement de l'Abitibi-Témiscamingue (CRDAT), du Centre local de développement de Rouyn-Noranda (CLD) et de Communication Québec.

¹² Voir annexe 9

¹³ Voir tableau panoramique des municipalités à l'étude en annexe 10

3.3.1 Le choix des deux municipalités fusionnées volontairement

Le choix des deux municipalités de la MRC de Rouyn-Noranda ayant été fusionnées sur une base volontaire s'est fait de façon relativement facile. En fait, seulement deux d'entre elles avaient ou ont déjà eu une facture rurale soit Granada et Beaudry. Lors de la fusion de ces deux municipalités avec Rouyn-Noranda, leur vocation rurale avait cédé la place à celle de banlieue, la majorité de la population active travaillant à la ville de Rouyn-Noranda.

Il est à noter que depuis 1996, il est impossible de distinguer la population de Granada par rapport à celles de Rouyn-Noranda. Autre fait important à noter, depuis 2001 les données statistiques de Beaudry sont intégrées à celle de Rouyn-Noranda sans possibilité de distinction.

3.3.1.1 Beaudry

L'ex-municipalité de Beaudry est située à 19 km de la ville de Rouyn-Noranda. Les premiers colons sont arrivés en 1933, l'économie locale était principalement basée sur l'agriculture et la foresterie. L'agriculture y occupait, à l'époque, une place prépondérante, les terres y sont riches et fertiles et la majorité de la population travaillait dans ce domaine.

Beaudry a été municipalisée en 1979 et s'est fusionnée sur une base volontaire en 1995 avec la ville de Rouyn-Noranda.

On remarque une progression constante quoique légère, de 3,9 % de la population entre 1991 et 1996 et 1,2 % entre 1996 et 2001. Fait à noter, entre 1996 et 2001, le nombre d'individus du groupe d'âge situé entre 0 et 24 ans diminue légèrement, par rapport au groupe d'âge situé entre 25 à 54 ans qui reste sensiblement le même et le groupe de 55 ans et plus qui augmente légèrement. En 1996, l'âge moyen de la population est de 35,9 ans et 58 % de sa population est âgée de plus de 25 ans. Selon Statistique Canada¹⁴, 98 % de la population parle français, 1,2 % parle français et anglais et 0,8 % ne parle que l'anglais. Toujours en 1996, au niveau de la scolarité, 17,4 % n'avaient pas terminé leurs études secondaires, 69 % avaient un diplôme d'études secondaires ou un diplôme d'une école de métiers ou un diplôme d'études collégiales. La population détenait un diplôme de niveau universitaire dans une proportion de 13,6 %. En 1996, le revenu moyen des familles comptant un couple marié ou un couple en union libre est de 45 240 \$¹⁵. En 1996, la majorité de la population travaille dans le secteur tertiaire (320 personnes), 110 dans le secteur secondaire et 70 personnes travaillent dans le secteur primaire. Le taux de chômage se situe, quant à lui, à 10,6% en 1996, on remarque une hausse de 6,2% du taux de chômage en 2001.

¹⁴ Statistique de 1996

¹⁵ Revenu moyen en 1996, au moment de l'écriture du mémoire les données 2001 n'étaient pas disponibles.

3.3.1.2 Granada¹⁶

Les premiers colons seraient arrivés en 1935, notamment à cause de l'expansion du secteur minier, sa principale source d'économie locale. Granada a été autonome durant plusieurs années et s'est rapidement développé grâce à l'industrie principale la « Granada Gold Mines ». Plusieurs clubs et associations voient le jour. En 1938 le village se dote de sa propre commission scolaire qui se fusionnera avec celle de Rouyn-Noranda en 1969. Comme il n'y avait pas d'école au village, l'enseignement était offert dans la maison des célibataires et dans les écoles de rang. La municipalité a été constituée en 1978 et s'est fusionnée sur une base volontaire en 1995.

¹⁶ Les recherches pour Granada ont été plus complexes. En effet, il nous a été impossible de retracer les statistiques de cette dernière depuis 1996. Granada à la suite de sa fusion avec la ville de Rouyn-Noranda n'est plus identifiée ou étudiée séparément par Statistique Canada. Il nous est de ce fait impossible de déterminer pour le quartier de Granada le nombre total de la population, le nombre d'individus par groupes d'âges, de déterminer le taux de scolarisation, le revenu moyen, les caractéristiques de la population active ainsi que le taux de chômage. De plus, il nous est également impossible de distinguer avec la ville de Rouyn-Noranda les entreprises du milieu, tant agricoles que les autres. Nous avons consulté le Ministère de l'Agriculture des Pêcheries et de l'Alimentation (MAPA) pour essayer de déterminer le nombre d'entreprises agricoles et nous avons rencontré le même problème d'agrégation. Nous avons toutefois pu retracer les grandes lignes historiques de la municipalité grâce aux Archives Nationales du Québec qui avait en sa possession deux livres sur la municipalité. L'un élaboré par la Société Nationale des Québécois et le second par des citoyens de la municipalité dans le cadre du Cinquantième anniversaire de la municipalité.

3.4 Le choix des deux municipalités ayant été fusionnées à la suite à l'adoption de la Loi 124.

Nous commencerons par décrire les raisons qui nous ont permis d'exclure certaines municipalités de l'étude pour nous orienter ensuite vers les deux municipalités retenues.

3.4.1 Les exclusions

Comme l'étude vise les petites collectivités rurales, nous avons exclu McWatters et Évain, qui sont beaucoup plus populeuses et limitrophes de la ville de Rouyn-Noranda. De ce fait, elles sont davantage considérées comme un prolongement naturel de la ville de Rouyn-Noranda. Elles ont toutefois conservé certains traits du caractère rural, puisque toutes les deux possèdent sur leur territoire des structures agricoles. Mais une fusion allait de soi pour ces deux entités.

Nous avons exclu la municipalité de Montbrun dans l'étude puisque cette dernière, au moment du choix des municipalités, avait fait une demande officielle à la ministre Harel afin de changer de MRC et d'être ainsi rattachée à la MRC de l'Abitibi-Ouest qui n'est pas visée par les AR. Comme la municipalité projetait, à l'époque, d'orienter davantage ses travaux en ce sens, l'étude aurait pu en être influencée. Il faut se rappeler que l'objectif de

l'étude n'est pas de faire le procès des fusions mais d'en évaluer les impacts sur la vitalité communautaire.

Nous avons également exclu de l'étude la municipalité de Destor à la suite des nombreux cas de poursuite contre la mairesse par son conseil. La dynamique intérieure de la municipalité en est donc fortement influencée. Les municipalités de D'Alembert, Arntfield et Montbeillard ont également été exclues parce qu'il n'y subsiste que très peu de vie de village, elles sont toutes les trois situées le long de la route principale (la 101) donnant accès à l'Abitibi-Ouest ou au Témiscamingue.

Cadillac a été naturellement exclues parce qu'on y retrouve davantage la structure d'une ville que d'une petite collectivité rurale. Cloutier a également été exclue parce que le milieu est stagnant. La municipalité vise davantage dans les fusions une économie au niveau fiscal plus qu'un développement accru. De plus selon la politique nationale de la ruralité, Cloutier aurait perdu son caractère rural (MREG 2001).

3.4.2 Le choix : Rollet et Bellecombe

Rollet, par sa distance de la ville centre subit très peu d'influence de cette dernière, elle est également située aux limites de la MRC et conserve encore un caractère agricole.

Le conseil municipal étant fragilisé depuis quelques années notamment par essoufflement, la municipalité s'est dotée d'une agente de développement afin de relancer le développement et le dynamisme du milieu. De ce fait, il devient intéressant d'étudier l'impact de la fusion sur la municipalité et sur la démarche entreprise par le milieu.

Bellecombe s'avère également un très bon choix puisque la municipalité est dynamique et engagée. Elle a un caractère semi-agricole et la majorité de sa population travaille à la ville de Rouyn-Noranda. La ville centre exerce donc un fort pouvoir d'attraction sur ses habitants et sur le milieu. De plus, comme nous habitons dans la municipalité, la relation de confiance étant bien établie dans le milieu, les personnes interrogées étaient moins réticentes à nous fournir les informations. Dans les sections suivantes nous vous décrirons les municipalités de Bellecombe et de Rollet.

3.4.2.1 Bellecombe

L'ex-municipalité de Bellecombe est située à 21 km de la ville de Rouyn-Noranda. Les premiers colons sont arrivés en 1935, l'économie locale était principalement basée sur la foresterie quoique l'agriculture y occupe sa place. Bellecombe a été municipalisée en 1979 et s'est fusionnée avec la ville de Rouyn-Noranda en 2002, à la suite à l'adoption de la Loi 124.

On remarque une petite diminution de 3,2% de la population entre 1996 et 2001 par rapport à une légère hausse, 0,3%, entre 1991 et 1996. Fait à noter, le nombre d'individus du groupe d'âge situé entre 0 et 24 ans est en perte par rapport au groupe d'âge 55 ans et plus qui est en hausse. Pour notre analyse du milieu nous utiliserons principalement les statistique de 1996 puisqu'au moment d'écrire ce mémoire certaines données de 2001 n'étaient pas disponibles. L'âge moyen de la population en 1996 est de 31,5 ans et 61 % de sa population est âgée de plus de 25 ans. Selon Statistique Canada¹⁷, 98 % de la population parle français et 1,7 % parle anglais. Au niveau de la scolarité, en 1996, 15,2 % n'ont pas fait d'études secondaires, 78,3 % ont un diplôme d'études secondaires ou un diplôme d'une école de métiers ou un diplôme d'études collégiales. 6,5 % de la population détient un diplôme de niveau universitaire. Toujours en 1996, le revenu moyen des familles comptant un couple marié ou un couple en union libre est de 48 779 \$. En 1996, la majorité de la population travaille dans le secteur tertiaire (250 personnes), 45 dans le secteur secondaire et 65 personnes travaillent dans le secteur primaire et le taux de chômage se situe à 19,4 %.

3.4.2.2 Rollet

L'ex-municipalité de Rollet est située à 55 km de la ville de Rouyn-Noranda. Les premiers colons sont arrivés en 1932, l'économie locale était principalement basée sur la foresterie quoique l'agriculture y occupe sa place. Rollet a été municipalisée en 1979 et

¹⁷ Statistique de 1996

s'est fusionné avec la ville de Rouyn-Noranda en 2002, à la suite de l'adoption de la Loi 124.

On remarque une diminution de 12,7% de la population entre 1996 et 2001 par rapport à une hausse, de 12,7% entre 1991 et 1996. Fait à noter le nombre d'individus du groupe d'âge situé entre 0 et 24 ans affiche une diminution par rapport au groupe d'âge de 55 ans et plus qui affiche une hausse significative. Encore une fois, nous utiliserons principalement les statistiques de 1996 puisqu'au moment d'écrire ce mémoire certaines données de 2001 n'étaient pas disponibles. L'âge moyen de la population en 1996 est de 34,6 ans et 64 % de sa population est âgée de plus de 25 ans. Selon Statistique Canada¹⁸, 98,1 % de la population parle français, 1,9 % ne parle que l'anglais. Au niveau de la scolarité, en 1996, 34 % n'ont pas fait d'études secondaires, 62,2 % ont un diplôme d'études secondaires ou un diplôme d'une école de métiers ou un diplôme d'études collégiales et 3,8 % de la population détient un diplôme de niveau universitaire. Toujours en 1996, le revenu moyen des familles comptant un couple marié ou un couple en union libre est de 40 464 \$. En 1996, la majorité de la population travaille dans le secteur secondaire (95 personnes), 50 personnes travaillent dans le secteur tertiaire et seulement 20 personnes travaillent dans le secteur primaire. Le taux de chômage se situe à 17,6 % en 1996 et on constate une nette hausse du taux de chômage en 2001 qui se situe à 26,9 %.

¹⁸ Statistique Canada, 1996

3.5 Comparaison entre les municipalités à l'étude¹⁹

Pour Beaudry, Bellecombe et Rollet on note les mêmes tendances démographiques. Le groupe d'âge de 0 à 24 ans a tendance à diminuer entre 1996 et 2001, le groupe d'âge de 25 à 54 ans est relativement stable comparativement au groupe de 55 ans et plus qui a tendance à augmenter. On constate de ce fait que la population totale a tendance à vieillir, plus particulièrement à Rollet où l'âge médian est passé de 34,6 ans en 1996 à 42,1 ans en 2001. Pour Bellecombe et Beaudry l'âge médian est relativement stable. En ce qui concerne la population totale, Bellecombe affiche une légère baisse et Beaudry une légère augmentation. Par contre, Rollet voit sa population diminuer de façon importante avec une perte de 12,7 % de ses habitants en 2001. Quant au secteur de travail, Beaudry et Rollet voient le nombre de travailleurs du secteur primaire diminuer de façon importante au profit du secteur secondaire et tertiaire, entre 1996 et 2001. Bellecombe a vu son nombre de travailleurs dans le secteur primaire presque doubler de 1996 à 2001 par rapport au secteur secondaire et tertiaire qui affichent une perte nette de travailleurs. Au niveau du taux de chômage, Bellecombe vit une situation relativement stable depuis 1996 par rapport à Beaudry qui a subi une hausse significative de 6,2 % et Rollet qui a subi une hausse importante de 9,3 %. La langue parlée est le français, soit à 98 % pour les trois municipalités. Au niveau du taux de scolarité, globalement la population de Rollet est moins scolarisée que celle de Beaudry et de Bellecombe qui affichent des similitudes.

¹⁹ Excluant Granada puisqu'il nous est impossible d'avoir les statistiques.

Tableau 1 Éléments comparatifs des municipalités à l'étude

	Beaudry	Bellecombe	Granada	Rollet
Superficie	121,20 km ²	737,72 km ²	127,89 km ²	415,20 km ²
Population	1 126 ha	776 ha	Non disponible	370 ha
Paroisse catholique	Saint-Clément	Sainte-Agnès	Saint-Guillaume	Sainte-Monique
Année d'arrivée des premiers colons	1933	1935	1935	1932
Municipalisation (année)	1979	1978	1974	1979
Fusion (année)	2000	2002	1995	2002
Économie lors de la création	Agriculture (principale) et forestière	Forestière (principale), agriculture et pêche	Minière (principale), agriculture	Forestière (principale), agriculture, villégiature

3.6 L'échantillonnage et le questionnaire

Dans les sections suivantes nous vous décrirons comment nous avons procédé aux choix des personnes interviewées, le questionnaire ainsi que les consignes et la planification pour les entrevues.

3.6.1 Les personnes interviewées

Notre recherche s'intéresse à la perception des intervenants sur l'influence qu'aura ou qu'a eu la perte du gouvernement municipal lors des fusions sur la vitalité communautaire et culturelle de leur collectivité. Pour ce faire, nous avons interrogé en premier lieu un représentant du conseil municipal dans chacune des municipalités choisies. Pour les municipalités de Beaudry et de Granada, il s'agissait du conseiller représentant l'ex-municipalité au conseil de la ville de Rouyn-Noranda. Pour Bellecombe et Rollet, il s'agissait du maire ou du maire suppléant en poste au moment de la fusion. Ces derniers nous donnaient trois noms de personnes fortement engagées ou ayant été fortement engagées dans le milieu. Afin d'assurer une bonne représentativité, les personnes ne devaient pas œuvrer dans le même domaine et nous demandions d'avoir au moins une personne du milieu des affaires, soit un entrepreneur.

3.6.2 Le questionnaire

La construction du questionnaire a nécessité plusieurs mois de travail et de réflexion. Il a fallu d'abord préciser les dimensions de la recherche et les indicateurs en rapport avec nos concepts. Le questionnaire a été divisé en quatre thèmes soit : l'identité sociale ou locale, les relations sociales et les liens sociaux, l'implication sociale et finalement l'impact des fusions sur la localité.²⁰

Comme il s'agissait d'entrevues semi-dirigées, les questions étaient globales et avaient chacune plusieurs sous-questions utilisées uniquement pour approfondir le thème si nécessaire. Le but était de ne pas orienter ou influencer les réponses afin de nous permettre de bien saisir la profondeur de la perception des individus sur l'influence de la perte de leurs gouvernements locaux sur la vitalité de leur milieu.

3.6.3 Consignes et planification des entrevues

Seize entrevues ont été réalisées, soit quatre par ex-municipalités sur une période s'échelonnant sur près de trois mois. Au départ, nous souhaitons effectuer les entrevues

²⁰ Voir questionnaire, en annexe 10

avant l'annonce officielle de fusion. Pour diverses circonstances, cela ne fut pas possible. Les entrevues ont donc eu lieu à compter du mois de janvier 2002, soit après que l'ensemble des conseils furent dissous. Nous considérons que ce facteur a joué en notre faveur. En effet, les personnes interrogées se sentaient plus à l'aise d'exprimer leur opinion librement, dû au fait notamment, que le débat pour ou contre la fusion n'était plus nécessaire. Les entrevues étaient d'une durée approximative d'une heure et se sont déroulées dans les lieux de travail, dans les maisons privées, dans les presbytères des paroisses ou dans les anciennes salles des conseils municipaux. Nous avons spécifié que le choix du milieu devrait être libre de contrainte afin que les personnes se sentent à l'aise de répondre aux questions sans se laisser influencer. Avec le consentement des intervenants nous avons demandé l'autorisation d'enregistrer les entrevues pour favoriser l'écoute et une bonne analyse des données.

Une agente de recherche a été engagée pour effectuer une partie des entrevues afin d'accélérer le processus avant que de nouvelles structures soient mises en place, notamment les conseil de quartiers. Nous ne voulions pas que cette mise en place influence la perception des intervenants. L'agente de recherche a effectué deux entrevues dans le quartier de Beaudry et trois dans le quartier de Granada. Elle a également effectué la transcription des entrevues.

La première prise de contact s'est faite par téléphone, par la suite une lettre²¹ était remise à chaque personne lors de l'entrevue, leur expliquant les buts de la recherche. Un formulaire de consentement²² devait être signé, afin de confirmer le désir des participants de poursuivre la démarche. Il est intéressant de noter que nous n'avons eu aucune difficulté à obtenir la collaboration des intervenants de Bellecombe et de Rollet. Par contre pour Granada, plusieurs intervenants ont refusé de participer, la recherche de candidats fut de ce fait plus laborieuse. Pour la municipalité de Beaudry, plusieurs candidats n'ont pas voulu retourner notre appel ou ont refusé de participer aux entrevues. Certains nous ont fixé des rendez-vous mais ne s'y sont jamais présentés, il a donc fallu rechercher de nouveaux candidats. Les entrevues pour Bellecombe et Rollet ont été effectuées dans les deux premières semaines suivant les fusions comparativement à Granada et Beaudry qui ont eu lieu entre janvier et mars 2002. Vous trouverez à la page suivante le tableau des personnes qui ont été interrogées.

Avant de procéder à l'analyse de nos entrevues, il s'avère important de situer les fusions municipales de la MRC de Rouyn-Noranda dans son contexte historique. Nous regarderons également l'historique des municipalités à l'étude ainsi que le profil socioéconomique et démographique de chacune d'entre elles.

²¹ Voir lettre en annexe 11

²² Voir formulaire de consentement, en annexe 12

Tableau 2 Descriptions des personnes interrogées

Entrevue	Age	Sexe	localité	Vie dans la municipalités
Entrevue 1	56 ans	H	Bellecombe	Parti à 12 ans, revenu à 18
Entrevue 2	72 ans	H	Bellecombe	Arrivé en 1938
Entrevue 3	48 ans	F	Bellecombe	A quitté environ 10 ans pour études
Entrevue 4	48 ans	F	Bellecombe	A quitté 2, 3 ans : études
Entrevue 5	?	F	Rollet	Parti environ 7 ans
Entrevue 6	48 ans	H	Granada	Arrivé en 1989
Entrevue 7	60 ans	F	Rollet	Arrivée en 1976
Entrevue 8	24 ans	F	Rollet	Arrivée depuis 1999
Entrevue 9	50 ans	H	Rollet	Arrivée en 1962
Entrevue 10	41 ans	H	Granada	Arrivé en 1988
Entrevue 11	58 ans	F	Beaudry	Parti 3 ans et revenue depuis 1964
Entrevue 12	40 ans	H	Granada	Arrivé en 1995
Entrevue 13	40 ans	H	Beaudry	Parti 3 ans pour études et revenu
Entrevue 14	63 ans	H	Beaudry	Arrivé en 1961 (saisonnier) Résident permanent 1998
Entrevue 15	39 ans	F	Granada	Arrivée en 1989
Entrevue 16	Environ 60 ans	H	Beaudry	Arrivé en 1988

CHAPITRE 4 : ANALYSE DE LA VITALITÉ CULTURELLE ET COMMUNAUTAIRE DES MUNICIPALITÉS À L'ÉTUDE

Dans le présent chapitre nous ferons l'analyse de la vitalité culturelle et communautaire des municipalités à l'étude. Cette étude sera réalisée à partir de la perception des personnes interrogées et du patrimoine de chacun des quartiers (voir en annexe 10). Par la suite, nous tenterons de voir si la perte des gouvernements locaux a un impact sur la vitalité des milieux, toujours selon la perception des individus interrogés.

Le présent chapitre se divisera en quatre sections : Beaudry, Granada, Bellecombe et Rollet. Chaque section sera divisée en quatre sous-sections présentant la perception qu'ont les personnes interrogées de la vitalité culturelle et communautaire du milieu, la perception de l'influence des anciens conseils municipaux face à la vitalité culturelle et communautaire du milieu, la perception de la vitalité culturelle et communautaire du milieu depuis sa fusion et finalement une analyse pour chacune des sections. Par la suite, nous comparons la perception des deux municipalités fusionnées avant 2002 avec celles des deux municipalités fusionnées depuis 2002. Nous compléterons ce chapitre en faisant ressortir les perceptions communes et les résultats de notre analyse

4.1 Beaudry

Dans cette section, pour la municipalité de Beaudry, nous vous décrirons la perception des personnes interrogées face à la vitalité culturelle et communautaire du milieu, à l'influence des anciens conseils municipaux sur la vitalité culturelle et communautaire et à la vitalité culturelle et communautaire du milieu depuis sa fusion. Finalement nous effectuerons l'analyse des résultats.

4.1.1 La perception de la vitalité culturelle et communautaire

Actuellement, pour la majorité des répondants, la vitalité culturelle du milieu semblerait peu présente. Il y aurait peu ou pas d'identité offensive, le sentiment d'appartenance au quartier serait moins présent, particulièrement auprès des nouveaux arrivants, et il y aurait de moins en moins d'activités et d'événements culturels favorisant l'expression individuelle et collective.

Il semblerait que la population était beaucoup plus encline à défendre la spécificité de son territoire et à innover pour maintenir la qualité de vie de leur municipalité avant la fusion qu'après les fusions.

[...] il y avait du baseball. Deux terrains de baseball. Un moment donné, un terrain ne suffisait pas, il y avait du baseball et du softball; la balle-molle. Il n'y a plus rien de ça [...] Quand j'étais jeune, c'était dynamique (entrevue 11).

[...] il y avait un bon restaurant, il y a eu des gens qui attiraient, qui étaient un peu créatifs comme visée, comme concept. Ça restait un peu Far West. Il faisait un bon menu. Les gens se rassemblaient de plus en plus autour... Il a brûlé. Maintenant, il y a un trou béant. Les deux dépanneurs sont dépassés complètement. Aucun des deux dépanneurs ne font des améliorations à leur business. Ça fait qu'on voit que ça se détériore... La poste ce n'est pas la poste, c'est un lieu de boîtes à lettre... Ça fait que le village manque complètement de dynamisme économique en réalité. (entrevue 16)

En effet, la population avait tendance à unir davantage ses forces et sa créativité en développant et en favorisant l'émergence de nombreux projets. Le seul projet nommé par trois des répondants à la suite de la fusion fut la construction de l'école, tous les autres découleraient de l'ancien conseil municipal (réseau d'aqueduc, construction du centre municipal, patinoire, pavage des rangs, etc.). Peut-être est-ce par manque d'information, puisqu'un des répondants, impliqué politiquement dans le milieu, a été en mesure de nous parler d'un projet en cours d'élaboration depuis la fusion. (Mise en place d'une maison d'hébergement pour les personnes âgées dans le quartier, projet sur lequel il est actuellement grandement impliqué).

Les répondants pensent que les pionniers de la paroisse auraient un sentiment d'appartenance beaucoup plus présent que les nouveaux arrivants. Pour ces derniers, le sentiment d'appartenance serait davantage orienté vers la ville de Rouyn-Noranda. Ils auraient choisi Beaudry à cause du mode de vie qu'ils y retrouvent (milieu plus calme, banlieue, grands espaces, proximité du lac, nature, etc.).

Les nouvelles familles qui s'en viennent à Beaudry là, ils disent : « nous autres, Beaudry, c'est un village dortoir. On vient ici pour se reposer. Notre travail est en ville, nos loisirs sont en ville, nos amis sont en ville, notre magasinage est en ville, fait que ce sont des gens que tu ne vois pas, que tu ne connais pas. » (entrevue 11)

Beaudry est majoritairement perçu comme étant un village dortoir sauf pour une des personnes interrogées, qui par son implication politique, ne perçoit pas Beaudry comme dortoir mais comme un quartier dynamique de la ville de Rouyn-Noranda.

En ce qui concerne la présence d'activités et d'événements culturels la majorité des répondants affirment qu'autrefois il y en avait plus. Aujourd'hui les gens du milieu se dirigeraient vers la ville pour la majorité des activités. Quelques activités subsistent encore telles que les courses de stock-car, le brunch de la fête des mères ou des pères, la popote roulante. Le taux de participation de la population aux divers événements serait faible selon les répondants.

Au niveau de la vitalité communautaire du milieu, la majorité des personnes interrogées la perçoivent en déclin. Des entreprises ferment (restaurant), il y a peu ou pas de développement économique. Ce qui fait dire à une des répondants « Ça fait qu'on voit que le village manque complètement de dynamisme économique en réalité » (entrevue 16).

Le journal local est menacé de disparition, le comité des loisirs éprouverait de sérieuses difficultés. On constate d'ailleurs, lorsque nous consultons le tableau du Quartier de Beaudry en annexe 10, qu'il y a peu d'associations ou de clubs actifs dans le milieu. Il y a peu ou pas de loisirs et de sports organisés pour les jeunes. Une fois encore, les répondants relient ce problème au faible taux de participation de la population aux activités du milieu.

Il y a un sérieux problème de relève au niveau des bénévoles, ce serait dans la majeure partie des cas les mêmes individus qui travaillent au maintien et au roulement de la vie communautaire du milieu. Un essoufflement commencerait à se faire sentir notamment parce que les gens impliqués vieillissent. De plus, les gens se fréquenteraient moins et se connaissent moins qu'il y a quelques années. La population serait sédentaire (Internet, TV) comme le dit un des répondants : « Les gens ne veulent plus mettre de temps à Beaudry. Les gens restent dans leur maison » (entrevue 13).

Malgré le fait que les gens se fréquenteraient et se connaîtraient moins, il y aurait de l'entraide informelle dans le milieu selon deux personnes sur quatre. En effet, on constaterait une forme d'entraide entre voisins allant du soutien au gardiennage d'enfants à la récolte des foin, mais ne cela ne semble pas rejoindre la majorité de la population.

Et un jour, il y a quelqu'un du village qui est rentré avec un camion et trois chevaux. Ils m'a dit : « Je vois que vous avez une belle prairie et de bonnes clôtures, est-ce que je peux déposer mes chevaux [...] » Mais oui [...] Les chevaux descendent et restent là une semaine (entrevue 16).

L'ensemble des répondants ont confiance dans le potentiel des ressources du milieu. En effet, selon ces derniers, il serait possible de relancer la vitalité communautaire du milieu, mais pour ce faire, il faudrait que les gens investissent à Beaudry plutôt que de s'orienter vers la ville. Il faudrait également que se développe une vie communautaire plus présente et que les gens arrêtent de vivre en « cocooning » (entrevue 11).

4.1.2 La perception de l'influence des anciens conseils municipaux face à la vitalité culturelle et communautaire

Tous affirment que l'ancien conseil municipal contribuait au maintien et au développement de la vitalité culturelle et communautaire de Beaudry. Beaucoup d'améliorations ont été apportées. Il y a eu l'aménagement du réseau d'aqueduc, de la patinoire, des terrains de balles et la construction du centre municipal. Le sentiment d'appartenance semblait être présent, selon les répondants, puisque la population s'impliquait dans la vie politique du milieu. La politique municipale était mouvementée, il y avait des débats d'opinions et beaucoup de candidats se présentaient aux élections. Un des répondants affirme : « Il y a eu parfois dans certaines années un ou deux candidats, pardon, plusieurs, un candidat pour être maire ce qui signifie qu'il y a des luttes de liste jusqu'à récemment » (entrevue 16).

Les activités et les événements culturels étaient nombreux, mais ils étaient en déclin bien avant les fusions faute de participation de la population aux événements. Un des répondants estime que les moyens financiers limités du conseil ne permettaient pas de réaliser de nombreux projets, mais la proximité du conseil leur permettait de se sentir plus écoutés.

« Avec les moyens du bord, avec les moyens qu'il y avait... Moi, je dis qu'il n'avait pas assez d'argent pour s'impliquer tellement » (entrevue 11).

Pour les trois autres répondants, le conseil était dynamique et contribuait largement au développement de la collectivité. Le transfert de nouvelles responsabilités par le gouvernement telles que l'entretien des routes, le service de pompiers, le service de police, etc., aurait obligé les conseils municipaux à se prendre en main.

Je dirais dynamique dans le sens que dans les dernières années, il y a eu beaucoup de responsabilités données par le gouvernement. Fait qu'ils n'ont quasiment pas eu le choix d'être dynamiques dans le sens de répondre aux attentes, aux responsabilités supérieures que le gouvernement leur donnait (entrevue 13).

La perception d'un conseil dynamique est toutefois quelque peu différente d'une personne à l'autre. En effet, pour l'un, les discussions chaudes et animées au sein du conseil municipal relèvent d'un problème de guerre de clan et d'esprit de clocher, pour l'autre elle est signe d'une vie municipale dynamique. Un des répondants nous dit à ce sujet

« Des clans. Des esprits de clochers. Bon. Untel disait : bon, bien moi, je veux ça. L'autre tout de suite disait : oui, l'autre disait : non. Fait que ça ne pouvait pas marcher » (entrevue 14).

On était toujours à se disputer. Et il y a eu des listes de position. Ça c'est une preuve qu'il y a quelque chose qui se passe... l'implication politique autour de l'ancien conseil municipal de Beaudry, je l'ai sentie en crescendo. (entrevue 16)

Globalement, l'ensemble des répondants sont convaincus que le conseil municipal de l'ancienne municipalité de Beaudry a grandement contribué à développer et à maintenir la vitalité culturelle et communautaire du milieu. Le degré de confiance dans ses propres ressources en tant que communauté pour bâtir un projet collectif était également présent.

Et lorsqu'on avait notre conseil municipal, je suis certain que chaque conseiller municipal qu'on avait, qui siégeait au conseil de Beaudry, l'ancienne municipalité savait exactement ce qu'ils voulait puis ils travaillaient avec son cœur puis ils donnait 100% de son... De ce qu'il avait à faire. Puis lorsqu'il siégeait sur un comité, il le représentait bien. (entrevue 14)

Pour l'ensemble des répondants, un conseil dynamique est à l'écoute des besoins du milieu, il favorise l'émergence de projets susceptibles de répondre le plus adéquatement aux besoins et aux attentes de la population. Le conseil de l'ancienne municipalité de Beaudry aurait favorisé la prise en charge de la population aux mieux-être de la collectivité et aurait été grandement à l'écoute des besoins. Malgré les budgets limités, chaque conseiller se serait investi pour favoriser et trouver des solutions vers l'atteinte des objectifs visant le mieux-être de la collectivité.

Et au fond quand on analyse la course de « stock cars », ce sont les jeunes, les jeunes de Beaudry qui pour canaliser leurs énergies, leurs amis dans le village, ont réussi à faire accepter qu'ils prennent des pistes de fortune... Mais ça, c'est le dynamisme des jeunes. Évidemment, ça été consenti par le conseil municipal et ça été consenti par de vieux sages et vieilles sages de village... (entrevue 16)

L'ensemble des répondants avaient confiance en son conseil municipal et estiment que ce dernier malgré le peu de moyens disponibles favorisait la mobilisation de la population, la vitalité et la solidarité qui créent un milieu porteur pour les activités économiques locales.

4.1.3 Perception de la vitalité culturelle et communautaire du milieu depuis sa fusion

En ce qui concerne la perception de la vitalité culturelle et communautaire du milieu depuis la fusion, les opinions sont très partagées. Deux personnes pensent que cela n'a eu aucun impact. Une personne interrogée pense que Rouyn-Noranda est gagnante au détriment de Beaudry, sans en spécifier la raison et le troisième croit qu'il est encore trop tôt pour se prononcer. Mais tous semblent d'accord pour dire que la fusion a eu des impacts positifs sur le milieu. Il y a moins de guerres de clocher, les routes sont mieux entretenues, le personnel est plus compétent, le conseiller est mieux rémunéré, les normes et les règlements sont mieux respectés, etc.

Je pense qu'il y a plus de compétences à Rouyn qu'on pouvait en avoir à Beaudry. [...] au niveau de l'inspecteur municipal, c'était plus relâcher. [...] Tandis que là avec la ville de Rouyn, il y a des règlements. Les règlements, ils les font suivre à la lettre. Ce sont des gens plus compétents (entrevue 13).

Un répondant s'inquiète pour l'identité et le sentiment d'appartenance. Pour lui, la ville de Rouyn-Noranda doit chercher à préserver l'identité locale et aura un énorme défi au niveau

du développement sociocommunautaire avec la fusion massive de l'ensemble des petites collectivités rurales.

[...] sur le plan de la vie sociocommunautaire, ils ont beaucoup de chemin à faire et encore, je reviens sur l'image. Pour que cette sorte d'identité locale du village soit préservée, quelque part, il faut lui redonner le nom de village de Beaudry ... Le premier impact c'est que le village s'est divisé, politiquement c'est divisé (entrevue 16).

Par contre, un des répondants demeure convaincu que l'identité n'a pas été perdue, d'autant plus qu'une affiche identifiant Beaudry est toujours présente à l'entrée du village.

La fusion aurait eu des impacts sur la vie de tous les jours pour trois des répondants. L'une a vu son compte de taxes augmenter, l'autre élu comme conseiller a vu le nombre de réunions quadrupler et enfin l'entrepreneur interrogé éprouve des difficultés au niveau de son entreprise agricole, notamment en ce qui concerne l'environnement, puisque les règlements de la ville ne sont pas encore adaptés à la réalité du monde rural.

Au niveau de la qualité des relations entre les personnes, les répondants estiment que la fusion n'a rien modifié, les gens impliqués continuent de s'impliquer. L'essoufflement des bénévoles et le manque de relève ne découle pas de la fusion mais était déjà une problématique dans le milieu.

4.1.4 Analyse

Nous constatons que la vitalité culturelle et communautaire du milieu est en déclin depuis déjà quelques années et que ce phénomène ne semble pas relié à la fusion municipale. L'identité offensive semble peu présente, le sentiment d'appartenance est davantage axé vers la ville que vers le milieu, notamment depuis l'établissement de nouvelles familles. Il y a de moins en moins d'activités et d'événements culturels, la population étant moins participative et ayant tendance à se déplacer vers la ville pour combler ses besoins en matière de loisirs. Le degré de participation des citoyens dans les affaires qui concernent la collectivité est en perte de vitesse et le milieu vit de sérieux problèmes au niveau de la relève de ses bénévoles. Il y a peu d'associations ou de clubs actifs et la qualité des relations entre les personnes n'est plus autant significative. Les gens ont tendance à vivre davantage dans le quadrilatère que représente leur maison. Toutefois le milieu bénéficie encore de certains réseaux d'entraide informelle et la population aurait confiance dans ses propres ressources en tant que communauté pour bâtir un projet collectif.

Tous s'entendent pour dire qu'actuellement la fusion ne semble pas avoir eu d'impact majeur sur la vitalité culturelle et communautaire du milieu. Les problématiques soulevées étaient déjà présentes avant la fusion. Les clubs, les organismes et les activités qui existaient avant la fusion sont toujours actifs actuellement. L'implication de la population

n'a pas diminué mais n'a pas augmenté. Par contre, il y a eu un effondrement de l'intérêt pour la politique municipale et la perte de la proximité du pouvoir fait en sorte que la population se sentirait moins concernée ou interpellée.

[...] il y a effondrement de l'intérêt pour la municipalité en tant que lieu politique (entrevue 16).

Il n'y a plus d'assemblées à Beaudry, fait qu'automatiquement on... Les gens ont moins de « feeling » par rapport à ça (entrevue 13).

La différence la plus importante, est la perte de la proximité du pouvoir et l'inquiétude qu'à long terme il y ait une perte au niveau de l'identité locale.

Plus c'est gros, plus c'est difficile d'avoir des réponses puis beaucoup de paperasse, beaucoup de papier... Plus c'est gros, plus tu attends... Je veux que Beaudry soit quelque part, maintenant c'est Rouyn-Noranda (entrevue 11).

Par contre, les répondants croient que la population a une grande part de responsabilité en ce qui concerne le développement de la vitalité culturelle et communautaire du milieu. Pour ce faire, il suffit que la population se mobilise et s'implique.

C'est sûr que ce n'est pas le conseil municipal de Rouyn qui va commencer bon, à planifier, bien des projets pour Beaudry. Ce sont les gens qu'il faut, qu'au départ s'impliquent puis qu'ils démontrent de la volonté là (entrevue 13).

4.2 Granada

Pour la municipalité de Granada, nous vous décrirons, dans les sections suivantes, la perception des personnes interrogées face à la vitalité culturelle et communautaire du

milieu, à l'influence des anciens conseils municipaux sur la vitalité culturelle et communautaire et à la vitalité culturelle et communautaire du milieu depuis sa fusion. Finalement nous effectuerons l'analyse des résultats.

4.2.1 La perception de la vitalité culturelle et communautaire

L'ensemble des répondants ne sont pas originaires de Granada mais y demeurent en moyenne depuis plus de 15 ans et une personne s'y est établie après les fusions. Il est assez difficile de définir s'il y avait une vitalité culturelle et communautaire plus forte ou moins forte avant la fusion. Actuellement, nous pouvons dire que la vitalité culturelle semble plus ou moins présente dans le milieu. Les gens adorent y vivre notamment parce qu'ils sont près de la ville, donc de l'ensemble des services. Le milieu de vie a été choisi notamment pour sa qualité, la proximité de l'école, l'excellent voisinage, le petit milieu, la tranquillité, et l'éloignement de la pollution de la mine. Le sentiment d'appartenance est davantage axé vers la ville qu'au milieu lui-même. Par contre, tous affirment avoir un fort sentiment d'appartenance à leur quartier qui pour eux représente le quadrilatère de la rue, plus que Granada en soi. De ce fait l'ensemble des répondants affirment que s'ils devaient déménager, ils rechercheraient un quartier (rue) similaire que ce soit en ville ou ailleurs. Ils se définissent davantage comme des citoyens que des campagnards.

Il y a eu beaucoup de projets qui ont été mis en branle par l'ancien conseil municipal (réaménagement de l'accotement de la rue principale, agrandissement de l'école, construction du gymnase, construction d'une piste cyclable, développement domiciliaire, l'aménagement des égouts, etc). Peu de gens ont parlé de nouveaux projets mis de l'avant depuis la fusion si ce n'est la construction du Centre Éric Desjardins²³. Toutefois un des répondants impliqué politiquement dans le milieu nous a parlé d'un projet de covoiturage pour tous les types de besoins et de clientèle. De plus ce dernier nous affirme qu'un système de surveillance a été mis en place pour diminuer le taux de vandalisme notamment au Centre Éric Desjardins.

Il y avait de nombreux événements culturels, activités, comités et clubs dans l'ancienne municipalité tels que le comité d'embellissement, le Festival de l'érable, le Centre de l'Amitié²⁴, le concours Salopette fleurie²⁵, le comité des loisirs. Certaines de ses activités, de ces clubs ou de ces comités existent encore, d'autres ont disparu telles que le concours Salopette fleurie, le comité d'embellissement ou le comité des loisirs.

En ce qui concerne la vitalité communautaire on note le même phénomène. Les gens parlent davantage du quadrilatère que représente la rue, ce qu'ils appellent leur quartier. Dans leur quartier (rue) il y aurait beaucoup de réseaux d'entraide informelle entre voisins.

²³ La patinoire extérieure a été recouverte par une toiture et porte le nom de Centre Éric Desjardins en l'honneur du joueur de hockey professionnel, Éric Desjardins, originaire de Granada.

²⁴ Point de vente d'articles usagés

²⁵ Concours d'aménagement paysager

Le voisinage serait fréquent et amical. Tous affirment entretenir d'excellents liens avec leur voisin immédiat. Par exemple une des répondants nous dit : « On se partage tout : les outils. On peut garder les enfants de l'autre » (entrevue 15).

La participation des citoyens serait très forte dans le quartier (rue) plus que dans le milieu lui-même (Granada). Concernant le bénévolat à Granada, ce serait le même noyau de personnes qui serait impliqué. Il y aurait un problème de renouvellement des bénévoles comme le dit un des répondants : « Ce sont les plus vieux de la place qui s'impliquent » (entrevue 6).

Selon les personnes interrogées, la population aurait confiance en son leader local soit, le conseiller du quartier. Tous se sentent écoutés par ce dernier et croient en son potentiel de réaction. Pour ce qui est de la qualité des liens entre les individus de la localité, il faut davantage parler de lien de bon voisinage que de liens très forts au niveau de la population de Granada. D'ailleurs un des répondants nous dit : « Tous les voisins, on est tous devenus amis, comme je disais, frères et sœurs » (entrevue 15).

De plus, les gens se définissent comme suffisamment attachés à leur quartier (rue) pour avoir confiance en la capacité de réaction en cas de nécessité. La confiance dans les ressources du milieu serait donc très présente. Un des répondants affirme : « Aussitôt qu'il y a de quoi c'est sûr qu'ils sont là » (entrevue 15).

La majorité des personnes interrogées nous ont davantage parlé d'activités organisées entre bons voisins que d'activités organisées dans la communauté. L'ensemble des personnes interrogées sont davantage impliquées dans divers comités au niveau de la ville de Rouyn-Noranda et même au niveau de la MRC que du quartier de Granada. Il nous est donc très difficile d'évaluer la vitalité culturelle et communautaire du milieu. Une chose est certaine, elle est très présente et très vivante au niveau du quadrilatère que représente la rue. Par exemple un répondant nous dit :

C'est sûr que tout le quartier, je ne peux pas te répondre mais quand je dis ma section de rue là, c'est vraiment dynamique. Ce sont des gens qui veulent qui sont fiers. Ce sont des gens qui s'impliquent dans des choses. Aussitôt qu'il y a de quoi c'est sûr qu'ils sont là. Toute la localité, je ne sais pas. Je ne pourrais pas... Je ne saurais pas quoi dire (entrevue 15).

4.2.2 La perception de l'influence des anciens conseils municipaux face à la vitalité culturelles et communautaires

Les personnes interrogées affirment majoritairement que le conseil municipal de l'ancienne municipalité a grandement contribué à la vitalité culturelle et communautaire du milieu. Une personne cependant stipule que le conseil éprouvait des difficultés à réussir son mandat à cause des moyens limités.

Je dirais moitié. Ce n'était pas... Ce n'était pas très actif. Ce n'était pas affreux mais il y avait juste tant de gens puis tant de choses qu'ils pouvaient faire puis ça

se faisait à la vitesse qu'il pouvait le faire ou avec le matériel qu'il pouvait faire mais c'était loin d'être parfait (entrevue 15).

Selon trois personnes interrogées beaucoup de projets ont vu le jour grâce au conseil municipal, l'école a été agrandie, une piste cyclable a été aménagée, etc. Il y a eu beaucoup d'améliorations au niveau des infrastructures municipales et le conseil municipal était considéré comme très proactif.

Il y avait de nombreux clubs et associations, beaucoup d'activités étaient organisées. Mais encore là les réponses ne sont pas claires. Il y a confusion entre les activités du quartier (rue) et les activités du milieu. Deux des répondants ont rapidement dévié la conversation pour parler du nouveau conseil de quartier et pour bien nous faire comprendre que selon eux la fusion n'a rien changé au niveau de la vitalité du milieu. Un des répondants nous a dit : « Le regroupement n'enlève pas nécessairement le dynamisme que les... C'est différent. C'est une approche différente » (entrevue 6).

Cependant, il ressort que le conseil municipal contribuait à la vitalité du milieu et que son leader, le maire en place, était visionnaire et proactif, ce qui aurait grandement contribué à l'amélioration de la qualité de vie. Donc les gens avaient confiance dans les ressources du milieu et n'avaient pas peur de soumettre des projets. Un des répondants stipulent :

Puis je dirais que monsieur B (le maire) qui avait cette vision là parce que c'est lui qui a fait pencher la balance par rapport à la grandeur du gymnase puis ce qui

faisait que ça faisait une salle communautaire plus grande... monsieur B(maire) était quelqu'un qui avait une vision en avant de lui (entrevue 10).

Pour l'ensemble des répondants, un conseil dynamique est à l'écoute de ses citoyens et des besoins du milieu. Il vise l'amélioration de la qualité de vie en favorisant l'émergence de projets susceptibles de répondre le plus adéquatement aux besoins et aux attentes de la population. Il s'assure de la santé et du bien-être des citoyens et il favorise le développement économique du milieu. Le conseil de l'ancienne municipalité de Granada aurait été grandement à l'écoute des besoins de la population. Deux des répondants estiment que le dernier maire en place, malgré les budgets limités, était un visionnaire et n'avait pas peur de faire prendre des risques avec son conseil. Cela aurait grandement favorisé le développement de l'ex-municipalité.

4.2.3 Perception de la vitalité culturelle et communautaire du milieu depuis sa fusion

L'ensemble des personnes interrogées croient que la vitalité culturelle et communautaire du milieu n'a pas souffert depuis la fusion. Pourtant on note la disparition de comités nécessaires au maintien de la vitalité d'un milieu tels que le comité de loisirs et le comité d'embellissement. Il semblerait, selon les personnes interrogées, que ces deux comités n'étaient plus nécessaires à cause de la proximité des mêmes services offerts par la ville de Rouyn-Noranda. Un des répondants affirme : « Par les services de Rouyn-Noranda

et comme on est à 5 ou 6 km, ce n'est pas très loin, ça fait que les gens... Les personnes qui étaient là ne sont plus nécessaires » (entrevue 6).

Tous semblent d'accord pour dire que la fusion a eu des impacts positifs : les routes sont mieux entretenues, le personnel est plus compétent, les normes et les règlements sont mieux respectés, etc. Deux des répondants nous disent :

S'il y a un gros trou à côté d'un égout ou quoi que ce soit, s'est réparé bien plus vite (entrevue 15).

[...] Il y avait très peu de dossiers, très peu de moyens. Pas capable de faire appel à des professionnels. Il n'y en avait pas de professionnels à l'interne et quand tu tombes dans une municipalité où maintenant, tu as un urbaniste, tu as un greffier, tu as des spécialistes en loisirs, tu as des choses... Les choses sont traitées différemment. Je dirais que les dossiers sont peut-être, avancent peut-être un plus vite et sont mieux montés (entrevue 6).

Il ne semble pas y avoir de différences notables. Les taxes ont un peu augmenté mais cela ne semble pas être un facteur d'irritation. Les entreprises du milieu n'auraient pas souffert de la fusion. L'offre, l'accessibilité et la qualité des services n'ont pas été influencées mais certains pensent qu'elles ont augmenté. Un des répondants nous dit : « Puis la démonstration était faite que bon, on avait au moins dans plusieurs cas, l'égalité de services et plus de services à meilleur prix, fait que... » (entrevue 6).

Par contre, le bénévolat aurait beaucoup diminué et la vie de village s'en serait ressentie. Il sera difficile, selon un répondant, de mettre en place un comité de quartier. Pour mettre en

place un tel comité, il faut obtenir 50 signatures d'appui et pour lui cela ne sera pas possible à Granada. En effet, l'implication est très faible à cause notamment de la proximité des services avec la ville de Rouyn-Noranda. Il nous dit :

Fait qu'au niveau du bénévolat, il y a eu une démotivation importante là... . Les personnes qui étaient là ne sont plus nécessaires... bien dans certains quartiers, il va y avoir les comités de quartier. Mais si ça prend 50 signatures ici, je sais que tu n'es pas capable d'avoir des gens sur le comité de loisirs... Puis le bénévolat a comme descendu avec la proximité des services. (entrevue 6)

Les personnes interrogées relient la diminution du bénévolat au fait que la nécessité est moins présente, puisque la ville bénéficie d'un personnel rémunéré pour effectuer certaines tâches réalisées bénévolement à Granada avant les fusions. Un répondant nous dit : « Pourquoi qu'on le ferait maintenant sous forme gratuite là, de bénévolat, nos taxes payent pour ça, bien là, on va laisser aller.... » (entrevue 6).

Le nombre d'activités et d'événements culturels aurait diminué dans le milieu. Mais les gens croient que la décroissance avait commencé avant les fusions. Certains clubs et associations se seraient fusionnées, c'est le cas entre autres du club de motoneige. Le développement domiciliaire pour sa part s'intensifierait. Une des personnes interrogées note qu'il y aurait moins de développement depuis la fusion mais selon cette dernière, cela est dû au contexte économique qui n'est pas favorable et au fait que la fusion est encore récente.

Du développement, c'est sûr et certain que d'après moi, il y en a moins parce qu'ils sont en période de fusion... De toute façon, ce n'est imputable nécessairement au conseil de ville, c'est la situation économique qui est comme ça (entrevue 12).

Deux des personnes interrogées ont soulevé la problématique du sentiment d'appartenance, mais pour ces dernières il s'agissait plus d'une crainte exprimée lors des discussions concernant la fusion qu'un état réel. D'autant plus que Granada a gardé son identification propre à l'entrée du quartier : « On conserve le nom, bien ça aide au niveau de l'appartenance comme tu as vu à l'entrée... » (entrevue 6) nous dit un des répondants.

Une des personnes interrogées croit qu'il s'agit d'une barrière psychologique que la population doit surmonter. Pour un des répondants, le sentiment d'appartenance c'est dans la tête et dans le cœur des gens et que fusionné ou pas cela ne change pas.

On va perdre Granada! On laisse aller Granada! ...Là, si on s'appelle plus village de Granada, on est quartier Granada, c'est tout... Une fois que tu as traversé cette barrière psychologique-là. C'est ça qu'il faut que le monde traverse... (entrevue 12).

Trois personnes interrogées croient que le milieu a une excellente capacité de réaction devant les problèmes qui pourraient se présenter et que la mobilisation sera facile pour défendre et promouvoir la spécificité du territoire si le besoin se fait sentir. Comme le dit un des répondants : « Les gens sont prêts là à s'arranger pour que tout fonctionne bien » (entrevue 15). Par ailleurs, une personne interrogée affirme que depuis la fusion cette mobilisation des forces n'a plus besoin d'être autant présente, puisqu'il y a moins de problèmes dans le milieu notamment au niveau de l'entretien des rues et du réseau d'aqueduc.

Un des répondants nous a nommé plusieurs dossiers issus de la volonté du milieu de promouvoir la spécificité de son territoire, dont il a été le défenseur auprès de la ville de Rouyn-Noranda, tels que l'aménagement d'un parc de planche à roulette (projet réalisé en collaboration avec des adolescents du milieu), l'aménagement d'une glissade derrière le Centre Éric Desjardins (projet réalisé en collaboration avec un enseignant en éducation physique du milieu).

Même si majoritairement les personnes interrogées en retirent beaucoup de positif, un des répondants avoue toutefois qu'il est plus difficile de se démarquer et de faire accepter les projets du quartier de Granada à travers les priorités de la ville de Rouyn-Noranda. La perte de proximité du pouvoir se fait sentir même s'il estime que le quartier a bénéficié d'améliorations depuis la fusion. Un autre répondant estime que : « [...] ce n'est pas évident d'être capable de passer ça au conseil. Il y a beaucoup de priorités dans une ville de la taille de Rouyn-Noranda... C'est une machine un peu plus complexe » (entrevue 6).

Les personnes interrogées affirment que la fusion n'a pas eu beaucoup d'impacts sur leur vie de tous les jours et sur les relations qu'elles entretiennent avec les gens du milieu. Le changement le plus notable fut, le changement d'adresse et de code postal. Une seule personne affirme que ses rapports avec certaines personnes de la communauté ont changé mais que cela s'atténue avec le temps. « Il y a certaines personnes qui m'en voulaient là

d'avoir, d'être intervenu, J'ai eu un impact assez important au niveau de la fusion-là... Mais ça s'atténue avec le temps. » (entrevue 6)

Trois personnes interrogées sur quatre affirment que leur implication personnelle ou l'implication personnelle de personnes qu'ils connaissent a changé depuis les fusions. Pour le conseiller du quartier, la charge de travail et le nombre de réunions auraient augmenté de façon très significative. L'implication bénévole d'une des personnes interrogées s'est déplacée au niveau de la ville et même au niveau de la région. Et finalement, une des personnes interrogées s'est complètement désengagée. Cette dernière ne se sent plus interpellée et ne sent pas qu'elle a une place au sein de la nouvelle grande ville. Elle affirme :

Mais ceux qui sont dans les comités, dans le fond, à Rouyn-Noranda, on ne les connaît pas bien... Tu sais, je n'en vois pas d'autres pour moi là. Je sais qu'il y en a plein-là mais pour moi, je n'en vois pas d'autres là. Je ne vois pas dans quoi je pourrais m'impliquer (entrevue 15).

En ce qui concerne l'implication des autres citoyens, deux personnes pensent qu'elle n'a pas changé mais ne peuvent se baser sur des faits réels. Deux autres croient qu'elle aurait diminué. Un des répondants nous dit : « ... ils se sont probablement impliqués dans d'autres choses » (entrevue 10).

4.2.4 Analyse

Il est assez difficile de déterminer si le quartier de Granada jouit d'une vitalité culturelle et communautaire forte puisque la majorité des répondants ont tendance à nous

parler de leur rue. En effet, la vitalité culturelle et communautaire de leur rue serait très forte, mais en ce qui concerne le quartier de Granada elle serait en déclin. Ce phénomène semble s'être accentué avec la fusion municipale.

L'identité offensive semble davantage présente au niveau du quadrilatère que représente la rue que du quartier lui-même. L'identité offensive du quartier de Granada aurait grandement diminué depuis la fusion, mais selon les répondants, elle ne serait plus nécessaire puisque la ville de Rouyn-Noranda répondrait de façon adéquate aux attentes et aux besoins des citoyens. Le sentiment d'appartenance est davantage axé vers la ville ou la rue que vers le milieu. Il y a de moins en moins d'activités et d'événements culturels, la population ayant tendance à se déplacer vers la ville pour combler ses besoins en matière de loisirs, mais ce phénomène existait déjà avant la fusion.

Le degré de participation des citoyens dans les affaires qui concernent la collectivité est en perte de vitesse et le milieu a vu l'implication, bénévole diminuer depuis la fusion. Toutefois, trois des répondants croient que le bénévolat se serait déplacé au niveau de la ville de Rouyn-Noranda et même au niveau de MRC, mais sont incapables de le prouver. Les clubs et les associations se seraient fusionnés avec ceux de la ville ou de la MRC, ce fut notamment le cas du club de motoneige. Les répondants estiment que les citoyens entretenaient plus de liens au niveau de l'ensemble de la collectivité avant la fusion. Aujourd'hui, les gens auraient tendance à vivre davantage dans le quadrilatère que

représente leur maison ou leur rue. Toutefois le milieu bénéficie encore de certains réseaux d'entraide informelle et la population aurait confiance dans ses propres ressources en tant que communauté pour bâtir un projet collectif.

Il est assez surprenant de constater que tous s'entendent pour dire que la fusion n'a pas eu d'impact majeur sur la vitalité culturelle et communautaire. Pourtant certains clubs et associations du milieu ont disparu. La perte de la proximité du pouvoir aurait grandement influencé le goût de s'impliquer dans le quartier et l'implication bénévole a considérablement diminué.

Bon, OK, occupez-vous en astheure! C'est plate mais c'est ça parce que c'est devenu grand, c'est devenu gros. On a l'impression que ton opinion ne valait pas... Tu sais, ce n'est pas pareil comme un petit village. (entrevue 15)

Mais globalement, les personnes interrogées sont très satisfaites de la qualité des services qui sont offerts à l'ensemble des citoyens du quartier. Même que dans certains cas, la qualité des services aurait augmenté (entretien des chemins, rapidité de réponses aux demandes, professionnalisme).

C'est sûr que moi, je suis pour ça parce que je vois juste des avantages. Depuis qu'on est ici, il n'y a eu aucun désavantage en se fusionnant. Nous autres c'est le contraire, on s'est enrichi là. Plein de choses qu'on n'avait pas, qu'on a astheure, qu'on a accès . (entrevue 15)

La peur de la perte d'identité n'est pas très présente dans le milieu selon les personnes interrogées. Cela est sans doute dû au fait que majoritairement les gens auraient un sentiment d'appartenance plus grand à la ville de Rouyn-Noranda qu'au quartier lui-même.

Il faut toutefois noter que l'ensemble des personnes interrogées ne sont pas des pionniers du quartier. Également tous ont parlé de la vitalité de leur rue qu'ils identifient au mot quartier. Pour ces derniers leur quartier c'est leur rue et non pas Granada. Ils ont une excellente connaissance de leur quartier (rue) plus que de Granada, sauf pour un des répondants qui de par son implication politique a une vision plus large du milieu.

Les personnes interrogées croient majoritairement que la population joue un rôle important face la vitalité culturelle et communautaire du milieu. En fait c'est à cette dernière qu'en incomberait la responsabilité. Deux des répondants nous disent :

C'est les gens qui sont soucieux des problèmes et qui en font part.... Ils cherchent à améliorer leur situation ou bien leur coin. Le dynamisme aussi, c'est par l'embellissement ou les gens... (entrevue 6).

Tu sais, je disais, les gens sont dynamiques mais moi, je te dis : c'est personnel (entrevue 15).

4.3 Bellecombe

Nous vous décrivons dans cette section la perception des personnes interrogées face à la vitalité culturelle et communautaire du milieu, à l'influence des anciens conseils municipaux sur la vitalité culturelle et communautaire et à la vitalité culturelle et communautaire du milieu depuis sa fusion pour la municipalité de Bellecombe. Finalement nous effectuerons l'analyse des résultats.

4.3.1 La perception de la vitalité culturelle et communautaire

Bellecombe aurait une vitalité culturelle très forte. En effet, un nombre important de la population serait originaire du milieu ou aurait contribué à sa colonisation. De ce fait, le réseau d'interconnaissance est très présent dans le milieu. Les gens se connaissent pratiquement tous et ont de nombreux liens de parenté. D'ailleurs, il est important de noter que l'ensemble des gens interrogés ont un lien quelconque de parenté entre eux. Le sentiment d'appartenance y est donc très fort. Une des personnes interrogées nous a dit : « Mais demain matin, tu me dis : il faut que je quitte la municipalité là, je m'arracherais la moitié des tripes. C'est pas compliqué » (entrevue 4). Des quatre personnes interrogées, deux y sont nées, une y est arrivée à l'âge d'un an et une autre a fait partie des colonisateurs et y habite donc depuis 1939.

Depuis quelques années, on note l'établissement de nouvelles familles mais elles ne sont pas encore majoritaires. La villégiature en bordure des points d'eau (Baie-Caron et lac Bellecombe) se développe et de plus en plus de personnes viennent s'y établir sur une base permanente. Selon la majorité des répondants, les gens y vivent et viennent s'y établir à cause de la qualité de vie (plein-air, proximité de plan d'eau, grands espaces, paix, tranquillité, pas de voisin proche). Un répondant nous a dit : « Les gens y viennent pour la qualité de vie » (entrevue 1).

Selon l'ensemble des répondants, la population unit facilement ses forces, ses qualités et sa créativité afin de promouvoir et développer la spécificité de municipalité. Cette mobilisation collective pour défendre les intérêts de la municipalité aurait toujours été très présente selon le colonisateur interrogé. Le milieu s'est amélioré considérablement grâce à cette volonté de développement (acquisition de routes carrossables, acquisition d'écoles de rang puis par la suite d'une école de village, défense des droits pour l'agriculture). Actuellement les enfants et l'école seraient source de mobilisation pour toute la collectivité. Les gens sont prêts à se battre pour garder les jeunes dans le milieu. Une des personnes interrogées affirme : « Je suis prête à m'impliquer pour les enfants » (entrevue 4).

C'est une municipalité qui se caractérise par sa diversité économique. Il y a plusieurs petites entreprises locales dont quelques-unes dans le domaine agricole et forestier. Il y a beaucoup d'activités dans le milieu : bibliothèque municipale, expositions, brunchs, soirées récréatives, nombreux clubs et associations, organisation des sports et loisirs très dynamique. Lorsqu'on fait la recension du nombre de clubs et d'associations du milieu, on remarque qu'il y a une très grande diversité et que tous les groupes d'âges sont touchés. Un répondant affirme cependant que les activités de grands groupes ont beaucoup diminué depuis quelques années.

Au niveau de la vitalité communautaire, elle serait toujours très présente mais aurait changé depuis quelques années. Tous affirment que le degré de participation des citoyens est

encore élevé mais aurait diminué. Un répondant estime que le bénévolat aurait diminué de 30% depuis quelques années. Par contre, on note que 10% de la population effectue du bénévolat sur une base régulière en étant impliquée dans divers comités ou organismes du milieu.²⁶ À ce nombre, il faut ajouter les nombreux bénévoles qui participent de façon sporadique ou de façon informelle à l'organisation de diverses activités, notamment au niveau de l'école. Un répondant a d'ailleurs dit : « Si tu ne t'arrêtes pas à regarder, tu ne vois pas ça mais combien de personnes se sont levées à 6h00 le matin pour aller déblayer des choses ou pour permettre des activités à des enfants » (entrevue 3).

Tous relie la diminution du bénévolat aux rémunérations accordées aux personnels en place dans la municipalité pour des tâches effectuées de façon bénévole dans les années antérieures. « Le bénévolat a disparu à partir du moment où on commençait à payer, tu sais. Le bénévolat a disparu, la motivation a disparu. » (entrevue 2)

Ce serait toujours le même noyau de gens qui effectueraient du bénévolat. Il y a une faible proportion de nouveaux bénévoles. Deux répondants ont des perceptions très différentes au niveau de l'implication des nouvelles familles qui s'établissent à Bellecombe. L'un croit que les nouvelles familles sont sédentaires et ne s'impliquent pas et l'autre croit au contraire que ces dernières se sont établies à Bellecombe parce qu'elles sentent qu'elles ont une place et qu'elles peuvent s'impliquer. Un des répondant stipule : « [...] ils sentent

²⁶ Statistique compilée à partir d'invitations au brunch de remerciement pour les bénévoles 2001

qu'ils ont de la place dans la communauté, qu'ils peuvent s'impliquer dans différents organismes, soit au niveau des sports et loisirs, au niveau de la culture... » (entrevue 1).

Il existerait également, selon une des personnes interrogées, des réseaux d'entraide informels au niveau de la municipalité. Cette dernière affirme également en bénéficier : « On s'entraide... mais s'ils ont besoin, ils appellent. Moi si j'ai besoin, j'appelle » (entrevue 3).

L'ensemble des personnes interrogées nous a parlé de la haute qualité des relations entre les personnes du milieu. Cela s'explique en partie par le fait que le réseau de relations personnelles est très présent. Une des personnes interrogées nous a dit : « Tu te sens plus concerné parce que tu as l'impression de travailler comme dans une grande famille » (entrevue 4).

Mais ce haut niveau d'interconnaissance n'empêcherait pas l'ouverture et l'accueil du milieu vis-à-vis les nouveaux. Rapidement ces derniers se sentiraient comme « chez-eux » : « [...] ça fait en sorte que les gens sont bien chez-nous. Donc, ils veulent venir s'installer et qu'ils ont, qu'ils ont de la place... » (entrevue 1).

La confiance dans les ressources, est très présente dans le milieu. Les idées pour bâtir des projets et l'entraide pour les réaliser sont nombreuses aux dires de l'ensemble des répondants. Un des répondant affirme : « Pour une petite localité comme la nôtre c'est... Je trouve ça extraordinaire... Il y a toujours quelque chose qui est en cours au niveau de la localité » (entrevue 3).

4.3.2 La perception de l'influence des anciens conseils municipaux face à la vitalité culturelle et communautaire

Tous affirment qu'un conseil municipal contribue grandement au maintien et au développement de la vitalité culturelle et communautaire d'un milieu. Trois répondants sur quatre estiment que le conseil était très dynamique et favorisait le développement du milieu. Cependant, parmi ces trois personnes, deux estiment que dans la dernière année du mandat, le conseil a nui au développement en rémunérant des personnes pour effectuer des tâches qui autrefois étaient faites bénévolement. Une personne affirme la même chose mais l'exprime autrement, en stipulant que cela aurait nui au bénévolat mais pas au développement du milieu : « C'est là que je dis que la municipalité est moins active parce qu'elle est rendue qu'elle paye pour faire des choses que... Au lieu de motiver, elle démotive » (entrevue 3).

Le quatrième répondant prétend, pour sa part, que depuis quelques années le conseil est peu actif : « ...il s'est installé une gang là, là bien reposante qui ne remet plus rien en question... » (entrevue 2). Ce dernier avoue cependant s'être isolé depuis quelques années, ne plus s'impliquer dans le milieu et ne plus avoir de rapport, de lien avec les gens du milieu.

Malgré tout, l'ensemble des répondants affirment que le conseil municipal favorisait la mobilisation et le développement de projets collectifs. Un des répondants nous a dit :

[...] si tu parles au maire, si tu parles à qui que ce soit de bénévole dans la localité, ils ont tous un projet en arrière de la tête à plus ou moins longue échéance mais tu as toujours quelque chose qui se fait en quelque part... (entrevue 3).

Un des répondants affirme même, entendre parler du dynamisme de la municipalité de Bellecombe par des gens de l'extérieur du milieu :

[...] même en ville, t'entendais souvent parler des municipalités qui fonctionnaient bien ou qui étaient plus dynamiques, puis Bellecombe sortait souvent. Fait que j'ai l'impression que oui, les gens autour représentent Bellecombe comme une municipalité dynamique (entrevue 4).

Grâce au conseil municipal, beaucoup d'améliorations ont été apportées dans le milieu, comme l'aménagement du parc de planche à roulettes, de la patinoire, du parc pour enfants, l'amélioration des structures municipales, l'éclairage de rue, etc. Le conseil aurait, selon les répondants, toujours supporté et favorisé l'implantation de clubs et d'associations dans le milieu. De ce fait, le milieu en possède une grande variété qui rejoint plusieurs groupes

d'âges. Le conseil par sa grande capacité d'écoute et son soutien aurait également favorisé la participation des citoyens et l'implantation de nouveaux projets dans le milieu.

Il était dynamique, oui parce que quand les citoyens demandaient de façon collective des éléments ou amenaient de façon collective des éléments, le conseil les prenait en considération et souvent qui faisait en sorte que ça se réalise (entrevue 1).

Pour l'ensemble des répondants, un conseil dynamique est à l'écoute de ses citoyens et cherche continuellement à améliorer la qualité de vie du milieu. Il favorise le développement social et économique. Il favorise la prise en charge de la population aux mieux-être de la collectivité. Les divers conseils municipaux de la municipalité de Bellecombe, à un moment ou à un autre, auraient réussi à remplir ce mandat. Pour un des répondants, un conseil est dynamique s'il réussit à garder les jeunes dans le milieu : «[...] le dynamisme, c'est de garder nos jeunes ici » (entrevue 4).

4.3.3 Perception de la vitalité culturelle et communautaire du milieu depuis sa fusion

Trois répondants sur quatre sont convaincus que le nouveau conseil de la ville de Rouyn-Noranda ne pourra pas contribuer au développement de la vitalité culturelle et communautaire du milieu. Un seul pense qu'avec les conseils de quartier la vitalité pourrait être maintenue. En fait, pour ce dernier cela va dépendre de la place réelle que donnera le

nouveau conseil de ville à ses conseils de quartier et cela va dépendre du conseiller en place :

Si on a un budget minimal pour être capable de fonctionner, opérer, sans être obligé de quémander à chaque fois, moi, je pense qu'on est capable de réussir à maintenir un sentiment d'appartenance dans le milieu, à maintenir une qualité de vie intéressante dans le milieu et de garder l'implication des gens aussi (entrevue 1).

La perte de la proximité du pouvoir, selon trois des répondants, va nuire considérablement au développement de la vitalité du milieu. Ces derniers croient également que le nouveau conseil ne sera pas à l'écoute du milieu et de ses besoins. Un des répondants nous a dit : « [...] c'est le pouvoir de décision que j'ai peur que ça influence... ça va être noyé dans l'ensemble... » (entrevue 4).

Le quatrième répondant abonde dans le même sens mais veut rester optimiste en affirmant que selon lui les conseils de quartier atténueront le problème s'ils sont utilisés adéquatement et que les services de proximité restent à l'intérieur de la communauté : « [...] je pense qu'on n'aura pas de problèmes, ça va continuer comme si presque rien n'était arrivé sauf juste si on centralise beaucoup » (entrevue 1).

Trois des répondants croient que la fusion aura un impact négatif sur le milieu notamment au niveau du taux de taxation mais également au niveau du sentiment d'appartenance. Une des personnes interrogées pense qu'il y aura : « Un désintéressement total. Les gens perdent

leur âme, perdent leur âme. C'est quoi l'identité ? Il n'y en a plus. Il n'y en a plus. Il n'y en a plus » (entrevue 2).

Les répondants pensent qu'ils se verront dans l'obligation de changer d'adresse et croient que plusieurs services seront centralisés. Un répondant nous a dit : « ... le changement le plus difficile des citoyens, ça va être de s'habituer d'aller chercher des services un peu plus spécialisés au niveau des centralisables, centralisés » (entrevue 1). Un des répondants affirme toutefois qu'il y a des points positifs. Selon lui, la prise de décision sera facilitée et plus rapide pour tout ce qui concerne la gestion du territoire.

Trois personnes sur quatre estiment que les fusions auront un impact sur leur vie personnelle. La première voit les problèmes au niveau pratico-pratique tels que les changements d'adresse, le changement du nom des rues. La deuxième, qui est entrepreneure dans le milieu, est très inquiète de la survie des petites entreprises qui devront endosser une charge fiscale supplémentaire dont l'instauration d'une taxe d'affaires qui n'existait pas avant la fusion. Selon cette dernière, si l'impact financier est trop grand pour son entreprise, elle fermera ses portes. La troisième personne estime qu'il sera plus difficile d'obtenir des réponses rapides à des petits problèmes courants et qu'il sera plus difficile de combler les besoins et les attentes des citoyens, d'obtenir le financement nécessaire pour finaliser l'aménagement du parc pour enfants, etc. Elle affirme :

[...], j'ai l'impression que pour les besoins puis les nécessités, pour les enfants, pour ces choses-là, je pense qu'on va avoir plus de misère à avoir ce qu'on a

besoin, ce qu'on veut. Puis même les péccadilles là, me font peur un peu. Je ne sais pas, si tu as besoin d'un voyage de sable sur le terrain de balle, tu sais [...] Ça va peut-être être le dernier des soucis. Ça moi, j'ai peur qu'au niveau des loisirs, au niveau de la dynamique, la motivation des gens, moi, j'ai peur que ça influence (entrevue 4).

Tous pensent que cela n'influencera pas les liens qu'ils ont actuellement avec les gens du milieu. Trois personnes pensent également que l'implication dans le milieu ne devrait pas changer et une autre croit que cela va tuer le bénévolat et que cela provoquera auprès de certaines personnes : « Un désintéressement total » (Entrevue 2). Par contre l'ensemble des répondants ont confiance en la capacité de réaction du milieu.

4.3.4 Analyse

La vitalité culturelle et communautaire du milieu est très forte. En effet, nous constatons que l'identité offensive est très présente dans le milieu et la mobilisation y semble facile. Cette identité offensive aurait toujours été très présente dans le milieu. Le sentiment d'appartenance à son coin de pays, à un mode de vie et aux aspirations de sa collectivité est prédominant. Cela est dû notamment au haut niveau d'interconnaissance et des nombreux liens de parenté. Il existe de nombreux clubs et associations dans le milieu et beaucoup d'activités et d'événements culturels sont organisés. De ce fait, l'ensemble des groupes d'âges du milieu sont rejoints d'une façon ou d'une autre.

Malgré le fait qu'on note une diminution de l'implication des bénévoles, le taux de participation demeure relativement élevé. Plus de 10% de la population effectue du bénévolat au sein des divers clubs ou associations; ce nombre ne comprend pas l'implication bénévole au sein de l'école. Il existe divers réseaux d'entraide informelle dans le milieu et la population a confiance dans ses propres ressources en tant que communauté pour bâtir un projet collectif.

Tous s'entendent pour dire que la fusion risque d'avoir des impacts négatifs sur la vitalité culturelle et communautaire du milieu. Cependant tous croient au fort potentiel de réaction de la communauté. L'identité offensive y est très présente, la mobilisation y semble facile. Le milieu jouit, depuis sa fondation, d'une vitalité culturelle et communautaire très forte. Malgré les craintes de l'influence de la perte de la proximité du pouvoir, tous misent sur le conseil de quartier pour maintenir et favoriser le développement de la vitalité du milieu. Le sentiment d'appartenance et les liens sociaux sont forts ce qui devrait contribuer grandement à maintenir le dynamisme du milieu. L'ensemble des répondants estiment que la vitalité culturelle et communautaire d'un milieu dépend de l'implication de la population.

« Puis ça serait possible et c'est vrai, que ça serait vrai à la condition qu'il y a des gens dans la population qui aient encore de la fierté puis qui veulent s'impliquer à nouveau. »

(entrevue 2)

4.4 Rollet

Dans cette section, pour la municipalité de Rollet, nous vous décrirons la perception des personnes interrogées face à la vitalité culturelle et communautaire du milieu, à l'influence des anciens conseils municipaux sur la vitalité culturelle et communautaire et à la vitalité culturelle et communautaire du milieu depuis sa fusion. Finalement nous effectuerons l'analyse des résultats.

4.4.1 La perception de la vitalité culturelle et communautaire

La vitalité culturelle et communautaire du milieu serait actuellement en perte de vitesse. Au niveau de la vitalité culturelle, la majorité de la population y habite depuis plusieurs années, les gens sont toutefois plus attachés à leur style de vie (grand espace, qualité de vie, nature, chasse, terre, liberté) qu'au milieu lui-même qu'ils jugent être en déclin. Ceux qui ont des enfants souhaitent qu'ils quittent le milieu parce qu'ils croient qu'il n'y a pas d'avenir pour eux à Rollet. Le taux de chômage y est d'ailleurs très élevé, soit plus de 26 %.²⁷ Le village serait un village dortoir et très peu de gens auraient un sentiment d'appartenance à leur localité. Le nombre d'activités diminuent rapidement et les

²⁷ Source Statistiques Canada 2001

gens s'impliquent de moins en moins et un des répondants affirme que : « Tous les comités sont tous en train de tomber » (entrevue 5).

Un phénomène est à noter : l'identité offensive a toujours été très présente dans le milieu. Le conseil municipal de Rollet a d'ailleurs effectué l'embauche d'une agente de développement afin de relancer la vitalité du milieu. Il y a eu la création d'une corporation de développement pour créer de l'emploi aux jeunes, une collecte de fonds pour sauver l'école. Plusieurs projets ont été mis de l'avant pour développer l'économie du milieu, mais tous affirment que la réalisation des divers projets serait reliée davantage aux individus qui s'impliquent dans le milieu qu'à la population en général. Les répondants affirment également ne pas avoir été soutenus dans les démarches à divers niveaux, local, régional et provincial par diverses politiques non favorables au développement économique du milieu. Ces coups de revers ont miné la volonté des troupes et contribué à la démobilisation du milieu. On sent nettement dans l'ensemble des entrevues que le moral est bas. Un des répondants va jusqu'à dire : « Mon Rollet est mort! » (entrevue 7). La vitalité communautaire est également en perte de vitesse. Tous affirment que ce sont toujours les mêmes personnes qui s'impliquent et qu'il y a un net essoufflement. Il n'y a pas de relève, il y a peu de bénévolat : « C'est toujours les mêmes personnes qui s'impliquent. Les gens sont fatigués » (entrevue 5).

La population est démobilisée. Cette démobilisation serait en grande partie tributaire des nombreux conflits au sein même du conseil, qui serait divisé et très inactif. Tous affirment qu'il y a un manque flagrant de leadership au sein du conseil, qu'on y retrouve de nombreuses guerres de clocher et de personnalité. Il n'y aurait plus de leader dans le milieu, les liens sont brisés et le milieu déstructuré. Pour un des répondants, il y a : « Trop de chicanes de clocher. C'était des chicanes de personnalité. » (Entrevue 5) Les gens ne croient plus en leur potentiel, le réseau de confiance interne est faible. Une des personnes interrogées affirme : « Un des problèmes qu'il y a, c'est que les gens n'ont peut-être pas assez confiance en leur potentiel. » (entrevue 8) Les gens se tournent vers l'extérieur pour essayer de résoudre leur problème interne. Un des répondants affirme sur le sujet :

Et la raison pourquoi souvent, les projets peut-être qu'ils n'enclenchent pas, c'est qu'à toutes les fois qu'on a besoin d'aller chercher du financement, un certain projet ou qu'on a besoin de quelque chose d'un petit peu plus gros, fait que là, on va demander de l'aide d'un organisme externe (entrevue 8).

Rollet est un milieu qui vit une problématique douloureuse et déchirante. La mobilisation est quasi absente et le lien de confiance mutuelle est brisé. Malgré une volonté ferme de certaines personnes de vouloir renverser la vapeur, les troupes sont épuisées. Pourtant, il y a eu des projets forts prometteurs d'avenir qui ont émergé de Rollet, tels que la chorale pour les personnes âgées ou la coopérative forestière. Mais tous affirment que de nombreux projets ont avorté parce que des gens venus de l'extérieur ont voulu imposer leur façon de faire. « Les gens de l'extérieur venaient mettre des bâtons dans les roues ou venaient, mettons, imposer des conditions qui faisaient que les projets plantaient » (entrevue 8). La confiance au potentiel interne a été sérieusement compromise par de nombreux essais de

développement ayant échoué. La fusion aurait contribué à diminuer l'optimisme des gens du milieu.

4.4.2 La perception de l'influence de l'ancien conseil municipal face à la vitalité culturelle et communautaire

L'ensemble des répondants estime qu'un conseil municipal local contribue au dynamisme d'une localité.

C'était la porte d'entrée, je veux dire de tous les projets, de toutes les actions. Le conseil est là pour gérer tout ça... Ils sont comme les premiers. Ils sont les responsables de... Moi je dirais qu'ils sont les responsables du premier dynamisme qui devrait découler de tout ça là. S'ils ne font pas grand chose, bien il ne se passe pas grand chose dans ton milieu. (entrevue 9)

Trois des répondants affirment que les derniers conseils n'ont pas réussi à remplir ces mandats et n'ont pas su être à l'écoute des besoins et des attentes de la population. Ils croient également que les derniers conseils municipaux n'ont pas contribué à maintenir ou à développer le milieu. L'une affirme que les guerres de clocher et les chicanes de personnalité étaient trop présentes et qu'il y avait un manque flagrant de leadership au sein du conseil. Deux prétendent que les nombreuses démissions au sein du dernier conseil (deux postes qui n'ont d'ailleurs jamais été comblés) n'ont pas favorisé la cohésion et ont miné la confiance des citoyens envers leur conseil. De plus, selon ces dernières, le maire en

place manquait de vision et de leadership. Un des répondants nous a dit : « Les gens ne savent jamais d'un mois à l'autre quelle va être la nouvelle orientation du conseil. Ça change à tout bout de champ. Il n'y a pas une vision » (entrevue 8).

Une seule personne croit que le conseil municipal contribuait à maintenir le dynamisme du milieu, mais que dans les dernières années, le manque de leadership du maire n'a pas favorisé son développement. Globalement, l'ensemble des personnes interrogées pensent qu'un conseil municipal contribue à maintenir et à favoriser le développement d'un milieu mais que dans leur cas cela ne s'est pas concrétisé. Pour l'ensemble des répondants, un conseil dynamique a une vision de l'avenir et est proactif. Il concentre ses énergies sur les projets qui favorisent le développement de la communauté, sur la santé et le bien-être de ses citoyens. Un conseil municipal doit être rassembleur et avoir des objectifs clairs et bien définis afin d'augmenter la qualité de vie dans le milieu. Il défend les intérêts de la communauté. Il encourage et agit à titre de mobilisateur afin que le village se développe tant au niveau social que économique. Un des répondants affirme qu'un conseil municipal se doit : « D'encourager ce qu'on a ici pour ne pas que ces choses-là meurent, puis encourager l'achat local » (entrevue 7).

4.4.3 Perception de ce que sera la vitalité culturelle et communautaire du milieu depuis sa fusion

L'ensemble des répondants ne croient pas que le nouveau conseil de la ville de Rouyn-Noranda contribuera au développement de la vitalité culturelle et communautaire. La perte de la proximité du pouvoir va grandement nuire au développement du milieu selon les personnes interrogées. De plus, ces derniers croient majoritairement que le nouveau conseil municipal ne sera pas à l'écoute du milieu et des ses besoins. Un des répondants affirme même : « Je pense qu'ils n'en n'ont rien à foutre de nous autres... On est trop loin... » (entrevue 7)

Une des répondantes émet toutefois une possibilité d'ouverture à travers les conseils de quartier. Pour elle, le conseil de ville ne peut pas favoriser la vitalité des milieux ruraux mais les conseils de quartier pourraient y arriver : « C'est les comités de quartier qui vont faire selon moi là, je pense... Que si les comités de quartier sont dynamiques, le... Ça va rester... » (entrevue 5)

Tous croient que la fusion aura un impact négatif sur le milieu. Certains croient qu'il y aura une augmentation des taxes, mais ce qui préoccupe le plus c'est la perte de la proximité du pouvoir et la perte du sentiment d'appartenance.

Ils vont vider nos paroisses. (entrevue 5)

La proximité est où ? On n'a aucune proximité. (entrevue 8)

Je dirais que le sentiment d'appartenance à la communauté n'est pas le même[...] Une crise d'identité très forte. (entrevue 8)

Le manque de représentativité au sein du nouveau conseil sera un facteur défavorisant pour les petits milieux qui n'auront que très peu de pouvoir.

Est-ce que Rollet serait représentatif en ayant une personne auprès de 21 personnes qui siègent autour du conseil ? Est-ce qu'on sent qu'on a de l'importance ? Non, il n'y en a pas. Comment est-ce que le conseil de ville pourrait être préoccupé particulièrement par ce qui se passe à Rollet ? (entrevue 8)

Le niveau de confiance dans les ressources du milieu a déjà diminué même si la fusion est relativement récente. Un des répondants affirme : « Mais on n'est pas au courant de rien puis là, les gens n'ont pas confiance non plus. » (entrevue 8)

Tous affirment que les fusions auront des impacts majeurs sur leur vie personnelle, certains pensent même à quitter le milieu. La qualité de vie et des tissus sociaux du milieu s'en ressentirait déjà.

Je suis comme en deuil. (entrevue 7)

Avec les fusions c'est en train de se dégrader ça. Ça a commencé. Ce n'est pas encore... Mais ça a commencé à se dégrader sérieusement. Puis si ça continue comme ça puis que la ville n'aide pas d'une manière ou d'une autre là, à retravailler les tissus sociaux, je ne peux pas le faire tout seul non plus là. (entrevue 8)

Trois personnes pensent que la fusion aura un impact sur les rapports qu'ils entretiennent avec les autres citoyens. Deux répondants affirment qu'ils vont se désengager et qu'ils ne s'impliqueront plus au niveau du quartier, de ce fait, ils auront moins de liens avec les gens de la communauté. Un répondant a d'ailleurs affirmé : « Moi, de ce côté-là, j'ai mis comme une barrière. C'est fini. Mes implications là, fini la politique » (entrevue 9). Un répondant affirme que les fusions ont eu un impact sur la vie de tous les jours de l'agente de développement puisque cette dernière a vu sa charge de travail augmenter.

Deux personnes sur quatre sont fondamentalement convaincues que le niveau d'implication des citoyens va diminuer. Les deux autres espèrent que le niveau d'implication va se maintenir mais sont loin d'être convaincues. Un des répondant affirme même : « Moi, je pense que c'est les gens qui vont se désintéresser. » (entrevue 5)

Tous pensent qu'il y aura des impacts sur les entreprises du milieu à cause de la taxe d'affaires qui alourdira la charge fiscale des entreprises. Pour ce qui est des clubs sociaux, les personnes interrogées n'ont pas vraiment d'opinion sauf en ce qui concerne la perte de proximité des services. Les membres des clubs et des associations devront faire leur demande de subvention auprès de la grande ville, il y a risque de démotivation devant les lourdeurs administratives qui étaient peu existantes avant. Un des répondants nous a dit : « Je peux-tu avoir 1500 piastres pour le remettre en état. C'est ça que je veux. Je ne veux pas te faire un document de 10 pages puis un rapport d'activités » (entrevue 8).

Les personnes interrogées ont trouvé toutefois des points positifs à la fusion. Il y aura moins de guerres de clocher, le personnel de la ville a un niveau de compétences plus élevé notamment au niveau des inspecteurs municipaux. Les normes et les règlements seront mieux respectés. Avec le nouveau transfert de responsabilités du gouvernement vers les petites municipalités, ces dernières étaient moins bien outillées pour y faire face. La fusion viendra combler cette lacune. « Mais là-dessus, je pense que ça va être bon parce qu'on va avoir des personnes plus compétentes pour faire ces choses-là puis ça va être plus... Peut-être mieux géré puis tout ça. » (entrevue 5)

4.4.4 Analyse

Nous constatons que la vitalité culturelle et communautaire est nettement en déclin. Le milieu n'arrive plus à maintenir sa vitalité. On observe que la population croit encore en sa capacité d'être créative pour résoudre le problème mais ne croit plus en sa capacité de découvrir ses forces, ses qualités et de les affirmer pour promouvoir la spécificité de son territoire. Les gens n'ont plus confiance en leurs propres ressources et le réseau de confiance entre les individus est faible. De ce fait, l'identité offensive est de moins en moins présente. Le sentiment d'appartenance au milieu est très faible, ceux qui ont des enfants souhaitent qu'ils quittent Rollet pour s'établir dans un milieu où la qualité de vie sera meilleure.

Tous s'entendent pour dire que les fusions auront un impact négatif sur la vitalité culturelle et communautaire du milieu mais sont capables de faire ressortir certains points favorables, lorsqu'ils songent aux transferts des responsabilités imposées par le gouvernement dans les dernières années au niveau de la gestion des déchets, des policiers, des pompiers et au niveau des normes et des réglementations qui sont de plus en plus complexes à appliquer.

On ne sait pas encore c'est quoi les normes. [...] ces lois là, elles étaient là avant, bien on les respectaient peut-être moins. [...] Si la salle respectait les normes, elle ne le respectait pas mais il (l'inspecteur municipal) n'était pas conscient qu'il s'engageait personnellement en mettant son nom (entrevue5)

Ils affirment que la perte de la proximité du pouvoir influencera de façon négative la motivation et l'implication des citoyens. Par contre, nous constatons que le milieu était déjà très fragilisé depuis plusieurs années. Des efforts considérables ont été mis en place afin de relancer la vitalité du milieu mais sans grand succès. De ce fait, les problématiques et les craintes soulevées par le milieu étaient déjà présentes avant le processus de fusion, telles que la démobilisation, l'essoufflement des bénévoles, le désengagement au niveau de l'implication sociale et communautaire, le manque de confiance dans les ressources internes, la diminution du nombre d'activités et du nombre de clubs, la qualité des relations entre les personnes, etc. L'engagement d'une agente de développement a redynamisé le milieu mais cela fut nettement insuffisant, dû au fait que le conseil municipal en place n'avait pas d'objectif précis ni de vision commune du devenir de la collectivité.

Malgré les impacts négatifs soulevés, l'ensemble des répondants estiment que la population a une grande part de responsabilité en ce qui concerne la vitalité culturelle et communautaire du milieu, que la ville ne peut pas être la seule responsable. Le rôle de la ville serait de soutenir et de favoriser la prise en charge du milieu afin de développer la vitalité du milieu et surtout de faire en sorte que les lourdeurs administratives soient atténuées. Les gens de Rollet aiment les choses simples et un peu informelles. Un répondant stipule : « Que si les comités de quartiers sont dynamiques... Ça va rester...Mais je dis que si on a un bon gang de personnes dynamiques par exemple... » (entrevue 5).

4.5 Comparaison entre le villages

Dans la présente section, nous comparons les perceptions des répondants provenant des deux quartiers fusionnés en 2002 avec celles des deux quartiers ayant été fusionnés avant 2002. Nous tenterons également de dégager l'influence de la perte des gouvernements locaux sur la vitalité des milieux dans ces deux contextes.

4.5.1 Beaudry et Granada

Nous arrivons sensiblement au même constat pour les deux municipalités fusionnées avant 2002. La vitalité culturelle et communautaire des milieux était en déclin avant les

fusions. Cependant nous constatons que pour l'ex-municipalité de Granada, la vitalité communautaire aurait souffert des fusions, notamment par la perte de bénévoles qui ne voient plus la nécessité de s'impliquer dans des dossiers où des personnes sont rémunérées par la ville de Rouyn-Noranda pour effectuer les tâches.

Les répondants des deux municipalités affirment que les conseils municipaux locaux contribuaient grandement à maintenir et même à favoriser le développement de la vitalité culturelle et communautaire du milieu. Cependant les moyens limités de ces derniers, au niveau financier et de l'expertise professionnelle, les empêchaient de répondre adéquatement et rapidement aux demandes du milieu. De ce fait, tous s'entendent pour affirmer que les fusions ont eu un impact positif au niveau de l'entretien des routes, de la compétence du personnel en place, du respect des normes et des règlements.

Les impacts négatifs soulevés sont : l'augmentation des taxes, l'augmentation des responsabilités et de la charge de travail pour le conseiller du quartier et finalement, l'inadéquation des règlements de la ville vis-à-vis la réalité du monde rural. Des inquiétudes ont été soulevées au niveau du sentiment d'appartenance. Même si tous constatent que le sentiment d'appartenance au milieu s'était grandement modifié au profit de la ville et cela avant les fusions, les gens considèrent qu'il est important de garder l'identification et l'appellation des milieux

Nous constatons également que depuis les fusions, pour l'ensemble des personnes interrogées (exception des personnes interrogées qui sont impliquées politiquement dans le milieu), il y aurait une forte méconnaissance du milieu. En effet, aucune d'entre elles n'a été en mesure d'énumérer des projets réalisés dans le nouveau quartier depuis sa fusion. Pourtant tous pouvaient nous en énumérer plusieurs réalisés avant les fusions. Dans les deux quartiers, nous avons pu constater que la perte de la proximité du pouvoir aurait contribué à augmenter la méconnaissance du milieu mais également le désengagement de la population et surtout des leaders que nous avons interrogés. Les gens se sentiraient moins concernés, moins interpellés et de ce fait moins motivés. Les lourdeurs administratives favoriseraient la démotivation. Il semblerait également qu'il soit plus difficile de développer, de réussir à se démarquer et à faire accepter les projets du quartier à travers les nombreuses priorités de la ville. Mais somme toute, l'expérience serait plus positive que négative.

L'ensemble des répondants arrivent à la même conclusion, la vitalité culturelle et communautaire d'un milieu dépend beaucoup plus de l'implication des personnes que des gouvernements locaux. Elle dépend de la volonté de la population de la maintenir et de la développer.

4.5.2 Bellecombe et Rollet

En ce qui concerne Bellecombe et Rollet le constat au niveau de la vitalité culturelle et communautaire des milieux est totalement différent. Bellecombe possède une vitalité culturelle et communautaire très forte et très présente. La vitalité communautaire aurait diminué au niveau de la participation, suite au désengagement de certains bénévoles, après que son conseil municipal ait décidé de rémunérer des employés municipaux pour effectuer des tâches autrefois accomplies sur une base volontaire. Cette décision aurait amené une certaine démotivation au niveau de l'implication bénévole dans le milieu. Mais, globalement, la vitalité communautaire du milieu reste importante. Rollet, quant à elle, subit depuis plusieurs années une diminution importante de la vitalité culturelle et communautaire de son milieu. Le moral et l'optimisme des gens face à l'avenir de la communauté sont très bas. On sent nettement que le milieu est fragile. Le vent de fusion jette une ombre supplémentaire sur la santé du milieu.

Les répondants de Bellecombe estiment que le conseil municipal contribuait grandement au maintien et au développement de la vitalité culturelle et communautaire du milieu. Pour Rollet, l'ensemble des répondants estiment également qu'un conseil municipal contribue au maintien et au développement de la vitalité d'un milieu. Cependant pour ceux-ci, les derniers conseils municipaux auraient été incapables de jouer ce rôle notamment à cause des nombreuses guerres de clocher et du faible niveau de confiance dans les ressources

internes du milieu. Les répondants de Rollet estiment également que les moyens limités du conseil au niveau financier, au niveau de l'expertise professionnelle, la faible vision des leaders, le peu de perspectives d'avenir n'ont pas favorisé le maintien et le développement de la vitalité du milieu. Pour ces derniers la fusion pourrait contribuer à atténuer certains de ces symptômes.

Pour l'ensemble des répondants (exception faite, encore une fois, des personnes interrogées qui sont impliquées politiquement dans le milieu), le nouveau conseil municipal sera incapable de contribuer au développement de la vitalité culturelle et communautaire du milieu. Tous pensent que la perte de la proximité du pouvoir et les lourdeurs administratives vont favoriser le désengagement de la population et auront un impact direct sur l'implication bénévole dans le milieu. De plus, tous semblent convaincus que le nouveau conseil de la grande ville sera incapable d'être à l'écoute et de répondre adéquatement aux attentes et aux besoins des milieux. Tous pensent également que les fusions auront un impact négatif au niveau de la taxation, au niveau des entreprises du milieu et au niveau du sentiment d'appartenance.

Mais, phénomène intéressant, tous pensent que la vitalité culturelle et communautaire du milieu ne dépendra pas du nouveau conseil municipal mais plutôt des populations du milieu. Ils misent beaucoup sur les conseils de quartier. Ils misent également sur la volonté du milieu à prendre en charge le devenir de la communauté, car pour ces derniers, c'est la

population qui par son implication dans le milieu peut faire en sorte que le milieu maintienne et développe sa vitalité culturelle et communautaire.

4.6 Conclusion

Nous constatons que les fusions pour les deux municipalités fusionnées avant 2002 ont eu des répercussions positives sur les milieux notamment au niveau de l'expertise professionnelle. Les taxes ont augmenté mais le niveau de services également, ce qui atténue le facteur d'irritation au sein des communautés. Par contre, nous constatons que ces fusions ont amené une méconnaissance du milieu et un désengagement au niveau du bénévolat pour les deux municipalités fusionnées avant 2002. La méconnaissance serait occasionnée par la perte de la proximité du pouvoir, les gens auraient tendance à moins s'informer concernant les projets mis en place dans le milieu, notamment parce qu'ils doivent faire la démarche auprès de la ville de Rouyn-Noranda. Le désengagement serait venu à la suite du constat que la ville pouvait effectuer des travaux et voir aux organisations diverses en utilisant un personnel en place, rémunéré pour le faire. Les fusions n'ont pas favorisé la revitalisation des milieux mais n'ont pas contribué non plus à la diminuer.

En ce qui concerne les deux municipalités fusionnées en 2002, le constat quant à la vitalité culturelle et communautaire est complètement opposé. L'une bénéficie d'une vitalité forte et très ancrée dans la communauté, l'autre a une vitalité fortement en déclin. Les

répondants des deux municipalités demeurent convaincus que les fusions auront des répercussions majeures sur la vitalité du milieu tant au niveau de la taxation qu'au niveau des entreprises, de l'implication et du sentiment d'appartenance. Toutefois les mêmes craintes ont été exprimées par les deux municipalités fusionnées avant 2002 et la plupart se sont avérées non fondées. En ce qui a trait au sentiment d'appartenance, même si pour le moment la perte liée aux fusions ne semble pas évidente, la crainte demeure toujours présente.

Concernant l'implication des personnes, nous constatons que Bellecombe, avant sa fusion, a vécu le même phénomène de perte que Beaudry et Granada après leur fusion. En effet, la municipalité de Bellecombe a vu son nombre de bénévoles diminuer lorsqu'elle a commencé à rémunérer son personnel pour effectuer des tâches autrefois accomplies de façon bénévole. L'expérience nous démontre que ce phénomène se répètera nécessairement lors des fusions des nouvelles municipalités, étant donné que la nouvelle ville possède l'expertise nécessaire pour accomplir la majorité des tâches autrefois effectuées bénévolement. Il est intéressant de noter que toutes les personnes ont mentionné que la perte de la proximité du pouvoir a influencé leur niveau de participation mais aussi leur sentiment de faire partie d'un ensemble et d'un groupe.

CONCLUSION

Dans le contexte actuel des fusions massives des collectivités rurales imposées par le gouvernement, nous voulions savoir, par cette étude, si les collectivités rurales qui réussiraient à maintenir ou à soutenir leur développement seraient celles qui ont une vitalité culturelle et communautaire forte. Nous souhaitions également comprendre l'importance ou l'apport des gouvernements locaux vis-à-vis la dynamique territoriale et la vitalité culturelle et communautaire. La question qui se posait alors était : la présence d'un pouvoir public local est-elle importante pour la dynamique territoriale, pour le développement, pour la vitalité culturelle et communautaire ? Nous souhaitions comprendre l'influence de la perte du gouvernement local sur la vitalité des petites collectivités rurales. Afin de répondre à nos interrogations, nous avons alors choisi d'utiliser la notion de la vitalité culturelle et communautaire telle que définie par Bernard Vachon et André Lemieux (1996).

Nous avons formulé l'hypothèse que la perte des gouvernements locaux aura une influence sur la vitalité culturelle et communautaire des petites collectivités rurales et nous avons supposé que les collectivités rurales qui réussiraient à se maintenir ou à se développer seraient celles qui avaient, avant les fusions, une vitalité culturelle et communautaire forte. Pour vérifier notre hypothèse, nous avons comparé deux municipalités récemment fusionnées avec deux municipalités ayant été fusionnées depuis déjà quelques années. À la lumière des indicateurs de la vitalité culturelle et communautaire dégagée par Vachon et

Lemieux, et à partir des perceptions des leaders locaux, nous avons tenté de vérifier nos hypothèses.

Vachon et Lemieux estiment que la vitalité culturelle et communautaire favorise le dynamisme et le développement local. La vitalité culturelle se reconnaîtrait par l'existence d'une identité offensive, la manifestation d'un sentiment d'appartenance et par la réalisation d'activités et d'événements culturels nombreux et variés. La vitalité communautaire se reconnaîtrait par le degré élevé de participation des citoyens, par les réseaux informels, par la présence d'associations dans plusieurs domaines et représentants les différents groupes de la population, par la qualité des relations entre les personnes et finalement par la confiance dans ses propres ressources en tant que communauté pour bâtir un projet collectif.

Par notre analyse, nous avons pu constater que pour Beaudry et Granada la vitalité culturelle et communautaire était en déclin bien avant les fusions. Déjà, le sentiment d'appartenance au milieu était davantage axé vers la ville de Rouyn-Noranda que vers la municipalité. Le nombre d'activités et d'événements culturels avaient diminué, le taux de participation également. On remarque toutefois que la vitalité culturelle et communautaire semble présente au quadrilatère que représente le quartier, c'est-à-dire la rue. L'identité offensive est plus présente dans le quartier (rue) qu'à la municipalité. Nous constatons, plus particulièrement pour Granada, que l'identité locale pour les personnes interrogées est

présente au niveau du quadrilatère que représente la rue. Bassand affirme que l'identité locale a subi des changements importants notamment à cause de l'ouverture sur le monde provoqué par la modernisation qui aurait brisé l'isolement et du même coup la dépendance des habitants face à leur milieu de vie. Ce constat se vérifie parfaitement tant auprès des personnes interrogées de Granada que de Beaudry. En effet, majoritairement les habitants des ces deux municipalités, travaillent à Rouyn-Noranda et y comblent leurs besoins en matière de loisirs. L'intégration sociale est donc de plus en plus faible et la solidarité est davantage orientée vers la ville de ce fait la vitalité culturelle et communautaire s'en ressent. Selon Vachon et Lemieux, l'identité culturelle et le sentiment d'appartenance à une communauté sont à la base de la vitalité et de la solidarité qui créent un milieu porteur pour le dynamisme local.

Lorsque nous comparons les municipalités de Rollet et de Bellecombe nous arrivons à deux constats totalement opposés. En effet, Bellecombe jouit d'une vitalité culturelle et communautaire bien ancrée dans le milieu tandis que pour Rollet, la vitalité est fortement en déclin. Ce déclin, serait dû, en parti, au fait que les habitants ont perdu confiance en leurs propres ressources pour bâtir un projet collectif. Ils n'arrivent plus à croire en leur capacité, en leur force pour promouvoir la spécificité de leur territoire. Le lien de confiance entre les individus est brisé. Le sentiment d'appartenance est faible et certains disent souhaiter que leurs enfants quittent le milieu pour s'établir là où la qualité de vie sera meilleure.

Pour l'ensemble des répondants le sentiment d'appartenance au quartier ou à la municipalité est une préoccupation. Tous craignent que les fusions aient une influence négative sur cette dernière. Pour éviter cette perte, la ville de Rouyn-Noranda devra garder l'œil vigilant et continuer de nommer et d'identifier ses quartiers par leur nom d'origine. Les répondants de Bellecombe et de Rollet craignent que la perte de la proximité du pouvoir influence de façon négative la motivation et l'implication des citoyens. Selon notre analyse, nous constatons que l'implication bénévole a effectivement diminuée suite aux fusions pour les municipalités de Beaudry et de Granada, ce problème est relié au fait que la nouvelle ville possède l'expertise nécessaire pour accomplir la majorité des tâches autrefois faites bénévolement. Nous avons toutefois constaté que la municipalité de Bellecombe a vécu le même problème avant les fusions lorsqu'elle a décidé de rémunérer son personnel pour effectuer des tâches faite bénévolement auparavant. Cependant le problème peut être évité si la nouvelle ville de Rouyn-Noranda utilise adéquatement ses conseils de quartier en leur déléguant des pouvoirs réels, en leur laissant une marge d'autonomie et un budget afin que la responsabilité de l'organisation d'activités dans le milieu soit encore gérée par le milieu. Il faut également éviter de tout centraliser dans la grande ville et continuer à offrir des services de proximité.

Mais la plus grande découverte de cette étude est la perception de l'ensemble des personnes interrogées qui estiment que la vitalité culturelle et communautaire ne dépend pas des gouvernements locaux ni du nouveau conseil de la ville de Rouyn-Noranda mais de la volonté des milieux de la maintenir et de la développer et de la volonté des populations de

prendre en main leur développement et de la volonté de ces derniers de contribuer à l'épanouissement de leur nouveau quartier. Cela confirme la thèse de Dionne et Klein (1995) qui affirment que la mobilisation des collectivités favorise le développement et par le fait même le dynamisme d'un milieu et que l'implication des communautés est nécessaire à son maintien. Il reste maintenant à la nouvelle ville de favoriser, d'encourager et de maintenir cette volonté dans les milieux en faisant sentir aux citoyens qu'ils ont encore une place dans la nouvelle municipalité.

Lors de la formulation de notre hypothèse, nous estimions que la perte des gouvernements locaux aurait une influence sur la vitalité communautaire et culturelle des petites collectivités rurales. Cette hypothèse, selon la perception des répondants, pourrait s'avérer non fondée, puisque la vitalité culturelle et communautaire des milieux dépend davantage de la volonté du milieu de la maintenir et de la développer. Cependant, les gouvernements locaux auraient été une occasion pour les milieux de se prendre en main, en étant entre autre un lieu de rencontre pour les leaders locaux. Les gouvernements locaux sont des lieux privilégiés pour favoriser le développement de la vitalité culturelle et communautaire du milieu. Il faudra donc créer ou favoriser un nouveau lieu de rencontre pour les leaders, un lieu où des pouvoirs réels leurs seront délégués afin de soutenir et de favoriser l'implication et la motivation de ces derniers à prendre en charge le développement de la vitalité du milieu. Les conseils de quartier pourraient jouer ce rôle si ces derniers ont un pouvoir réel. La perte des gouvernements locaux risque donc d'avoir une influence sur la vitalité

communautaire et culturelle des petites collectivités rurales, si de nouvelles structures favorisant l'implication des leaders locaux ne sont pas rapidement mises en place.

Nous formulons également l'hypothèse que les collectivités qui réussiront à se maintenir ou à se développer sont celles qui ont actuellement une vitalité culturelle et communautaire forte. Cette hypothèse s'est avérée exacte puisque'une fois de plus, selon les répondants, la vitalité d'un milieu dépendrait de la volonté de la population beaucoup plus que des gouvernements locaux. Il serait toutefois très intéressant de la vérifier dans le temps, en analysant entre autres la municipalité de Bellecombe qui conserve actuellement une vitalité culturelle et communautaire très forte. Cela nous permettrait de voir, notamment si elle a réussi à maintenir ou à développer sa vitalité dans le nouveau contexte municipal, soit « Une MRC, une ville ».

BIBLIOGRAPHIE

Assemblée nationale. 15 juin 2000. Loi modifiant la Loi sur l'organisation territoriale municipale et d'autres dispositions législatives. Loi 124. Québec : Éditeur officiel du Québec. 23 pages.

Assemblée nationale. 20 décembre 2000. Loi portant sur la réforme de l'organisation territoriale municipale. Loi 170. Québec : Éditeur officiel du Québec. 251 pages.

BAEQ. 1973. « Dimension de l'aménagement ». dans Gagnon, Gabrielle; Martin, Luc. Québec 1960-1980. La crise du développement. Montréal : Hurtubise. p.43 à 51.

Bassand, Michel; Guindani, Sylvio. 1982. Maldéveloppement régional et identité. Lausanne : Presses polytechniques romandes. 200 pages.

Bassand, Michel. 1992. « Développement local et processus identitaires », dans Gagnon, Christiane; Klein, Juan-Luis. Les partenaires du développement face au défi du local. Rimouski : GRIR. p. 241 à 295.

Beccatini, G. 1992. « Le district marshallien : une notion socio-économique » dans Benko, Georges; Lipietz, Alain. Les régions qui gagnent : Districts et réseaux. Les nouveaux

paradigmes de la géographie économique. Paris : Presses universitaires de France. p. 35-56.

Bélanger, Jean-Pierre; Sullivan, Robert; Sévigny, Benoit. 2000. Capital social, développement communautaire et santé publique : Réflexions sur l'amélioration de la santé et du bien-être de la population. Montréal : ASPQ Éditions 224 p.

Benko, Georges; Lipietz, Alain. 1992. Les régions qui gagnent : Districts et réseaux. Les nouveaux paradigmes de la géographie économique. Paris : Presses universitaires de France. 424 pages.

Carrier, Mario; Jean Bruno. 2000. « La reconstruction de la légitimité des collectivités rurales ». dans Carrier, Mario; Côté Serge. Gouvernance et territoires ruraux : Éléments d'un débat sur la responsabilité du développement. SainteFoy : Presses de l'Université du Québec. pp. 41 à 63

Charron, Marc. [s.l.n.d]. Histoire de Bellecombe : (1935-1985). Comité organisateur des fêtes du cinquantenaire. 100 p.

Coleman, J.-S. 1998. « Social Capital in the Creation of Human Capital », American Journal of sociologie, n° 94 Supp, S70.

- Collin, Jean-Pierre. 2001a. « Le milieu rural et les MRC en attente de leur réforme » dans Côté, Roch. (Dir). Québec 2002. Annuaire politique, social, économique et culturel. Montréal : Éditions Fides. pp. 235 à 242.
- Collin, Jean-Pierre. 2001b. « Le regroupement municipal en marche : Méga-Montréal et Méga-Longueuil » dans Côté, Roch. Dir. Québec 2002. Annuaire politique, social, économique et culturel. Montréal; Éditions Fides. pp. 257 à 264.
- Côté, Serge. 1995. « Les districts industriels : une nouvelle panacée? » dans Côté, Serge; Klein, Juan-Luis; Proulx, Marc-Urbain. Et les régions qui perdent?. Rimouski : GRIDEQ. pp. 3 à 16.
- Côté, Serge. 1998. « Un tissu socio-économique de qualité, facteur favorable au développement des régions ». dans Proulx, Marc-Urbain. (Dir). Territoires et développement économique. Paris : L'Harmattan.
- Côté, Serge. 2000. « Restructuration socio-économique et gouvernance ». dans Carrier, M.; Côté, S. Gouvernance et territoires ruraux. Éléments d'un débat sur la responsabilité du développement. Québec : Presses de l'Université du Québec. pp. 1 à 12.

- Coutu, Jean-Charles. 2001. Rapport sur la réorganisation municipale dans la municipalité régionale de comté de Rouyn-Noranda. Remis à la ministre Louise Harel le 1^{er} avril 2001. MAMM. 70 pages.
- Demazière, Christophe. 1999. « Logiques de développement local dans un contexte métropolitain : un éclairage européen et une illustration par le cas d'Anvers » dans Fontan, Jean-Marc; Klein, Juan-Luis; Tremblay, Diane-Gabrielle. Entre la métropolisation et le village global. Québec : Presses de l'Université du Québec. pp.139 à 158.
- Desbiens, Jacques. 1999. Fusions municipales et économies d'échelle : mythes et réalités. Chicoutimi : Groupe Jacques Desbiens, 143 p.
- Dionne, Hugues; Klein, Juan-Luis. 1993. « La question régionale au Québec contemporain ». Cahiers de géographie du Québec, vol. 37 no 101, septembre.
- Dionne, Hugues; Klein, Juan-Luis. 1995. « Les villages face à l'État. De la révolte territoriale au développement local », dans Gagnon, Alain G.; Noël, Alain. (dir). L'espace québécois. Montréal : Québec/Amérique.
- Dionne, Hugues; Klein, Juan-Luis. 1995. « Le monde, les régions, la nation : vers une nouvelle définition de l'espace québécois ». dans Gagnon, Alain-G; Noël, Alain. L'espace québécois. Montréal : Éditions Québec/Amérique. pp. 171 à 188

- Dionne, Hugues; Thivièrge, Nicole. 2000. « Le développement humain et l'identité territoriale et communautaire » dans Carrier Mario et Côté Serge. Gouvernance et territoires ruraux, Éléments d'un débat sur la responsabilité du développement, Saint-Foy : Presses de l'Université du Québec. pp. 301 à 312.
- Dionne, Hugues; Thivierge. Nicole. 1997. «De la région à la maison : les ambiguïtés de «sentiment d'appartenance »». dans Côté Serge, Klein Juan-Luis et Proulx Marc-Urbain. Action collective et décentralisation. Rimouski : Université du Québec à Rimouski. GRIDEQ/GRIR. pp.119 à 139
- Dionne; Hugues; Thivierge, Nicole. 2000. « Le développement humain et l'identité territoriale et communautaire ». dans Carrier, Mario; Côté Serge. Gouvernance et territoires ruraux : Éléments d'un débat sur la responsabilité du développement. SainteFoy : Presses de l'Université du Québec. pp. 301 à 316
- Dugas, Clermont. 2000. « L'espace rural québécois » dans Carrier, Mario; Côté Serge. Gouvernance et territoires ruraux : Éléments d'un débat sur la responsabilité du développement. SainteFoy : Presses de l'Université du Québec. pp. 13 à 40
- Dugas, Clermont. 2001. « Regard critique sur les fusions municipales » dans Revue organisations et territoires, hiver, pp. 25 à 33.

- Filion, Pierre. 1991. « Local Economic Development as a Response to Economic Transition ». Revue canadienne des sciences régionales, vol. XIV, no 3, automne, pp. 347 à 370.
- Fischer Gustave-Nicolas. 1986 Les concepts fondamentaux de la psychologie sociale. Montréal :Dunod Presse de l'université de Montréal, pp.161 à 186.
- Flora, Cornelia B.; Flora Jan L. 1993. «Entrepreneurial social infrastructure: A necessary ingredient » The annals of American Academy of political and social science, no 529, pp. 48 à 58
- Fourcade, Colette. 1992. « Nouvelles activités et création du local », Revue canadienne des sciences régionales, vol. XV, no 3, automne, p. 473-490.
- Fukuyama, Francis. 1995. «Social capital and the global economy». Foreign Affairs 1995, pp. 74: 89 à 103
- Fukuyama, Francis. 1995. Trust: «The social virtues and the creation of prosperity». New-York: The Free Press, 1995b.

- Gagnon, Christiane; Fortin, Marie-Josée. 1999. « La gouvernance environnementale locale : Où est le timonier? », Économie et solidarités, vol. 30, no 2, p. 94-111.
- Gagnon, Alain-G; Noël, Alain. 1995. « Le monde, les régions, la nation : vers une nouvelle définition de l'espace québécois » dans Gagnon, Alain-G; Noël, Alain. L'espace québécois. Montréal : Éditions Québec/Amérique. p. 17 à 37
- Garofoli, G. 1992. « Les systèmes de petites entreprises : un cas paradigmatique de développement endogène » dans Benko, Georges; Lipietz, Alain. Les régions qui gagnent : Districts et réseaux. Les nouveaux paradigmes de la géographie économique, Paris : Presses universitaires de France, p. 57 à 80.
- Hamel, Pierre. 1995. « La question du partenariat : de la crise institutionnelle à la redéfinition des rapports entre sphère publique et sphère privée », Cahiers de recherche sociologique, no 24, p. 87 à 106.
- Jean, Bruno. 1989. « Le développement régional à l'heure du développement local : le temps des incertitudes », Revue canadienne des sciences régionales, vol. XII, no 1, printemps, p. 9 à 24.

Juillet, Luc; Andrew, Caroline. 1999. « Développement durable et nouveaux modes de gouvernance locale : le cas de la Ville d'Ottawa », Économie et Solidarités, vol. 30, no 2, p 75 à 93.

Julien, Pierre-André. 1998. Le développement régional : Comment multiplier les Beauce au Québec. Sainte-Foy : Éditions de l'Institut québécois de recherche sur la culture. 142 pages.

Joyal, André. 2002. Le développement local : Comment stimuler l'économie des régions en difficulté. Sainte-Foy : Les presses de l'Université Laval. 156 p.

Klein, Juan-Luis. 1992. « Partenariat et planification flexible du développement local », Revue canadienne des sciences régionales, vol. XV, no 3, automne, p.491-506.

Klein, Juan-Luis. 1995a. « La décentralisation et l'assouplissement des rapports État-territoire au Québec » dans Côté, Serge; Klein, Juan-Luis et Proulx, Marc-Urbain. Et les régions qui perdent?, Rimouski, GRIDEQ, p. 39 à 56.

Klein, Juan-Luis. 1995b. « De l'État-providence à l'État accompagnateur dans la gestion du social : le cas du développement régional au Québec », Lien social et politiques, 33, printemps, pp. 133 à 141.

Klein, Juan-Luis; Gagnon, Christiane. 1986. Le local apprivoisé : le mouvement associatif, l'État et le développement local. Hull, Asticou. 146 p.

Klein, Juan-Luis; Morneau, Alain. 1997. « Émergence du local et mouvements sociaux : pistes pour l'analyse de la demande de décentralisation », dans Coté, Serge; Klein, Juan-Luis; Proulx, Marc-Urbain. Action collective et décentralisation. Rimouski : GRIDEQ. pp. 33 à 40.

Klein, Juan-Luis et Tremblay, Pierre-André. 1993. « Identités et territoires : Trois réflexions », Groupe de recherche et d'intervention régionales, UQAR, p. 1 à 3

Lachance, Roger; Morisset, Martine. 1998. L'obsession du citoyen : Vade-mecum pour des Villes et Villages où il fait bon vivre. 2^e impression. Beauport : Édité par le Réseau québécois des Villes et Villages en santé. 192 p.

Lipietz, Alain; Leborgne, Danielle. 1992. « Flexibilité offensive, flexibilité défensive. Deux stratégies sociales dans la production des nouveaux espaces économiques », dans Benko, Georges; Lipietz, Alain. Les régions qui gagnent : Districts et réseaux. Les nouveaux paradigmes de la géographie économique, Paris : Presses universitaires de France. pp. 347 à 377.

Maillat, Denis. 1992. « Milieux et dynamique territoriale de l'innovation », Revue canadienne des sciences régionales, vol. XV, no 2, été, pp 199 à 218.

Mathieu, Jacques; Lacoursière, Jacques. Les mémoires québécoises. Sainte-Foy : Presses de l'Université Laval. 383 p.

Martinet, Luc. 1997. « Identité territoriale, conception du développement local et régional et guerre de clocher : Tentative d'application à partir d'entrevues avec les maires des Îles-de-la-Madelaine ». Mémoire de maîtrise ES Arts (Développement régional). Rimouski : Université du Québec à Rimouski. 116 pages.

Ministère des affaires municipales et de la métropole (MAMM). 2000. La réorganisation municipale. Changer les façons de faire, pour mieux servir les citoyens. Le livre blanc. Québec : MAMM. 131 p.

Ministère des affaires municipales et de la métropole (MAMM). 1997. Muni-Express, Bulletin d'information du ministère des affaires municipales, No 3 Avril 1997, 20 p.

Ministère des affaires municipales et de la métropole (MAMM). 2000. Répertoire des municipalités du Québec. Québec : Les publications du Québec.

Moquay, Patrick. 1996. « La référence régionale au Québec. Les visions étatiques de la région et leurs incarnations », dans Augustin, Jean-Pierre. L'institutionnalisation du territoire au Québec, Québec\Bordeaux : Les Presses de l'Université Laval\Les Presses de l'Université de Bordeaux. pp. 85 à 127.

Municipalité de Bellecombe. Bottin téléphonique des entreprises, des organismes et des clubs de la municipalité de Bellecombe. Bellecombe. Édition février 2001.

MRC de Rouyn-Noranda. 2001. Premier projet d'aménagement : Schéma d'aménagement révisé. adopté le 17 janvier 2001 par la MRC de Rouyn-Noranda.

MRC de Rouyn-Noranda. 1996. « Pour une organisation municipale renouvelée? ». MRC de Rouyn-Noranda.

MRC de Rouyn-Noranda. 1996. Une proposition du préfet de la MRC de Rouyn-Noranda. MRC de Rouyn-Noranda.

MREG. 2001. Politique Nationale de la ruralité, des communautés rurales innovantes pour une occupation dynamique du territoire québécois. Gouvernement du Québec, 52 pages.

- Nozick, Marcia. 1995. Entre nous : Rebâtir nos communautés. Montréal : Les éditions écosociété . 263 p.
- Proulx, Marc-Urbain. 1992. « Milieux innovateurs et développement régional ». Revue canadienne des sciences régionales, vol. XV, no 2, été, pp. 143 à 148.
- Proulx, Marc-Urbain. 1995. « Milieux innovateurs et développement au Québec ». dans Côté, Serge; Klein, Juan-Luis; Proulx, Marc-Urbain. Et les régions qui perdent...?: Tendances et débats en développement régional. Rimouski : Université du Québec à Rimouski. GRIDEQ/GRIR. pp. 57 à 79
- Proulx, Marc-Urbain. 1999. « Volontariat institutionnel et gouvernance du Québec à l'échelle supralocale ». Économie et solidarités, vol. 30, no 2, p. 60-74.
- Proulx, Marc-Urbain. 2001a. « Au delà du renforcement des agglomérations urbaines ». L'Action nationale, volume XCI, no 5, mai.
- Proulx, Marc-Urbain. 2001b. « Bilan de la politique des pôles de croissance : relancer l'idéal d'un Québec polycentrique » dans Côté, Rock. Dir. Québec 2002. Annuaire politique, social, économique et culturel. Montréal : Éditions Fides. pp 242 à 256.

Putman, Robert. 1993. Making Democracy Work: Civic Traditions in Modern Italy. Princeton: Princeton University Press.

Richer, Michel. 2001. Projet de regroupement des treize municipalités de la MRC de Rouyn-Noranda. Rapport présenté à la ministre Louise Harel, MAMM, 86 pages

Rivard, Julien; Cardinal, Lucie; Delisle, Guy; Ayotte, Manon; Roy, Josée; Brunet, André. 2000. Identification des équipements régionaux et mode de financement. MRC de Rouyn-Noranda. 110 pages

Ryan, Claude. 1994. Préface dans Saint-Pierre, Diane. 1994. L'évolution municipale du Québec des régions. Sainte-Foy : Union des municipalités régionales de comté et des municipalités locales du Québec (UMRCQ). pp. 9 à 13

Pageon, Claude 1990. Espace de développement et identité régionale. Le territoire de la MRC des Basques : des appartenances qui se distinguent. Mémoire de maîtrise, UQAR, GRIDEQ, 361 pages

Saint-Pierre, Diane. 1994. L'évolution municipale du Québec des régions : Un bilan historique. Sainte-Foy : Union des municipalités régionales de comté et des municipalités locales du Québec (UMRCQ). 198 p.

- Simard, Martin. 1999. Communauté, identité et développement : pour un nouveau cadre d'analyse. dans Lafontaine, Danielle; Thivierge, Nicole. Les régions fragiles face à la mondialisation Rimouski : Université du Québec à Rimouski. GRIDEQ-GRIR. p.23 à 38.
- Soulage, Bernard. 1994. « La place du politique dans les systèmes productifs localisés », dans Courlet, Claude; Soulage, Bernard. Industrie, territoires et politiques publiques. Paris : l'Harmattan. pp. 223 à 243.
- Stohr, Walter B. 1984. «La crise économique demande-t-elle de nouvelles stratégies de développement régional? Vers un nouveau paradigme du développement régional». dans Aydalot, Philippe Crise et Espace. Paris : Économia. pp. 183 à 206.
- Stoker, G. 1998. « Cinq propositions pour une théorie de la gouvernance », Revue internationale des sciences sociales, vol 155, mars, pp. 19 à 29.
- Toboada-Leonetti, I. 1990. «Stratégies identitaires et minorités: le point de vue du sociologue». dans Stratégie identitaires. Paris : PUF, Collection Psychologie d'aujourd'hui, pp.53 à 85
- Tremblay, Diane-Gabrielle. 1995. «Flexibilité techno-organisationnelle et districts industriels : un piège ou un avenir pour les régions du Québec », dans Coté, Serge;

Klein, Juan-Luis; Proulx, Marc-Urbain. Et les régions qui perdent?. Rimouski : GRIDEQ. pp. 17 à 38.

Tremblay, Diane-Gabrielle; Klein, Juan-Luis; Fontan, Jean-Marc; Rousseau, Serge. 1998.

« Capital socioterritorial et milieux innovateurs : pistes pour une recherche dans l'agglomération de Montréal », dans Coté, Serge; Proulx, Marc-Urbain. Espaces en mutation. Rimouski : GRIDEQ-GRIR. pp.117 à 119

Vachon, Bernard; Lemieux, André. 1996. « Les régions intermédiaires et périphériques : de nouvelles possibilités de développement? », Recherches sociographiques, vol. XXXVII, no 3, p. 471-496.

Van Geenhuizen, Marina; Nijkamp, Peter. 1999. « The Local Environment as a Supportive Operator in Learning and Innovation ». dans Fontan, Jean-Marc; Klein, Juan-Luis; Tremblay, Diane-Gabrielle. Entre la métropolisation et le village global. Québec : Presses de l'Université du Québec. pp. 303 à 317.

ANNEXE 1 : LISTE DES MUNICIPALITÉS TOUCHÉES PAR LA LOI 124

LISTE DES MUNICIPALITÉS TOUCHÉES PAR LA LOI 124

1. Ville d'Alma
2. Ville de Baie-Comeau
3. Ville de Chicoutimi
4. Ville de Cowansville
5. Ville de Dolbeau-Mistassini
6. Ville de Drummondville
7. Ville de Granby
8. Ville de Hull
9. Ville de Joliette
10. Ville de La Tuque
11. Ville de Lachute
12. Ville de Magog
13. Ville de Matane
14. Ville de Montréal
15. Ville de Québec
16. Ville de Rimouski
17. Ville de Rivière-du-Loup
18. Ville de Rouyn-Noranda
19. Ville de Saint-Georges

20. Ville de Saint-Hyacinthe
21. Ville de Saint-Jean-sur-Richelieu
22. Ville de Saint-Jérôme
23. Ville de Salaberry-de-Valleyfield
24. Ville de Sept-Îles
25. Ville de Shawinigan
26. Ville de Sherbrooke
27. Ville de Sorel-Tracy
28. Ville de Thetford Mines
29. Ville de Trois-Rivières
30. Ville de Val-d'Or
31. Ville de Victoriaville

**ANNEXE 2 : ÉVOLUTION DES STRUCTURES MUNICIPALES DANS LA MRC
DE ROUYN-NORANDA**

Évolution des structures municipales dans la MRC de Rouyn-Noranda

Municipalité	Année d'incorporation	Fusion	Superficie (km ²)
Arntfield	1 ^{er} janvier 1980	Annexion d'une partie du TNO Œil-du-Nord le 8 mars 1987	464,98
Bellecombe	1 ^{er} janvier 1979		737,72
Cadillac	21 décembre 1940		406,39
Cléricky	1 ^{er} janvier 1978		193,54
D'Alembert	1 ^{er} janvier 1980	Annexion d'une partie du TNO Œil-du-Nord le 8 mars 1987	408,59
Destor	1 ^{er} janvier 1980		271,30
Évain	5 avril 1976	Annexion d'une partie du TNO Œil-du-Nord le 8 mars 1987	204,82
<i>Évain (paroisse)</i>	<i>1^{er} janvier 1948</i>	<i>Fusion paroisse et village le 5 avril 1976</i>	
<i>Évain (village)</i>	<i>1^{er} janvier 1954</i>		
Mc Watters	1 ^{er} janvier 1979		465,31
Montbeillard	1 ^{er} janvier 1980		360,00
Mont-Brun	1 ^{er} janvier 1978		516,39
Rollet	1 ^{er} janvier 1979		415,20
Rouyn-Noranda	5 juillet 1986		403,97
<i>Rouyn</i>	<i>5 mai 1926</i>	<i>Fusion avec Noranda le 5 juillet 1986</i>	
<i>Noranda</i>	<i>1^{er} mars 1926</i>	<i>Fusion avec Rouyn le 5 juillet 1986</i>	
<i>Granada</i>	<i>1^{er} janvier 1978</i>	<i>Fusion avec Rouyn-Noranda le 13 décembre 1995</i>	<i>127,89</i>
<i>Lac-Dufault</i>	<i>1^{er} janvier 1981</i>	<i>Fusion avec Rouyn-Noranda le 29 janvier 1997</i>	<i>45,38</i>
<i>Beaudry</i>	<i>1^{er} janvier 1979</i>	<i>Fusion avec Rouyn-Noranda le 9 février 2000</i>	<i>121,20</i>
TNO (MRC)	1 ^{er} avril 1981		1 684,41
Total			6 637,94

Source : Coutu, Jean-Charles. 2001. Rapport sur la réorganisation municipale dans la municipalité régionale de comté de Rouyn-Noranda

**ANNEXE 3 : POPULATION ET NOMBRE D'ÉLECTEURS DANS LA MRC DE
ROUYN-NORANDA**

Population et nombre d'électeurs de la MRC de Rouyn-Noranda

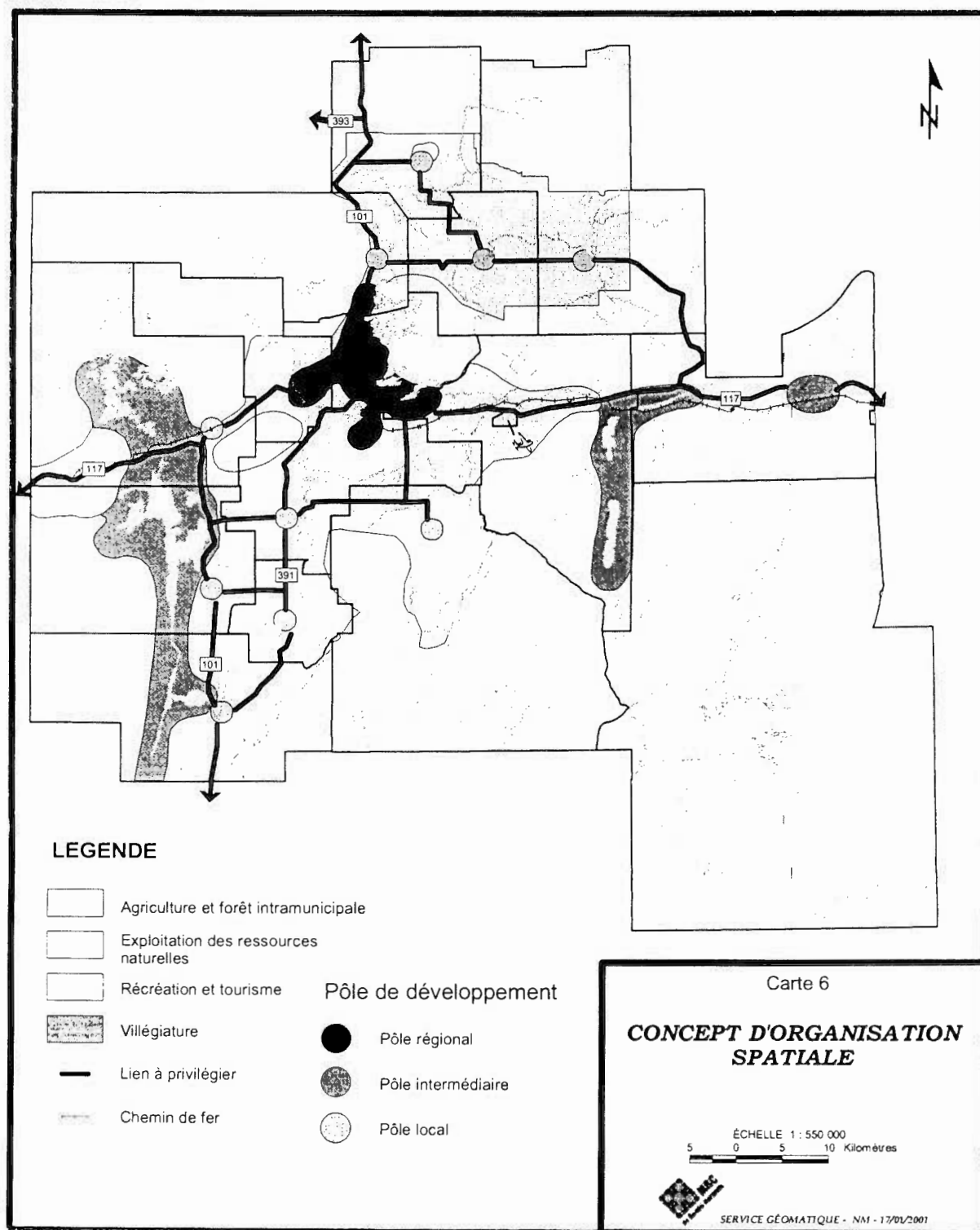
1. Municipalité faisant partie de l'agglomération de recensement		
	Population (1)	Électeurs (2)
Arntfield	436	369
Bellecombe	786	561
Cloutier	370	262
D'Alembert	958	652
Évain	3 919	2 631
Mc Watters	2 058	1 394
Rouyn-Noranda	30 990	22 014
Sous-total	39 517	27 883
2. Municipalité hors de l'agglomération de recensement		
Cadillac	952	628
Cléricky	502	348
Destor	488	273
Montbeillard	801	583
Mont-Brun	552	389
Rollet	406	298
Sous-total	3 701	2 519
TOTAL	43 218	30 402
T.N.O.	7	

1. Source : Ministère des affaires municipales et de la métropole, mars 2001

2. Électeurs inscrits à la liste électorale permanente pour la section provinciale de la circonscription électorale de Rouyn-Noranda-Témiscamingue le 16 mars 2001.
Bureau du directeur général des élections du Québec.

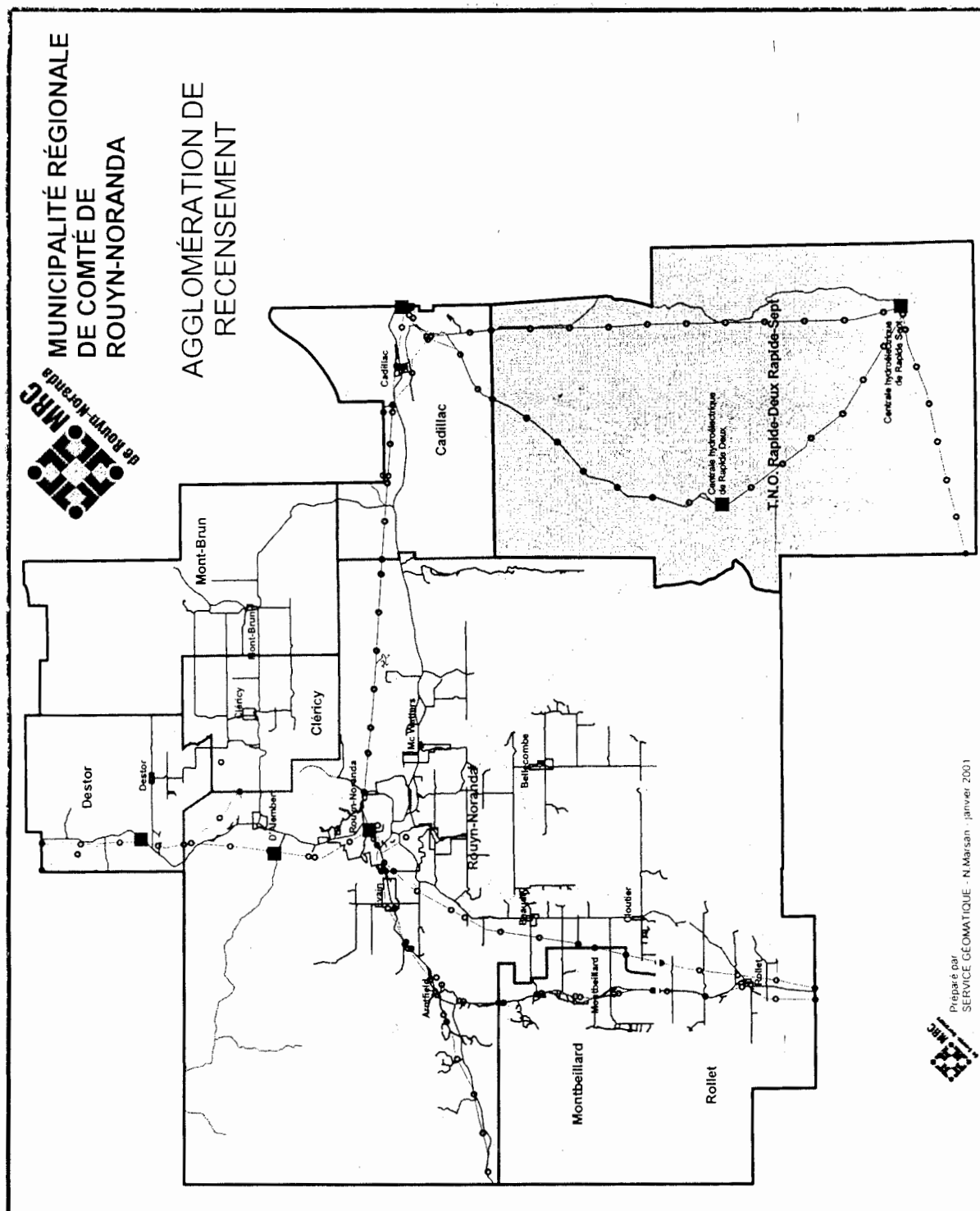
Source: Coutu, Jean-Charles. 2001. Rapport sur la réorganisation municipale dans la municipalité régionale de comté de Rouyn-Noranda. Remis à la ministre Louise Harel le 1^{er} avril 2001.

ANNEXE 4 : CONCEPT D'ORGANISATION SPTIALE



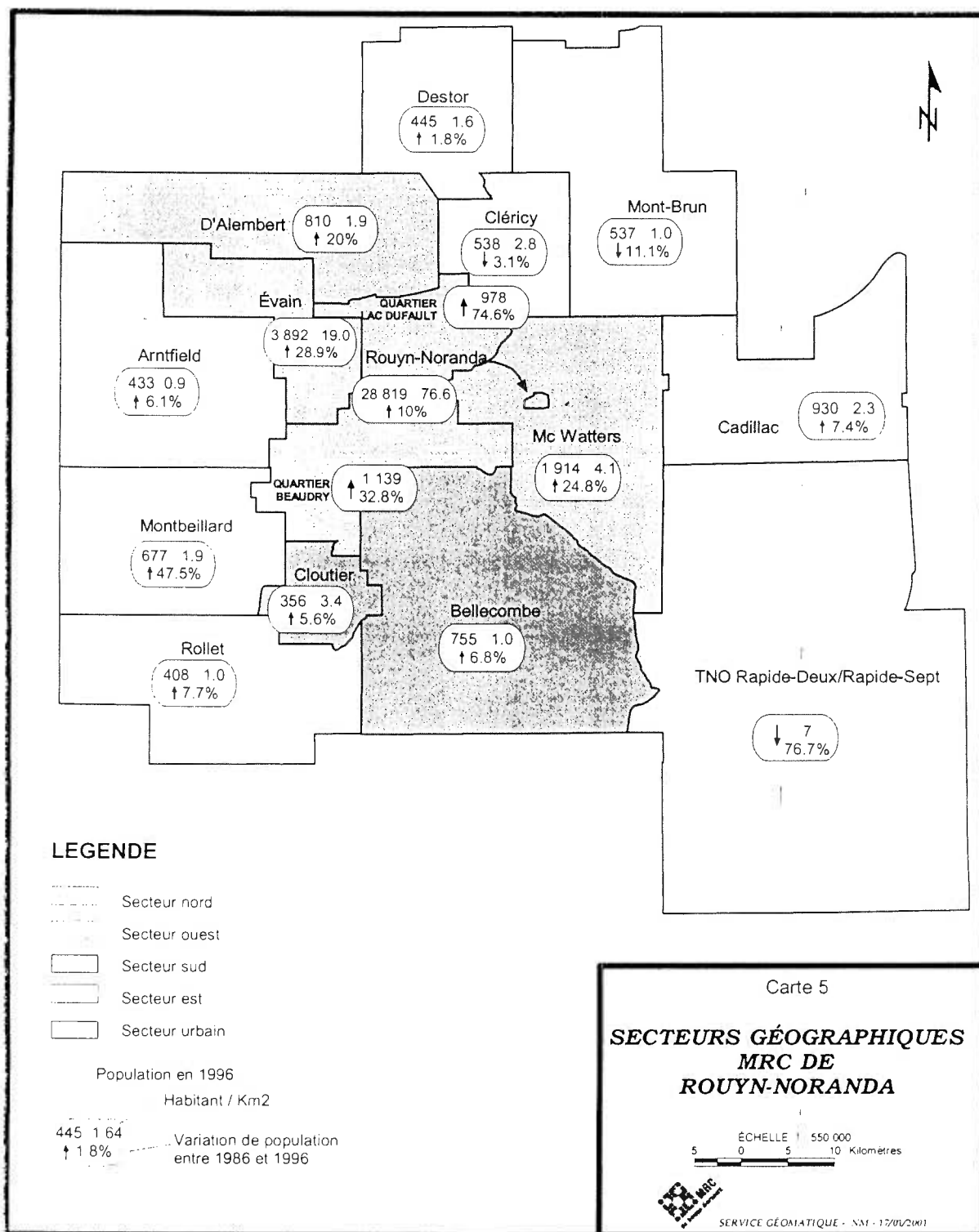
Source : Coutu, Jean-Charles. 2001. Rapport sur la réorganisation municipale dans la municipalité régionale de comté de Rouyn-Noranda. Remis à la ministre Louise Harel le 1^{er} avril 2001.

ANNEXE 5 : AGGLOMÉRATION DE RECENSEMENT



Source : Coutu, Jean-Charles. 2001. Rapport sur la réorganisation municipale dans la municipalité régionale de comté de Rouyn-Noranda. Remis à la ministre Louise Harel le 1^{er} avril 2001.

ANNEXE 6 : SECTEURS GÉOGRAPHIQUES MRC DE ROUYN-NORANDA



Source : Coutu, Jean-Charles. 2001. Rapport sur la réorganisation municipale dans la municipalité régionale de comté de Rouyn-Noranda. Remis à la ministre Louise Harel le 1^{er} avril 2001.

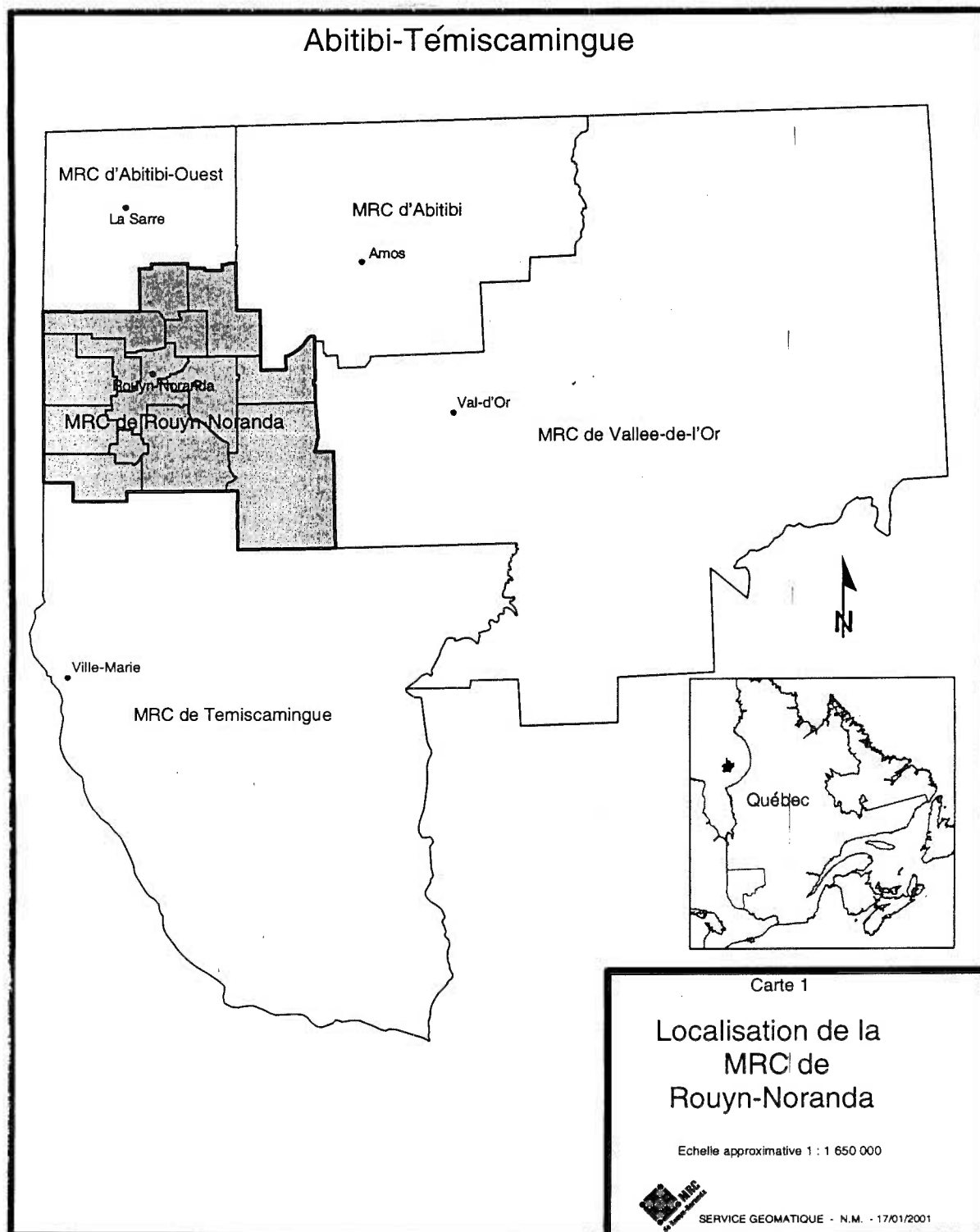
**ANNEXE 7 : LE NOUVEAU DÉCOUPAGE DU TERRITOIRE DE LA MRC DE
ROUYN-NORANDA**

Tableau numéro 5 : Le nouveau découpage du territoire de la MRC de Rouyn-Noranda

Découpage électoral de la Ville de Rouyn-Noranda à compter de la mise en vigueur du décret jusqu'au mois de novembre 2006				
Districts	Secteurs	Nombre d'électeurs	Première étape Nombre de sièges Du début à novembre 2002	Deuxième étape Nombre de sièges novembre 2002 à novembre 2006
No 1	Secteur Noranda-Nord Secteur Lac-Dufault	2560	1	1
No 2	Secteur Vieux-Noranda	2419	1	1
No 3	Secteur Rouyn-Noranda Ouest	2638	1	1
No 4	Secteur Dallaire	2485	1	1
No 5	Secteur Centre-Ville	2406	1	1
No 6	Secteur de l'Université	2265	1	1
No 7	Secteur Des Pionniers	2693	1	1
No 8	Secteur Granada	2103	1	1
No 9	Secteur Évain	2631	1	1
No 10	Secteur Arntfield (369 électeurs) Secteur Montbeillard (583 électeurs) Secteur Rollet (298 électeurs)	1250	1 1 1	1
No 11	Secteur Bellecombe (561 électeurs) Secteur Beaudry (796 électeurs) Secteur Cloutier (262 électeurs)	1619	1 1 1	1
No 12	Secteur D'Alembert (652 électeurs) Secteur Destor (273 électeurs) Secteur Cléricky (348 électeurs) Secteur Mont-Brun (389 électeurs)	1662	1 1 1 1	1
No 13	Secteur McWatters	1394	1	1
No 14	Secteur Cadillac (628 électeurs) Secteur des Rapides (7 électeurs)	635	1	1
	Total nombre de sièges :		21	14

Source : Coutu, Jean-Charles. 2001. Rapport sur la réorganisation municipale dans la municipalité régionale de comté de Rouyn-Noranda. Remis à la ministre Louise Harel le 1^{er} avril 2001.

ANNEXE 8 : LOCALISATION DE LA MRC DE ROUYN-NORANDA



Source : Coutu, Jean-Charles. 2001. Rapport sur la réorganisation municipale dans la municipalité régionale de comté de Rouyn-Noranda. Remis à la ministre Louise Harel le 1^{er} avril 2001. MAMM. 70 pages.

**ANNEXE 9 : TABLEAU SOCIODÉMOGRAPHIQUE, COMPARATIF DES
MUNICIPALITÉS À L'ÉTUDE**

Tableau socio-démographique, comparatif des municipalités à l'étude

Caractéristiques	Beaudry		Granada		Bellecombe		Rollet	
	2001	1996	2001	1996	2001	1996	2001	1996
Total de la population	1155	1139	Nd	Nd	730	755	355	410
Caractéristiques selon l'âge (%)								
Âgées de 24 ans et moins	38	42	Nd	Nd	34	39	28	36
Âgées de 25 à 54 ans	48	47	Nd	Nd	49	48	42	43
Âgées de 55 ans et plus	14	11	Nd	Nd	17	13	30	21
% de la population âgé de 25 ans et plus	62	58	Nd	Nd	66	61	72	64
Âge médian de la population	34,2	35,9	Nd	Nd	37,4	31,5	42,1	34,6
Composition de l'industrie pour la population âgée de 15 ans et plus ayant travaillé								
Total- Toutes les industries	525	500	Nd	Nd	330	360	115	160
Personnes travaillant dans l'industrie agricole ainsi que dans d'autres industries reliées à l'exploitation des ressources (secteur primaire)	55	70	Nd	Nd	105	65	15	20
Personne travaillant dans les industries manufacturières et de la construction (secteur secondaire)	100	110	Nd	Nd	10	45	20	95
Personne travaillant dans les industries des services (secteur tertiaire)	370	320	Nd	Nd	215	250	80	50
Taux de chômage (%)	16,8	10,6	Nd	Nd	19,5	19,4	26,9	17,6
Revenu moyen des familles comptant un couple marié ou un couple en union libre								
	Nd	45 240	Nd	Nd	Nd	48 779	Nd	40 464
Langue parlée à la maison (%)								
Français	97	98	Nd	Nd	98	98	96	98,1
Français et anglais	1,7	1,2	Nd	Nd	2	0	4	0
Anglais seulement	1,3	0,8	Nd	Nd	0	1,7	0	1,9
Autres	0	0	Nd	Nd	0	0,7	0	0
Niveau de scolarité (%)								
N'ont pas terminé leur études secondaire	Nd	17,4	Nd	Nd	Nd	15,2	Nd	34
Ont un diplôme d'études secondaires ou un diplôme d'une école de métiers ou un diplôme d'études collégiales	Nd	69	Nd	Nd	Nd	78,3	Nd	62,2
Ont un diplôme de niveau universitaire	Nd	13,6	Nd	Nd	Nd	6,5	Nd	3,8

Source: Statistique Canada, 2001 et 1996

ANNEXE 10 : PATRIMOINE DES MUNICIPALITÉS À L'ÉTUDE

Quartier de Beaudry MRC Rouyn-Noranda

Patrimoine

Bâti

- Commerces : deux dépanneur/station-services,
- Entreprises : agricoles, restaurants, coiffure, puisatiers, sablières, graviers
- Garderie en milieu scolaire
- Appartements à louer
- Centre des loisirs avec gymnase
- Patinoire extérieure
- Terrains de baseball
- Parc d'amusement pour enfants annexé à l'école
- Presbytère
- Service d'incendie
- Piste de course automobile (courses de démolition)
- Sous-sol de l'église aménagé pour tenir des spectacles ou des soirées
- Bibliothèque (BCP)
- Taux de taxation à 1,19 (après fusion)
- Membre du mouvement VVS
- Maison des jeunes

Humain

- 1 126 habitants (statistiques de 1996)
- Travailleurs (ses) à Rouyn-Noranda
- Travailleurs (ses) autonomes
- Entrepreneurs et commerçants
- Femme à la maison
- Comité d'école
- Bénévoles (difficile d'en déterminer la proportion)
- Comité de fabrique

Institutionnel

- Église
- École primaire récemment construite
- Centre communautaire à même l'école (point de service municipal)
- Point de service postal
- Centre de service de la Caisse Populaire
- Point de service du CLSC

Culturel et loisirs

- Bibliothèque
- Accès communautaire à internet
- Courses de démolition
- Popote roulante
- Chevalier de Colomb
- Club de l'âge d'or

Naturel

Géographique :

- Territoire de 121,20 km²
- Situé à 27 km de Rouyn-Noranda
- Transite vers le Témiscamingue via la route 391

Forestier :

- Lots intramunicipaux épars
- Sentiers de motoneige et de tout-terrain

Villégiature :

- Terrains de camping
- Plage publique
- Nombreux chalets
- Agriculture de plaisance

Agriculture :

- Cinq fermes en production

Hydrographie :

- Lac Beauchastel (villégiature et résidence permanente)
- Lac Montbeillard (villégiature)

Il nous a été impossible de faire l'inventaire des entreprises du milieu. Les entreprises sont incluses dans la ville de Rouyn-Noranda et ne sont pas identifiées au quartier. Les clubs et les associations sont plus de l'ordre informel (ex. comité d'organisation des repas funéraires), de ce fait, il nous a été impossible d'en faire un inventaire représentatif de l'implication dans le milieu.

Quartier Bellecombe MRC Rouyn-Noranda

Patrimoine

Bâti

- Commerces : un restaurant, un dépanneur/station service, un épicerie station service, un salon de coiffure
- Camping et marina Kino-Jévis
- Garage (réparation)
- Service d'incendie
- Services municipaux (déneigement, enlèvement des ordures, recyclage)
- Centre communautaire
- Bottin téléphonique local, bottin téléphonique des entreprises de Bellecombe
- 12 organismes communautaires selon le bottin téléphonique des entreprises, incluant le conseil de quartier, les clubs, les cercles, dont :
 - Centre des loisirs
 - Club de l'âge d'or,
 - Cercle des fermières,
 - Organisation de Sports et Loisirs, clubs : motoneige, trois et quatre roues, de balles (Sports Bellecombe)
- Journal local : Info-Bellecombe
- Parc pour enfants
- Patinoire extérieure, 2 terrains de baseball
- Conseil de quartier
- Membre du mouvement VVS
- 18 entreprises dont cinq dans le domaine agricole
- Résidentiel : majorité de propriétaires, loyers, nombreux chalets
- Garderie en milieu familiale
- Taux de taxation à 0,92 (avant fusion)

Humain

- 776 habitants (statistiques 1996)
- Travailleurs forestiers et miniers
- Travailleurs (ses) autonomes
- Forte proportion des travailleurs travaillent dans divers domaines à Rouyn-Noranda
- Employés de services
- Enseignantes
- Femmes et hommes à la maison
- Agriculteurs
- Entrepreneurs et commerçants
- Nombreux bénévoles
- Comité loisir, comité d'école
- Conseil de quartier
- Fabrique de Bellecombe (conseil)

Institutionnel

- École primaire membre du mouvement École en Santé, multiprogrammes
- Église (Fabrique de Bellecombe)
- Journal communautaire
- Point de service postal
- Point de service municipal
- Services de santé CLSC

Culturel

- Bibliothèque (BCP)
- Accès communautaire à Internet
- Artisanat local (taxidermie, tissage)
- Chorale

Naturel

Géographique :

- Grand territoire de 737,72 km²
- À 24 km de Rouyn-Noranda

Forestier :

- Lots intra-municipaux et CAAF
- Sentier de motoneige et de tout-terrain

Agroalimentaire :

- Terres de roches en friches
- Terres cultivées par trois éleveurs bovins, un éleveurs d'émeus, une entreprise en culture maraîchère et sericulture (culture de fleurs, tomates et concombre en serre). Une ferme récréotouristique.
- Agriculture de plaisance (chevaux, poules, coqs à chair, jardinage)

Hydrographie :

- La Baie Caron (villégiature, plaisance, résidentiel)
- Le Lac Bellecombe (villégiature et résidentiel)
- La rivière Kinojévis (villégiature, plaisance, terrain de camping, marina)
- Le Lac Roger (villégiature, camp chasse)
- Rivière Le petit Bélér

Quartier Granada MRC Rouyn-Noranda

Patrimoine

Bâti

- Commerces : Dépanneur/station service
- Entreprises : mines, scieries, camping, Fibre de verres Abitibi, Marché de fruits et légumes, restaurant, graviers, bétons, agriculteurs
- Garage
- Base de plein-air familiale
- Plage familiale
- Parc à roulettes
- Logements pour personnes âgées style maison d'accueil
- Patinoire extérieure recouverte
- Terrain de baseball
- Centre familial au sous-sol de l'église
- Blocs appartements
- Centre des loisirs et gymnase annexé à l'école
- Pistes cyclable
- Pistes pour piétons
- Services municipaux desservis par Rouyn-Noranda (déneigement, récupération, ordures, entretien, etc)
- Taux de taxation à 1,36 (après fusion)

Humain

- Population non disponible assimilée à la Ville de Rouyn-Noranda
- Comité des fêtes à la tire
- Comité d'école
- Travailleurs (ses) à Rouyn-Noranda (majoritaire)
- Travailleurs (ses) au niveau MRC
- Travailleurs (ses) autonomes
- Femmes à la maison
- Enseignants-enseignantes
- Conseil de fabrique de Granada

Institutionnel

- École primaire avec gymnase
- Église

Culturel

- Fête à la tire
- École d'auto-défense (point de service)

Naturel

Géographique :

- Territoire de 127,89 km²
- Situé à 5 km de Rouyn-Noranda

Forestier :

- Lots intramunicipaux épars

Villégiature :

- Plage familiale
- Base de plein-air
- Nombreux chalets
- Terrains de camping

Agriculture :

- deux fermes en production
- Agriculture de plaisance

Hydrographie :

- Lac Beauchastel

Municipalité fortement assimilée depuis la fusion. Il nous a été impossible de faire l'inventaire des entreprises se situant dans le milieu. De plus, il y a beaucoup d'activités qui sont plus de l'ordre de la MRC que du quartier, c'est le cas notamment de vélo MRC. La majorité de la population font des activités de loisirs directement à la ville de Rouyn-Noranda. De ce fait la majorité des activités de loisir sont organisées par la ville. Il en est de même pour l'aménagement paysagé qui n'est plus fait par des bénévoles de l'ex-municipalité.

Quartier Rollet MRC Rouyn-Noranda

Patrimoine

Bâti

- Commerces : épicerie/station service avec horaire de dépanneur
- Entreprises : camping, bar, motel, restaurant, pourvoirie
- Coop de travailleurs en aménagement forestier
- Coop Jeunesse de services
- Garage
- Pompiers volontaires (sans équipements)
- Résidentiel : majorité de propriétaires, seulement six loyers, nombreux chalets
- Centre communautaire
- Services municipaux (point de service, déneigement, enlèvement des ordures, recyclage)
- Parc pour enfants
- Conseil de quartier
- Membre du mouvement VVS
- Journal communautaire
- Club de l'âge d'or
- Point de services municipaux
- Taux de taxation à 1,19 (avant fusion)

Humain

- 370 habitants (statistiques 1996)
- Travailleurs forestiers
- Travailleurs (ses) à Rouyn-Noranda
- Travailleurs (ses) autonomes
- Comité des loisirs (âge ; moins de 30 ans)
- Femmes à la maison
- Comité d'école
- Conseil de fabrique
- Conseil de quartier
- Agente de développement

Institutionnel

- École primaire multiprogrammes avec échange de clientèle (Cloutier)
- Église (deux communautés chrétiennes actives)
- Coopérative de développement
- Centre communautaire (point de service municipal)
- Bureau des postes
- Caisse populaire (centre de service)
- Services de santé : CLSC à Montbeillard (un médecin, un pharmacien)

Culturel

- Bibliothèque (BCP)
- Club de l'âge d'Or
- Journal communautaire
- Loisirs informels peu organisés (tricots/pantoufles pour les bébés)
- Chorale à Noël

Naturel

Géographique :

- Grand territoire de 420,15 km², traversé par la route 101-391, seul accès au Témiscamingue
- À 50 km de Rouyn-Noranda

Forestier :

- Lots intra-municipaux épars
- Aménagement forestier
- CAAF de Tembec

Villégiature :

- Terrains de camping, chalets
- Chasse et pêche
- Tourisme (attraits à valoriser : ex. canards)

Agriculture :

- Quatre fermes en production
- Agriculture de plaisance

Hydrographie :

- Lac Rémigny
- Lac Opasatica
- Baie Solitaire

ANNEXE 11 : QUESTIONNAIRE ET LETTRE DE PRÉSENTATION

Questionnaire d'entrevue

IDENTITÉ SOCIALE OU

1. Parlez-moi de votre localité ?

Sous-questions :

- A) Depuis quand habitez-vous dans cette localité ?
- B) Avez-vous déjà habité ailleurs avant de venir vous établir ici ?
- C) Pourquoi avez-vous choisi d'habiter ici ?(conjoint, amis, parenté)
- D) Est-ce que vos parents ou vos grands-parents ont habité cette localité ?
- E) Si vous aviez à déménager de votre localité comment vous sentiriez-vous ?
Et pourquoi ?
- F) Pensez-vous toujours demeurer dans cette localité ? Quelles raisons vous inciteraiENT à quitter votre localité ?
- G) Quel serait votre prochain lieu d'établissement ? (But : vérifier si les gens pensent quitter la région ou s'ils pensent aller dans une autre localité de l'Abitibi-Témiscamingue ou encore s'ils pensent à un changement de milieu : rural ou urbain.)
- H) Est-ce que vous aimeriez que vos enfants s'établissent dans votre localité ?

RELATIONS SOCIALES,

Nous aimerions connaître les relations et les liens que vous avez développés avec les gens de votre localité.

1. Décrivez-nous les relations que vous avez avec les gens de votre localité.

Sous-questions :

- A) Avez-vous de la parenté ou des amis qui vivent dans votre localité? Fréquentez-vous souvent ces personnes ?
- B) Vos amies -amis habitent-ils dans la localité ?
- C) Dans la vie de tous les jours, est-ce que vous entretenez des liens d'amitiés forts ou des contacts fréquents avec les gens de votre localité ?
- D) Dans la vie de tous les jours, avec qui entretenez-vous des liens d'amitiés? Ces contacts sont-ils solides, fréquents ?

IMPLICATION

1. Parlez-nous de votre implication dans votre localité que ce soit au niveau d'organismes sociaux, d'organismes municipaux, de clubs, etc. ?

Sous-questions :

- A) Depuis combien de temps vous impliquez-vous dans votre localité ?
- B) Qu'est-ce qui vous a motivé à vous impliquer dans votre localité ?

- C) Pouvez-vous préciser le type d'organismes dans lequel vous vous impliquez ? (par exemple : conseil municipal, association, comité d'embellissement, CLSC, Centre de santé, etc.)
 - D) Précisez la nature de votre implication dans ces organismes.¹ (participation aux assemblées, à l'organisation des activités, au conseil d'administration ou aux activités organisées dans votre localité)
 - E) Où travaillez-vous ?
2. Vous impliquez-vous à l'extérieur de votre localité? Où ? Niveau d'implication.
3. Pensez-vous que votre localité est dynamique ?

Sous-questions :

- A) Pourquoi considérez-vous que votre localité est dynamique ou non dynamique ?
- B) Quelles seraient selon vous les caractéristiques d'une localité dynamique ?
- C) Est-ce que le dynamisme provient d'un même groupe de gens ? (But : vérifier si les gens vont demeurer, seront démotivés ou vont se retirer à la suite des changements provoqués par la fusion.
- D) D'après vous, est-ce qu'avant la fusion le conseil municipal de votre localité était dynamique? Dans quel sens? S'il y a eu des changements dans le dynamisme, il a été causé par quoi, selon vous?
- E) Qu'est-ce qu'un conseil municipal dynamique pour vous ?
- F) D'après vous, est-ce que l'ancien conseil municipal a contribué au dynamisme de la localité ?
- G) D'après vous, est-ce que le nouveau conseil municipal de la grande ville contribue au dynamisme actuel de votre localité ? Si oui, comment, si non pourquoi ?

IMPACT DES FUSIONS SUR LA

Étant donné le contexte actuel des fusions massives imposées par le gouvernement, nous serions intéressés de savoir si selon vous, les fusions ont apporté des changements dans votre localité.

1. Est-ce que la fusion de votre municipalité avec la ville de Rouyn-Noranda a eu ou aura un impact sur votre localité ?

Sous-questions :

- A) Quels sont ou quels seront, selon vous, les impacts les plus marquants de la fusion sur votre localité ?
 - B) Est-ce que la fusion a eu ou aura un impact sur votre vie de tous les jours ? À quel niveau ?
 - C) Est-ce que la fusion a eu ou aura un impact sur les rapports que vous avez avec les gens de votre localité ?
 - D) Est-ce que la fusion a eu ou aura un impact sur le dynamisme de votre localité ? À quel niveau ?
 - E) Suite à la fusion, est-ce que votre implication dans votre localité a changé ou changera ?
 - F) Suite à la fusion, est-ce que l'implication des personnes que vous fréquentez a changé ou changera ?
 - G) Est-ce que la fusion a eu ou aura un impact sur les associations locales, les entreprises, les clubs, etc ? Lequel ou lesquels ?
2. Quelle est votre position par rapport aux fusions municipales réalisées par le présent gouvernement?

IDENTIFICATION

Nom et prénom :

Âge :

Localité :

Fonction :

Sexe :

Scolarité :

Lieu de résidence : ville, quartier, village, rang

Pouvez-vous nommer trois autres personnes que vous considérez comme des leaders dans votre localité ?

LETTRE DE PRÉSENTATION

(lecture faite devant chaque personne interrogée)

Nous faisons appel à vos services dans le cadre d'une recherche réalisée par trois chercheurs de l'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue (UQAT) : Guy Chiasson, Patrice Leblanc et Daniel Thomas. Cette recherche servira également à la rédaction du mémoire de maîtrise de Martine Ayotte. L'objectif principal de cette recherche est de comprendre l'influence de la perte des gouvernements locaux sur le dynamisme des localités rurales. Pour y arriver, nous allons comparer deux municipalités fusionnées de la MRC de Rouyn-Noranda et deux municipalités récemment fusionnées de façon à mieux voir s'il y a des différences marquantes au niveau de la dynamique locale dans les municipalités fusionnées. Plus précisément, nous ciblons des leaders de ces quatre localités et les interrogeons de façon à connaître : i) leur façon de concevoir leur localité, ii) le rapport qu'ils entretiennent avec les gens de leur localité et iii) comment ils voient les conséquences des fusions sur leur localité.

Les informations recueillies serviront uniquement à la rédaction d'un rapport de recherche et à la rédaction du mémoire de maîtrise de Martine Ayotte. Les informations qui seront récoltées ici vont rester confidentielles : les noms des personnes qui acceptent de passer en entrevue seront remplacés par des noms fictifs lors de la rédaction du rapport de recherche et du mémoire de maîtrise. Les répondants peuvent à n'importe quel moment de l'entrevue

décider de se retirer de l'entrevue. Un sommaire du rapport de recherche leur sera envoyé à la fin de la recherche.

ANNEXE 12 : FORMULAIRE DE CONSENTEMENT

FORMULAIRE DE CONSENTEMENT

OBJET : Recherche sur l'impact des fusions municipales sur le dynamisme des petites localités périphériques de la MRC Rouyn-Noranda. Cette recherche est réalisée dans le cadre de la maîtrise en développement régional de l'Université du Québec à Rimouski conjointe avec l'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue. Cette recherche est menée par Mme Martine Ayotte et est subventionnée et conduite en collaboration avec le Fond institutionnel de recherche (FIR). Mme Ayotte sera appuyée par une agente de recherche Mme Céline Rousseau.

Par la présente, j'autorise l'enregistrement de l'entretien qui sera effectué dans le cadre de cette recherche. Je comprends que cet enregistrement est strictement confidentiel et que son utilisation est limitée aux fins de la recherche. Cependant, suite à la demande du FIR, certaines parties de témoignage seront divulguées mais l'anonymat sera maintenu en tout temps.

Personne interviewée

Étudiante chercheure ou agente

Date de l'entrevue : _____

ANNEXE 13 : FEUILLE DES SIGLES

FEUILLES DES SIGLES

BAEQ : Bureau d'aménagement de l'Est du Québec

MAMM : Ministère de Affaires Municipales et de la Métropole

MRC : Municipalité régionale de comté

JAL : Saint-Juste, Auclair, Lejeune

AR : Agglomération de recensement

LERM : Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités

BCP : Bibliothèque centrale de prêt

CLSC : Centre local de santé communautaire

CAAF : Contrat d'approvisionnement et d'aménagement forestier

PAFREM : Programme d'aide financière au regroupement municipal

Nd : non-disponible

TNO : Territoires non organisés

PME : Petites et moyennes entreprises

SADC : Société d'aide au développement des collectivités

CRDAT : Conseil régional de développement de l'Abitibi-Témiscamingue

CLD : Centre local de développement

MAPA : Ministère de l'agriculture des pêcheries et de l'alimentation